

Etude Socio- Economique sur les producteurs d'anacarde de la région de Bouaké en Côte d'Ivoire

Novembre 2012



Pierre RICAU – Cédric RABANY
www.rongead.org

Introduction :

En 2012, pour apprécier les conditions de vie socio-économiques des producteurs de noix de cajou de Côte d'Ivoire, Olam Ivoire SARL a décidé de commander cette étude.

Elle a été confiée à l'Organisation Non Gouvernementale RONGEAD qui mène des actions de développement rural dans la filière anacarde ivoirienne depuis 1999 et qui a donc acquis une grande expertise sur la filière et sur les conditions de vie des producteurs. RONGEAD garanti également l'indépendance de cette enquête.

L'Etude a été réalisée au cours du mois de Novembre 2012. Elle s'est dans l'ensemble bien déroulée, malgré la période de récolte qui rendait les producteurs peu disponibles.

Méthodologie :

Afin d'éviter un biais lors des entretiens avec les producteurs, il a été décidé de ne pas focaliser les questionnaires sur la culture de l'anacarde. Les producteurs n'ont donc été à aucun moment informés que cette étude visait en partie à comprendre la place de l'anacarde dans leurs exploitations. Sur la première page du questionnaire, la question « avez-vous des plantations (d'arbres) ? » permettait d'identifier les producteurs n'ayant pas de plantation d'anacarde et de ne pas réaliser les autres pages du questionnaire avec eux pour concentrer les entretiens sur les producteurs d'anacarde.

L'objectif initialement défini était de réaliser des entretiens avec 50 producteurs dans 2 villages. Limiter le nombre de village devait permettre d'interroger un maximum de producteurs dans chaque village pour essayer d'avoir une meilleure image de la diversité des conditions de vie et des modèles d'exploitation dans chaque village et éviter de n'interroger que de « grands producteurs » qui sont souvent les premiers à être rencontrés lors de la venue d'étrangers au village.

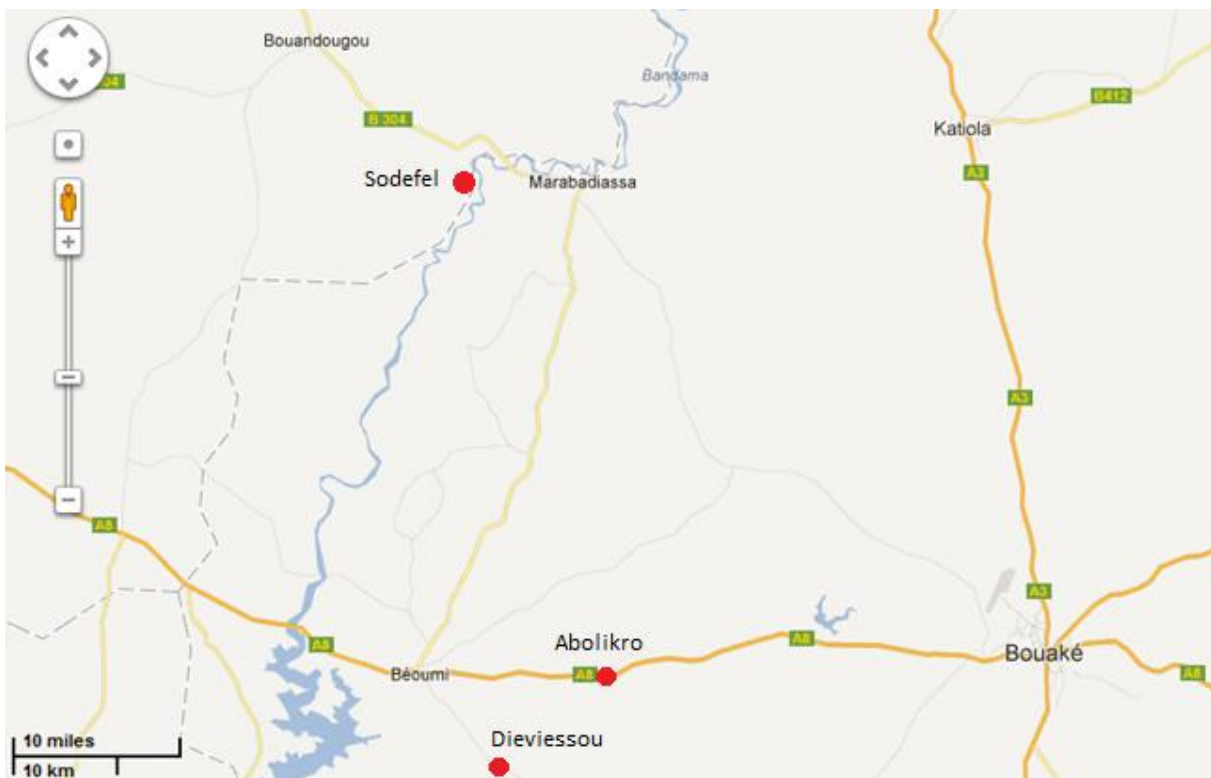
Pour avoir une plus grande diversité de données et anticiper la réalisation d'entretiens avec des non-producteurs d'anacarde, l'objectif a été fixé aux enquêteurs de réaliser 80 entretiens.

Les villages enquêtés ont été sélectionnés en coordination entre RONGEAD et les agents de terrain d'Olam Ivoire SARL. Les critères de sélections étaient les suivants :

- Villages dans la zone d'approvisionnement de l'usine Olam de Bouaké
- Villages à plus de 30 km de Bouaké pour éviter toute influence particulière de la proximité avec une grande ville.
- Villages à plus de 10 km d'une sous-préfecture pour éviter une influence trop forte de la proximité avec une petite ville.
- Villages avec une production d'anacarde importante d'après l'expérience des agents d'Olam.
- Si possible, villages dans deux zones agro-écologiques différentes.

Ces critères nous ont permis d'identifier 6 villages cibles. 3 en zone de « forêt clair » avec un système agraire à base igname-anacarde et 3 en zone de transition entre la forêt clair et la Savane avec un système agraire plus diversifié incluant le coton et le riz.

Finalement, les enquêtes ont été réalisées dans 3 villages : Abolikro et Dieviessou, deux villages se trouvant à l'Ouest de Bouaké dans la sous-préfecture de Béoumi, et Sodefel, un village se trouvant au Nord-Ouest de Bouaké dans la sous-préfecture de Marabadiassa.



Déroulement des activités

22 Oct 2012	Signature du contrat
25-26 Oct 2012	Préparation du questionnaire
29-30 Oct 2012	Discussion du questionnaire en équipe
30 Oct 2012	Proposition du questionnaire à Olam pour discussion
10 Nov 2012	Identification des villages et préparation des enquêteurs
11 Nov 2012	Début des enquêtes
19 Nov 2012	Fin des enquêtes
21 Nov 2012	Début Saisie des enquêtes
24 Nov 2012	Fin saisie des enquêtes
25 Nov 2012	Début traitement des enquêtes
28 Nov 2012	Début Rédaction du Rapport d'Etude
10 Déc 2012	Remise du Rapport d'Etude à Olam Ivoire

Limites méthodologiques :

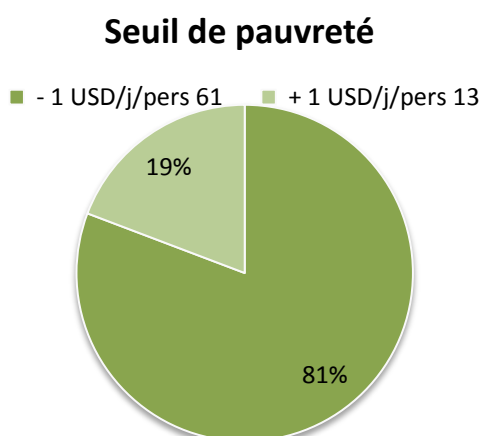
- La population de l'enquête se limitant à 81 agriculteurs dont 76 producteurs d'anacarde, elle ne peut prétendre être représentative de la situation socio-économique de l'ensemble des producteurs d'anacarde de Côte d'Ivoire. Toutefois, les informations obtenues par le traitement des résultats de cette enquête recourent globalement ceux obtenus ou observés par RONGEAD lors d'autres enquêtes socio-économiques et lors de ses actions de formation auprès des producteurs. Ils peuvent et doivent donc être considérés comme des ordres de grandeurs sur les conditions de vie des producteurs d'anacarde de Côte d'Ivoire plus que comme des valeurs exactes.
- Le temps dévolu à l'enquête n'ayant pas permis la mesure précise sur le terrain des superficies cultivées et les producteurs ayant une connaissance très limitée de la mesure des superficies, il revenait de prendre avec précaution toutes les données relatives aux superficies cultivées. En fonction de nos connaissances sur les rendements moyens des différentes cultures pratiquées, des volumes commercialisés et des réponses qui paraissaient les plus fiables nous avons entrepris de corriger les données « absurdes » pour éviter d'obtenir des résultats finaux faussés. Etant donné le petit nombre d'enquête la correction s'est fait selon une méthode purement empirique.

Chapitre 1 : Sociologie des producteurs d'anacarde enquêtés : analyse des conditions de vie

L'une des hypothèses de départ de cette étude et de sa méthodologie est de montrer qu'il existe une grande diversité de producteurs d'anacarde et d'essayer d'en dresser une typologie.

Cette hypothèse est vérifiée par les résultats de l'étude. Toutefois, il faut bien comprendre que ces différences se font sur des ordres de grandeurs qui ne correspondent pas à ceux des économies développées et même à ceux des sociétés urbaines dans les Pays en Développement. Ainsi, sur les 81 producteurs interrogés, 75 ont fournis des données suffisamment précises pour nous permettre d'estimer avec une marge d'erreur limitée leurs revenus et leurs charges d'exploitation. Parmi ces 75 ménages agricoles producteurs d'anacarde, 63 ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté et seulement 12 gagnent plus de 1 USD/jour/personne. Seuls 2 ménages, tous deux producteurs de coton, dépassent le seuil de 2 USD/jour/personne¹.

Pourtant, entre ces ménages « pauvres » les écarts de revenus ne sont pas négligeables. Les 25% de producteurs les plus pauvres gagnent moins de 18 804 FCFA/personne/an (36,52 USD), tandis que les 25% de producteurs les plus riches gagnent plus de 102 395 FCFA/personne/an (199 USD), ce qui leur donne un pouvoir d'achat et une capacité d'investissement bien plus importante.



Revenus nets /personne/an	FCFA	USD
Minimum	0	0
Maximum	641 786	1246
Moyenne	91 450	177
Moyenne réduite de -10%	78 516	152
Médiane	40 656	79

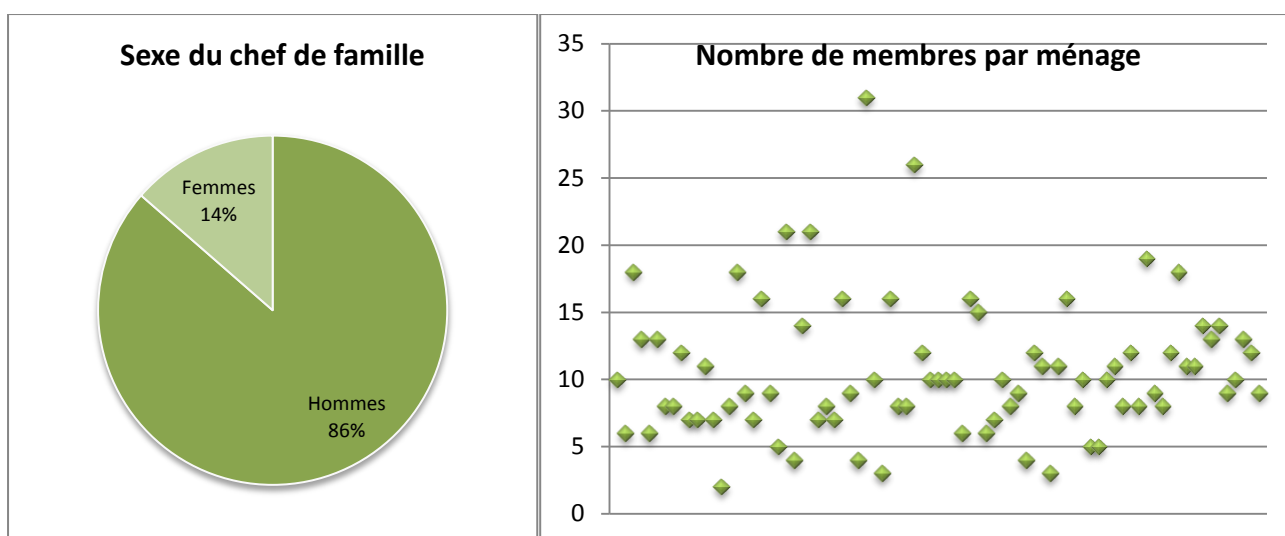
Avant de revenir de façon plus approfondie sur les revenus des ménages des producteurs d'anacarde, voici quelques informations sur la composition des ménages.

¹ Le taux de conversion entre le Franc CFA et le Dollar US utilisé est 1 USD = 515 FCFA, taux moyen sur la 2ème moitié de l'année 2012.

Sexe et taille des ménages

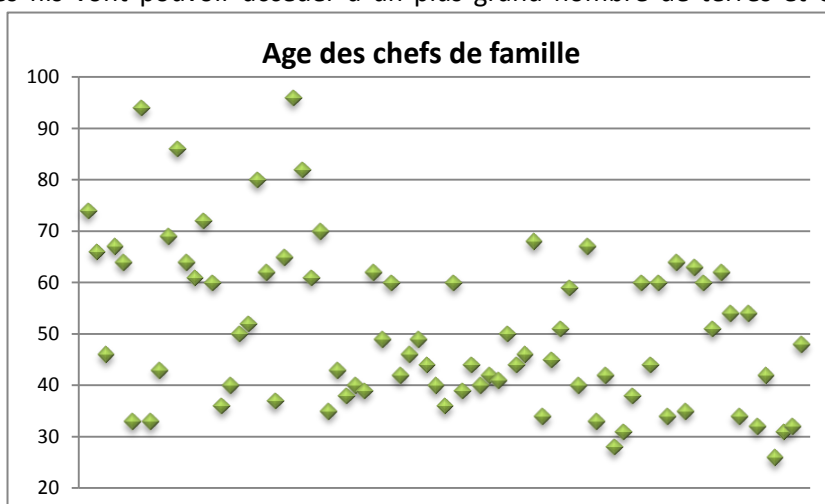
Tout d'abord, soulignons que les producteurs d'anacarde sont principalement des hommes. En effet, dans les sociétés traditionnelles du Centre et du Nord de la Côte d'Ivoire, comme dans beaucoup d'autres, la propriété et la gestion des terres est principalement attribuée aux hommes. Les seules femmes chef de famille sont les femmes veuves ou divorcées. Sur les 81 chefs de famille rencontrés, 70 étaient donc des hommes contre seulement 11 femmes.

Les familles sont relativement nombreuses à l'exception de quelques personnes âgées dont les enfants ne vivent plus au village. La taille moyenne des ménages est de 10,59 personnes par ménage. Le plus petit ménage comprend deux personnes (un homme et son petit-fils), le plus grand regroupe 31 personnes. Comme visible sur le Graphique ci-dessous, 50% des ménages comportent entre 7 et 12 membres.



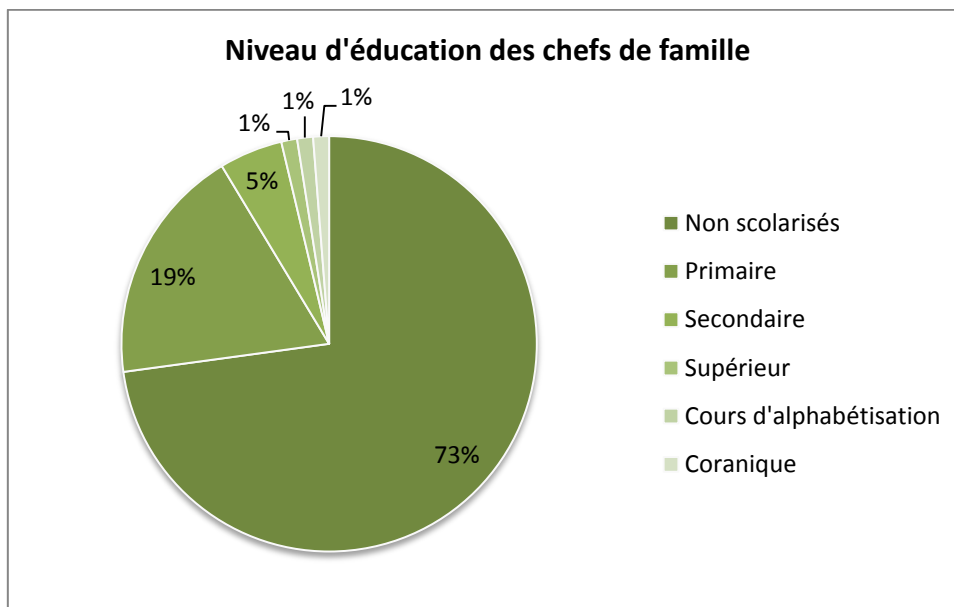
Age

L'âge des chefs de famille est en moyenne relativement élevé : la moyenne d'âge est de 51 ans et 75% des chefs de ménages ont plus de 39 ans. Ce phénomène s'explique par le fait que les jeunes hommes prennent généralement leur indépendance assez tard. En outre, lorsqu'ils se marient et deviennent autonome, les terres qu'ils se voient attribués par leur père ou plus souvent par le chef des terres du village doivent restées destinées aux cultures vivrières dans un premier temps. En général, ce n'est que lorsque le chef de famille décède que l'ainé ou plusieurs de ces fils vont pouvoir accéder à un plus grand nombre de terres et en utiliser une partie pour la plantation d'arbres comme l'anacarde. En effet, dans le système foncier traditionnel, les arbres sont considérés comme un moyen d'appropriation foncière et les ménages jeunes ou étrangers au village qui ne sont pas considérés comme « propriétaires » des terres qu'ils exploitent sont rarement autorisés à en planter.

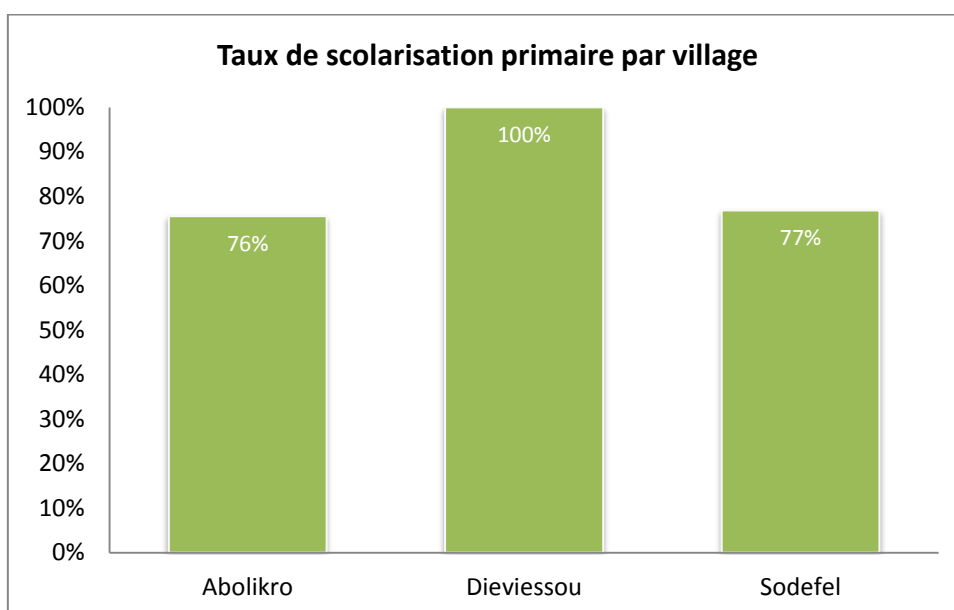


Education

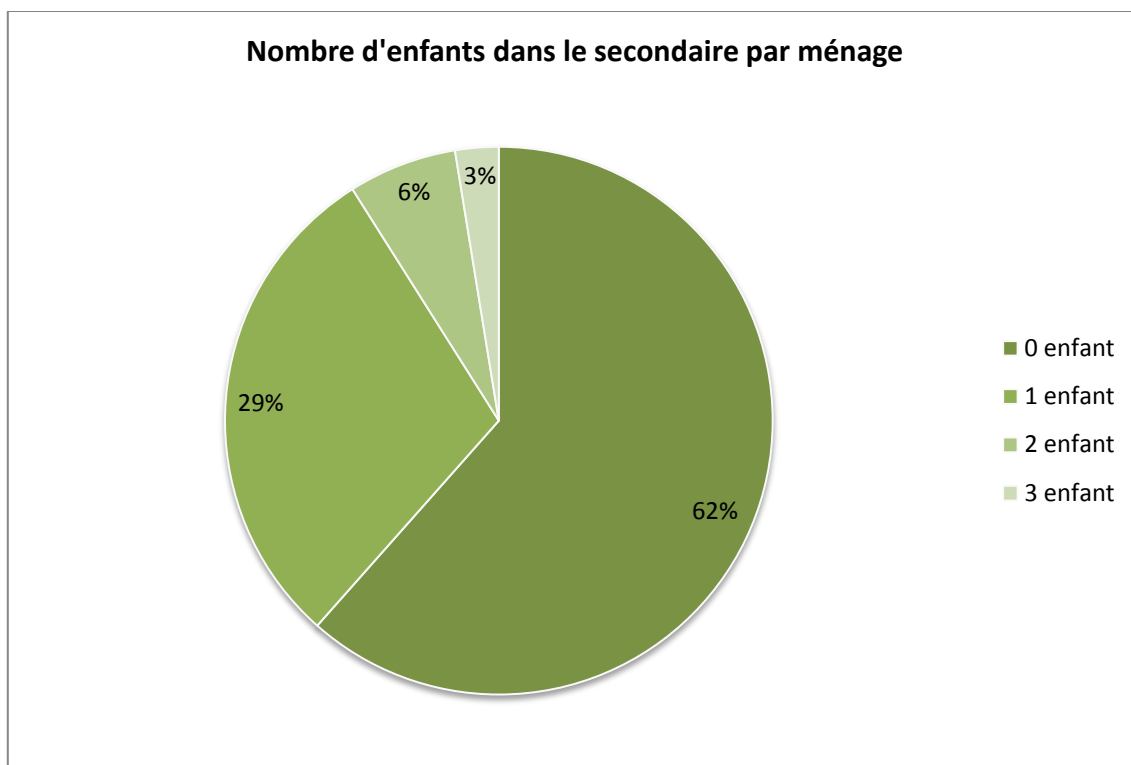
Peu de chefs de familles ont eu accès à une scolarisation, comme cela est visible sur le graphique ci-dessous.



Toutefois, beaucoup de chefs de famille semblent avoir parfaitement compris l'importance de l'éducation pour l'avenir de leur famille et le taux de scolarisation primaire des enfants est relativement élevé grâce à la présence d'écoles primaires dans les trois villages. Notons toutefois que si les villages de Dieviessou et Sodefel bénéficient depuis cette rentrée scolaire d'un nombre important d'instituteur fonctionnaires de l'Etat : 13 à Dieviessou pour 678 enfants scolarisés et 5 à Sodefel pour 261 enfants scolarisés ; la population d'Abolikro a dû s'auto organiser pour construire une école et offrir une éducation primaire aux enfants du village et ce sont 3 instituteurs « bénévoles » indemnisés par les parents qui assurent la classe aux 146 enfants scolarisés. La disponibilité de professeurs fonctionnaires semble d'ailleurs avoir un impact notable sur le taux de scolarisation comme cela est visible sur le graphique ci-dessous.



La scolarisation dans le secondaire est par contre beaucoup plus réduite. Seul 37% des producteurs ont 1 enfant ou plus scolarisé dans le secondaire.



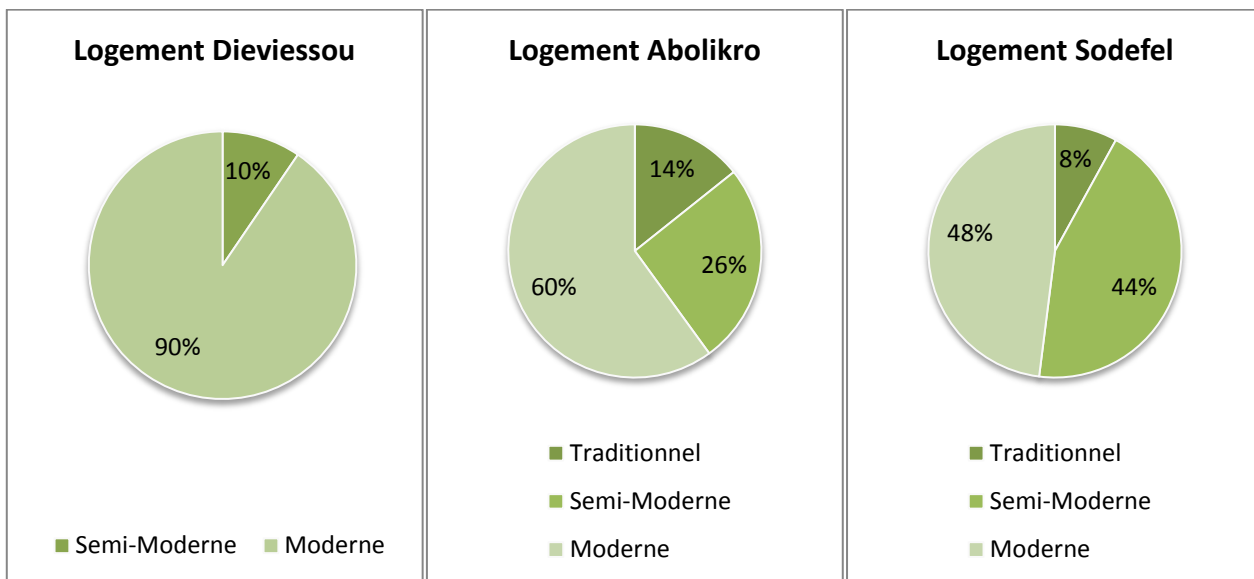
Ce faible taux a *a priori* deux explications : d'une part, les collèges et lycées disponibles sont à une distance trop importante pour que les enfants puissent rentrer chez eux à pied de façon quotidienne : les collèges les plus proches se trouvent à 35km d'Abolikro, 15km de Dieviessou et 37 km de Sodefel. En l'absence de système de transport scolaire, il faut donc trouver un « tuteur » ou un internat pour accueillir l'enfant. Mais surtout, le coût de l'éducation secondaire est beaucoup plus élevé que celui de l'éducation primaire : le coût moyen d'une scolarisation dans le primaire en incluant l'achat de matériel scolaire est de 5000 FCFA/enfant/an, tandis que celui d'une scolarisation dans le secondaire varie d'après les enquêtés entre 45 000 et 100 000 FCFA/enfant/an.

Il n'est par ailleurs pas surprenant que les ménages ayant des enfants étudiant dans le supérieur soient très rares. Seuls 6 chefs de famille sur les 81 producteurs soit 7% des enquêtés ont des enfants effectuant des études supérieures.

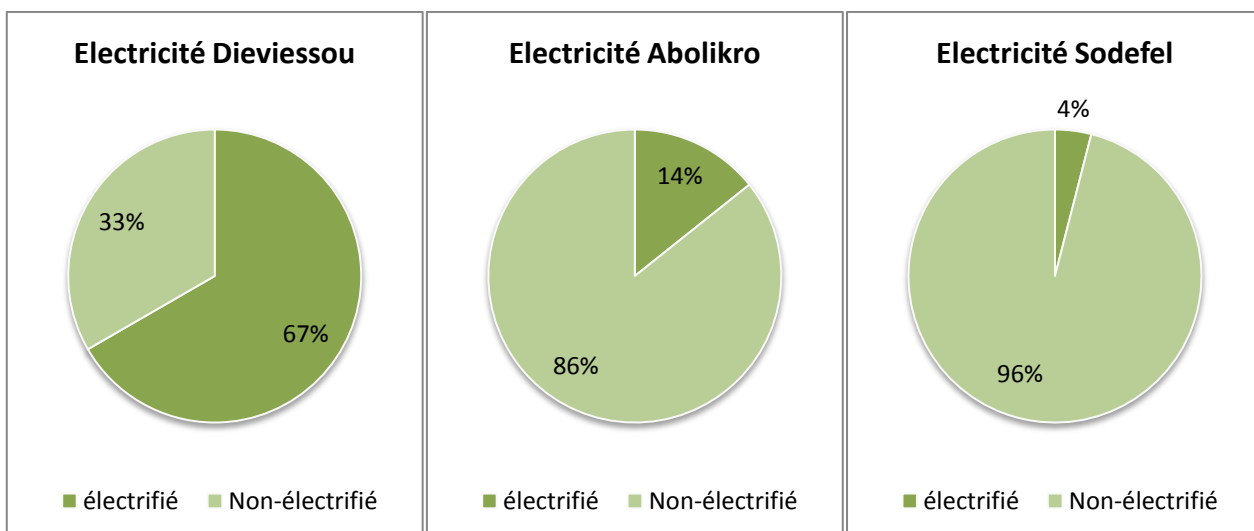
Les données ne permettent pas d'établir une corrélation entre la scolarisation des enfants et le niveau d'instruction du chef de famille étant donné que la majorité des chefs de famille sont illettrés et que la majorité des enfants sont scolarisés.

Logement

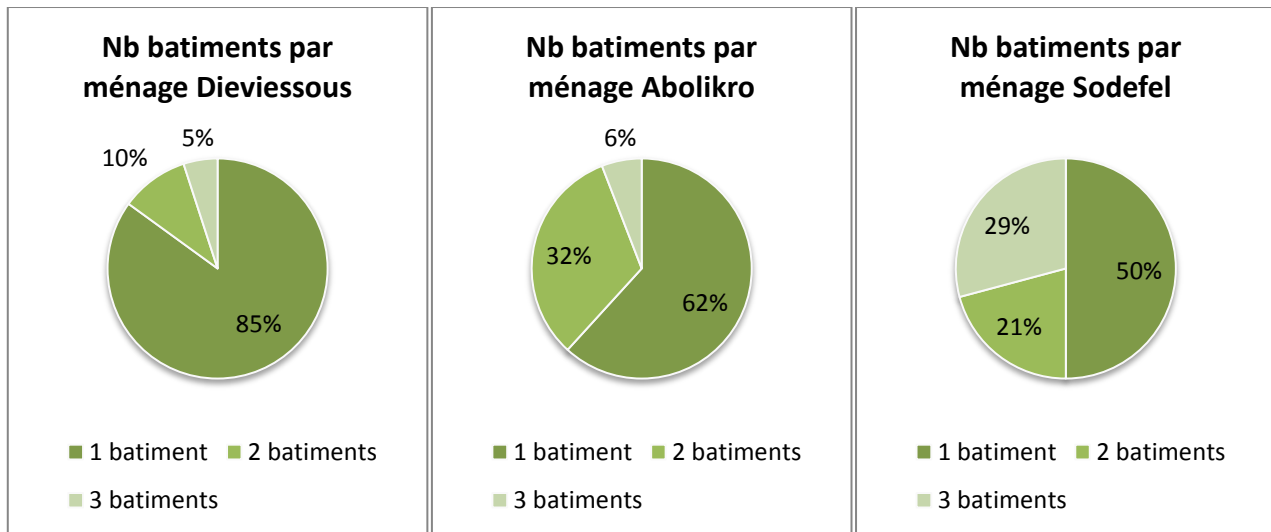
Les conditions de logement diffèrent fortement entre le village de Dieviessou qui a bénéficié d'un programme Aménagement de la Vallée du Bandama (AVB) et où 90% des logements sont en ciment, et les deux autres villages, beaucoup plus représentatifs de la majorité des villages du Centre et du Nord de la Côte d'Ivoire, où une bonne partie des producteurs vivent dans des maisons traditionnelles en banco ou semi-moderne, c'est-à-dire en banco crépit au ciment et/ou avec des bases en ciment pour réduire l'érosion des murs lors de la saison des pluies.



De même, l'électrification est beaucoup plus avancée à Dieviessou que dans les deux autres villages où seuls les villageois équipés de groupes électrogènes ou de panneaux solaires ont accès à l'électricité, ce qui correspond à la situation de la majorité des villages producteurs d'anacarde en Côte d'Ivoire.

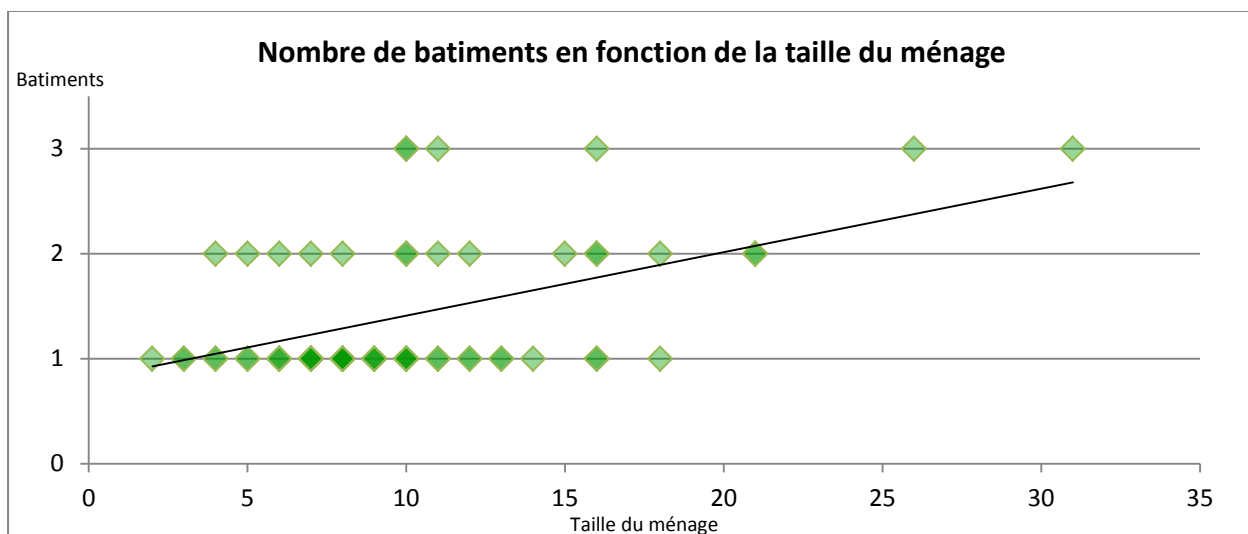


Le nombre de bâtiment par famille est par contre réduit dans les trois villages. La majorité des producteurs ne possèdent qu'un seul bâtiment composé généralement de 2 ou 3 pièces.

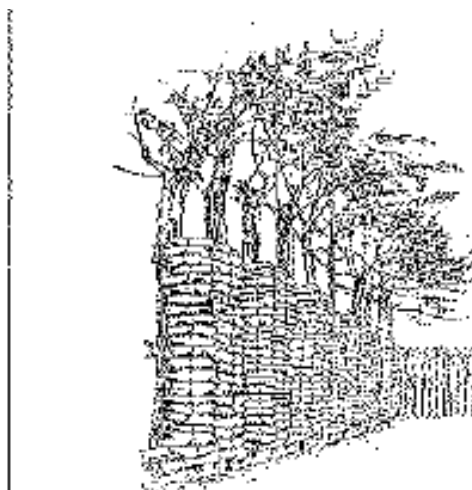


Les familles d'agriculteurs de la région de Bouaké vivent donc dans une grande promiscuité avec en moyenne 8 personnes par bâtiments et jusqu'à 18 personnes vivant dans un seul bâtiment.

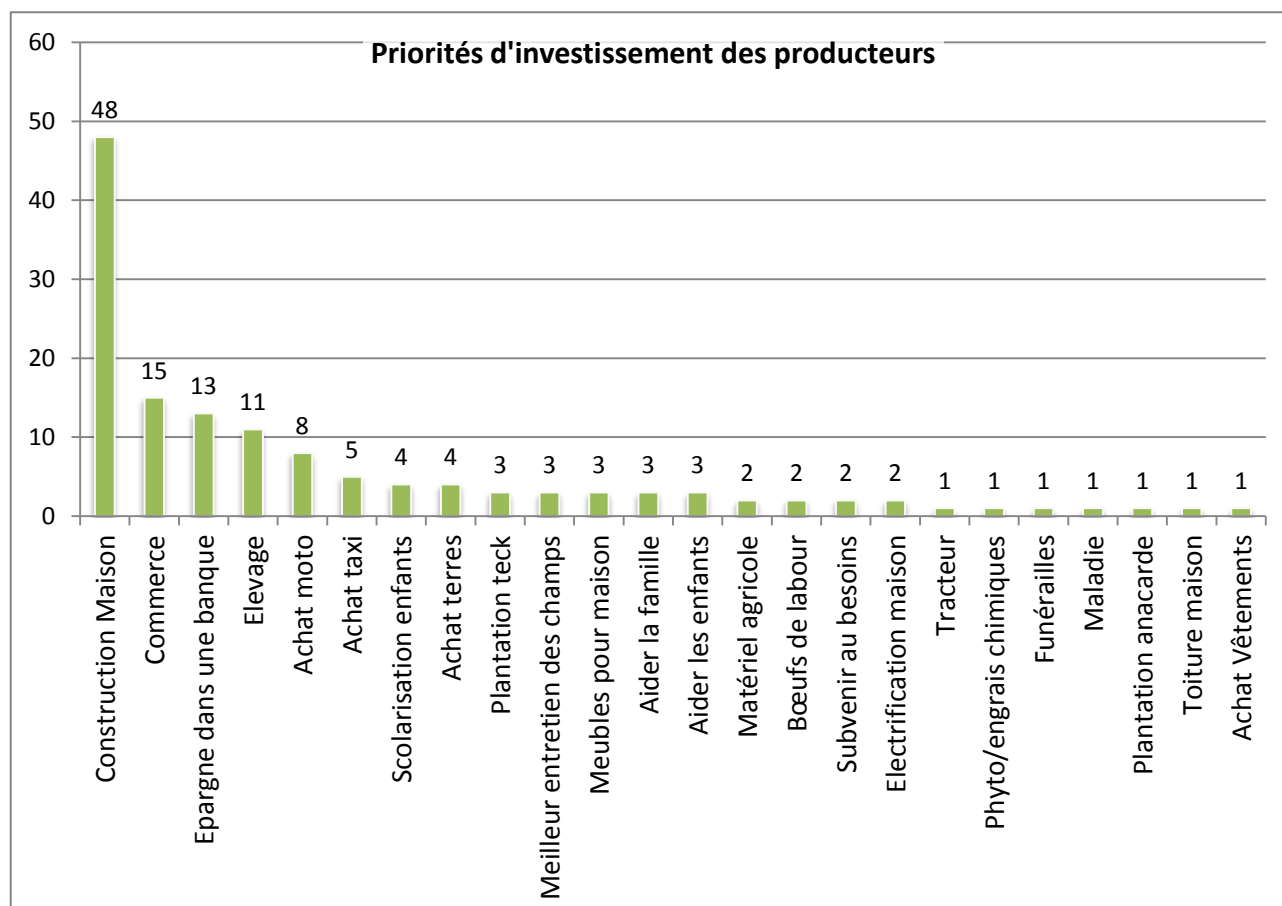
Le nombre de personnes par bâtiment est très divers, il n'existe pas pour tous les ménages une corrélation logique entre la taille des ménages et le nombre de bâtiments.



A l'exception du coton (majoritairement stocké dans les magasins des coopératives cotonnières) et de l'igname (stocké au champ sous un appâtâmes, dans une case grenier ou le plus souvent sur une « grange », sorte de mur d'igname structuré avec du bois où les tubercules sont superposés à l'ombre, cf image ci-dessous), l'ensemble des produits agricoles sont stockés dans les habitations à la fois en raison de l'absence d'infrastructure de stockage et pour éviter les vols. Dans ces conditions, les maisons des producteurs sont le plus souvent très encombrées par les sacs de céréales, d'anacarde et de condiments et la capacité de stockage des producteurs est très limitée.



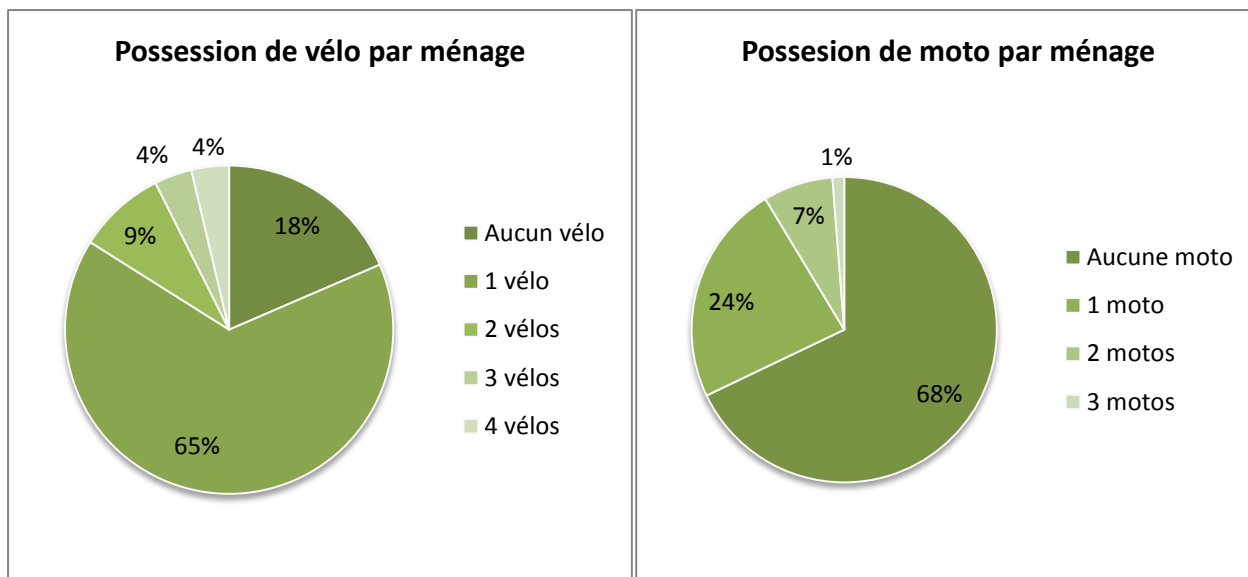
On comprend donc que la construction de bâtiments supplémentaires soit la priorité d'investissement la plus souvent mentionnée par les chefs de famille comme cela est visible sur le graphique ci-dessous.



Transports

Le moyen de transport principal des producteurs est le vélo. 65% d'entre eux en possède un. Il leur est utile principalement pour la circulation entre le village et leurs champs, mais peut aussi leur permettre de se rendre à la sous-préfecture en environ 1h à Dieviessou et en environ 2h à Abolikro et Sodefel. A ce titre, il représente un gain économique important pour le transport de personnes car les transports en commun coutent relativement cher : 1300 FCFA/trajet minimum à Dieviessou pour se rendre à la sous-préfecture de Béoumi avec un taxi brousse, seul transport en commun desservant le village ; 500 FCFA/trajet minimum à Sodefel pour se rendre à la sous-préfecture de Marabadiassa en Bakka, petit bus de 22 places ; 200 FCFA /trajet à Abolikro pour se rendre à Béoumi ou à Bouaké en bus. Par contre, le vélo est peu pratique pour le transport de bien ce qui limite son utilisation commerciale pour les producteurs.

32% des producteurs possèdent une moto. C'est donc un moyen de transport relativement présent dans les villages mais réservée aux producteurs les plus aisés. En effet, si elle permet plus facilement le transport de biens et réduit les temps de trajet pour aller à la ville, elle coûte aussi beaucoup plus cher à l'achat mais surtout en entretien et en carburant.. Les producteurs qui ont une moto dépensent ainsi en moyenne 10950 FCFA/mois pour leur transport quand les producteurs qui n'en ont pas dépensent en moyenne 2994 FCFA.



Un seul producteur possède une voiture, mais elle est utilisée comme taxi à Bouaké et il n'en fait donc aucun usage personnel. Sur l'année le taxi lui rapporte un chiffre d'affaire de 40 000 FCFA/mois mais les investissements qu'il a dû faire pour son entretien et ses réparations s'élèvent selon lui à 300 000 FCFA sur l'ensemble de l'année ce qui fait que le bénéfice annuel tiré de cette activité complémentaire se limite à 180 000 FCFA.

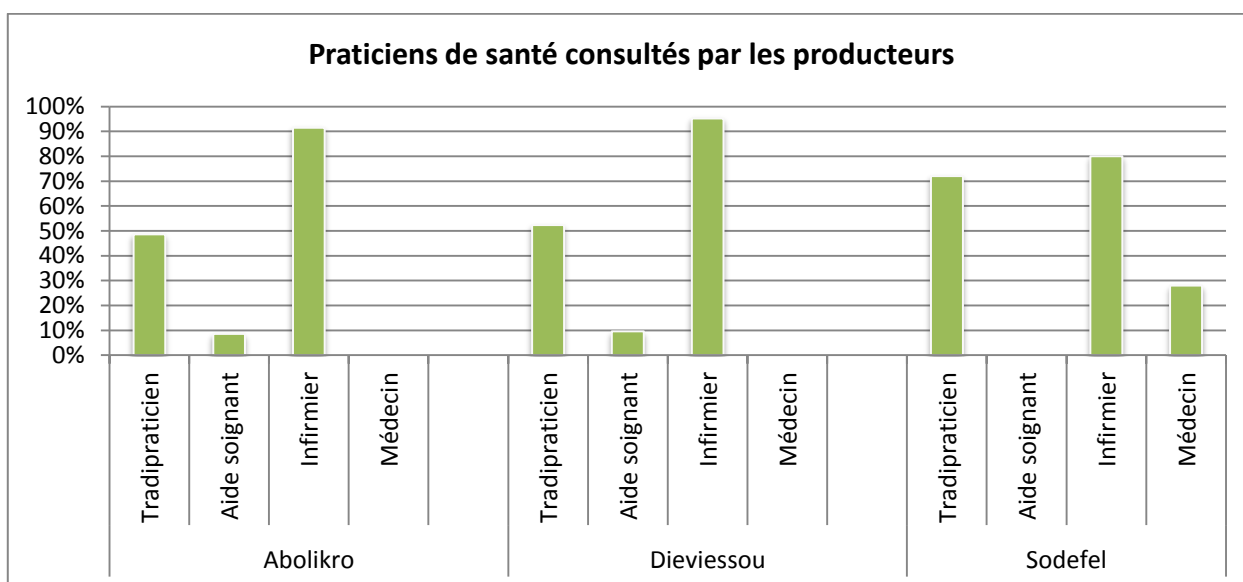
Santé et accès au soin :

Les villages d'Abolikro et Dieviessou bénéficient de la présence d'un dispensaire public, où un aide-soignant et un infirmier assure des permanences. Le village de Sodefel a, lui, reçu le soutien d'une ONG nommée Espoir Pour la Santé (EPS) qui permet également aux villageois de bénéficier de permanences d'un infirmier.

Dans ces conditions, il est logique que le principal praticien de santé auquel ont recours les producteurs soit l'infirmier comme cela est visible sur le graphique ci-dessous.

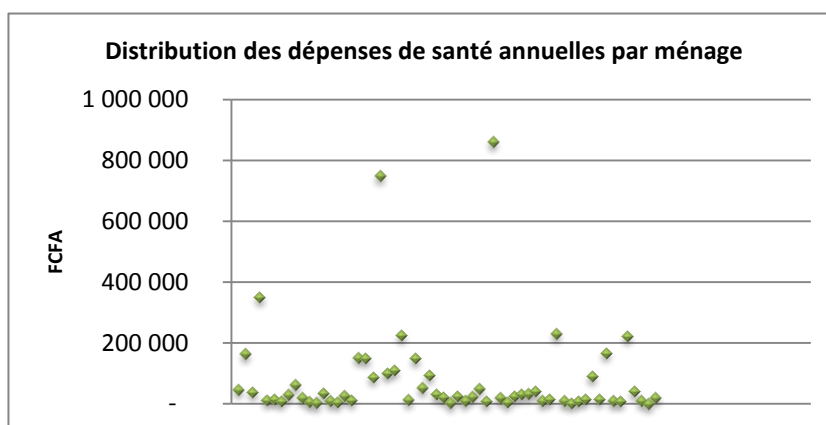
Les marabouts, médecins traditionnels, sont aussi très largement consultés par les producteurs. Leurs médicaments à base de plante ont l'avantage d'être généralement beaucoup moins chers que les médicaments modernes même si leur efficacité est parfois discutable. Ils sont également consultés lorsque la médecine moderne semble inefficace et que le problème de santé qui touche une personne est attribué à la sorcellerie, ce qui est très courant.

Seuls 6 producteurs, dont 4 producteurs de coton aisés consultent un médecin en cas de problème de santé.



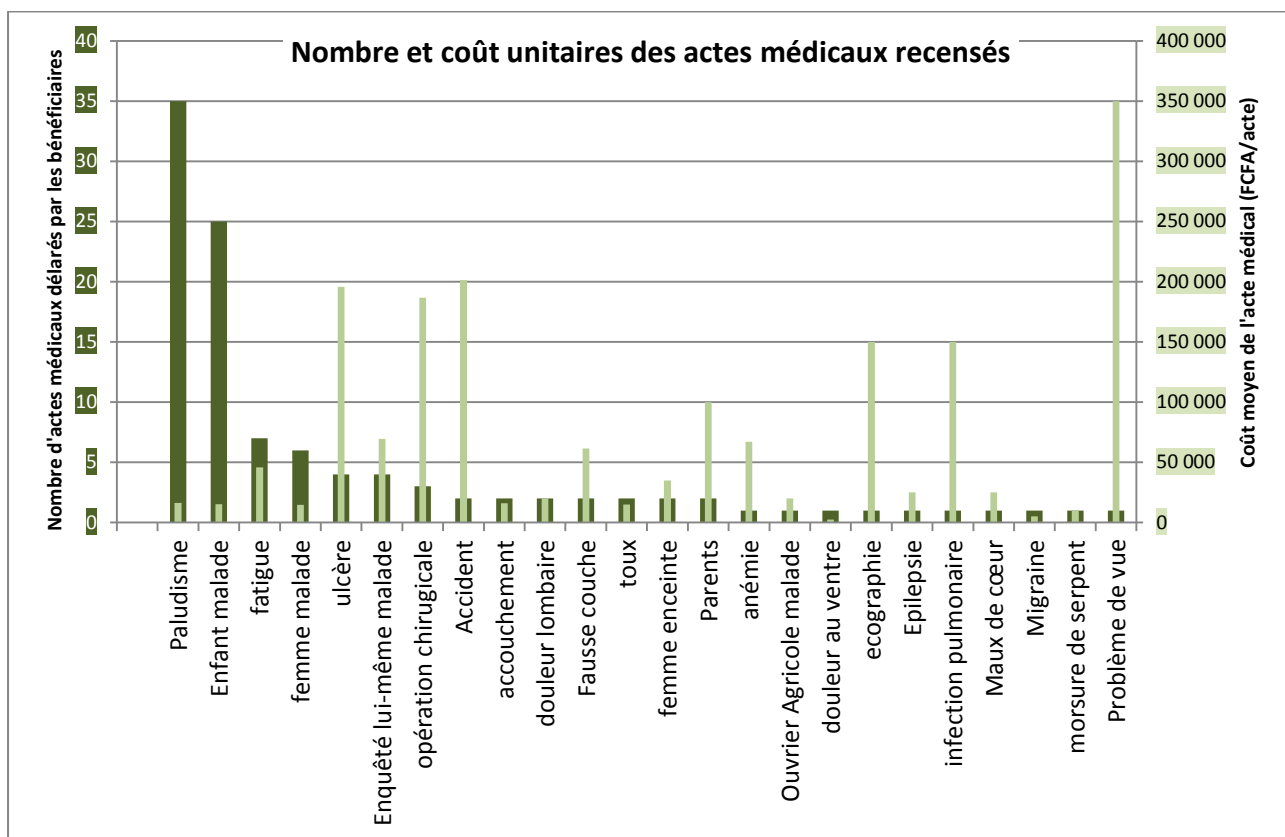
En termes, de dépenses de santé, les situations varient fortement. 20% des producteurs d' déclarent ne pas avoir eu de dépenses de santé. Sur les 80% restants, les 25% qui ont le moins dépensé ont dépensé moins de 10 000 Francs CFA dans l'année tandis que les 25% qui ont le plus dépensé ont dépensé plus de 87 500 FCFA.

Dépenses de santé		
Quartile	FCFA	USD
Q1 (25%)	10 000	19
Q2 (25%)	24 000	47
Q3 (25%)	87 500	170
Max	862 000	1 674



Etant donné la sensibilité du sujet, pour la majorité des dépenses de santé la cause n'a pas pu être identifiée. Toutefois, les données permettent d'identifier clairement le paludisme comme première cause de consultation.

Sur le Graphique ci-dessous ont été regroupées les causes des actes médicaux en fonction de leur fréquence de citation par les producteurs (vert foncé) et du coût moyen de l'acte médical (consultation + médicament) causé par ces causes de consultations.



Il ressort de l'analyse de ces données que les actes médicaux « bénins » coutent en général entre 5 000 et 15 000 FCFA/acte consultation et traitement inclus. Ce qui représente un coût relativement élevé par rapport au niveau de revenu moyen des ménages. Les actes médicaux « complexes » ont pour leur part un coût dépassant généralement les 100 000 FCFA et peuvent donc facilement englober une grande partie des revenus annuels d'une famille.

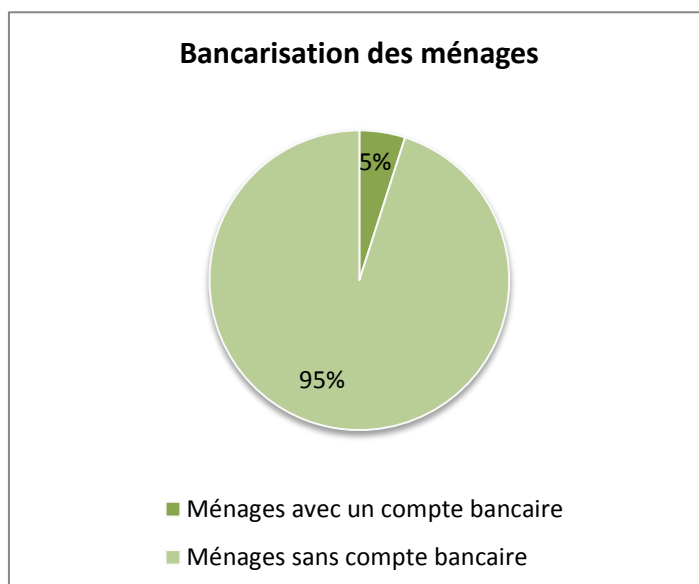
Les frais de santé peuvent donc peser relativement lourd dans les dépenses globales des ménages.

Bancarisation

Seuls 4 ménages sur 81 ont un compte bancaire. L'un d'entre eux est un fonctionnaire à la retraite, deux sont des ménages relativement aisés avec plus de 800 000 FCFA de revenus annuels, le quatrième n'est pas producteur d'anacarde et nous n'avons donc pas collecté d'information sur ses activités et ses revenus.

Ce très faible taux de bancarisation est favorisé par une offre de services bancaires extrêmement limitée. La banque la plus proche d'Abolikro et Dieviessou se trouve à la sous-préfecture de Béoumi où seule la Coopérative Bancaire COOPEC est présente. La banque la plus proche de Sodefel est la COOPEC de Mankono à 100km du village. Pour trouver une offre bancaire plus large, les producteurs doivent se rendre à Bouaké où par contre la plupart des grands groupes bancaires de Côte d'Ivoire ont une agence. Un autre facteur freinant la bancarisation est l'absence de livrets d'épargne rémunérés. Les livrets d'épargne de la COOPEC ont d'ailleurs un coût relativement élevé en proportion des revenus des producteurs : 500 FCFA/mois, soit 6000 FCFA/an auxquels s'ajoutent 9000 FCFA de frais d'ouverture du compte.

Cette situation est comparable à celle de l'ensemble du Centre et du Nord de la Côte d'Ivoire où jusqu'à présent aucun service bancaire orienté vers les ménages ruraux n'est disponible.

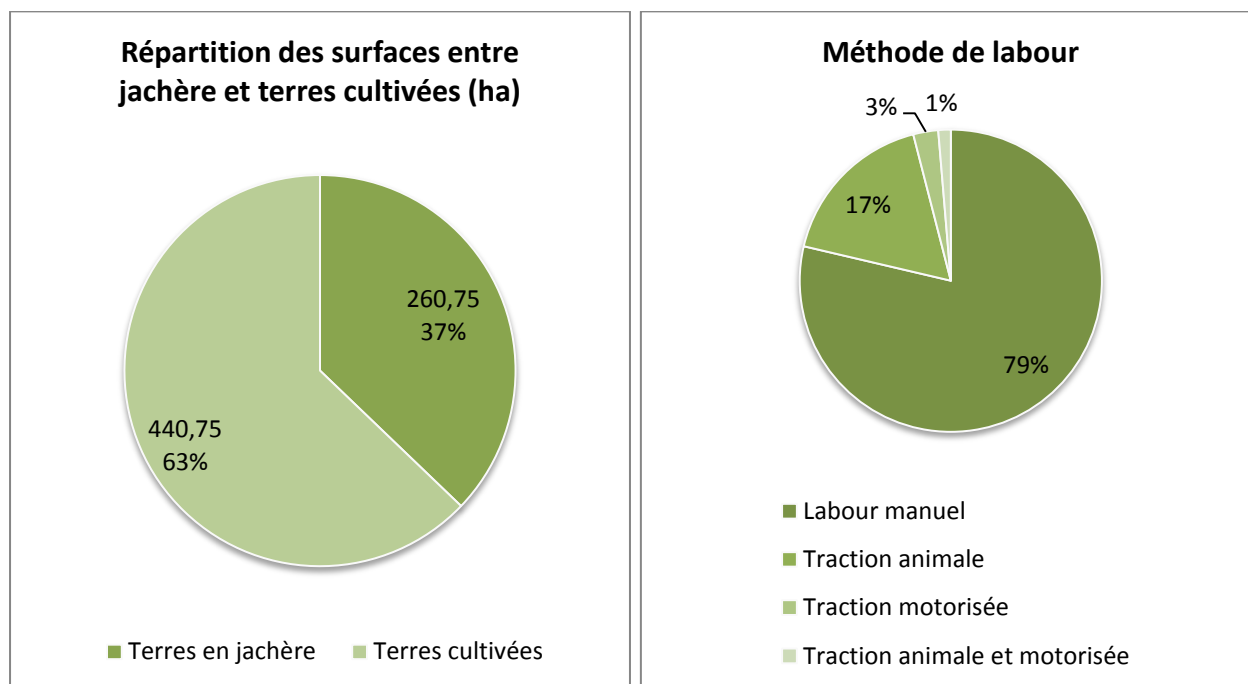


Chapitre 2 : L'anacarde dans les activités et les revenus agricoles des producteurs

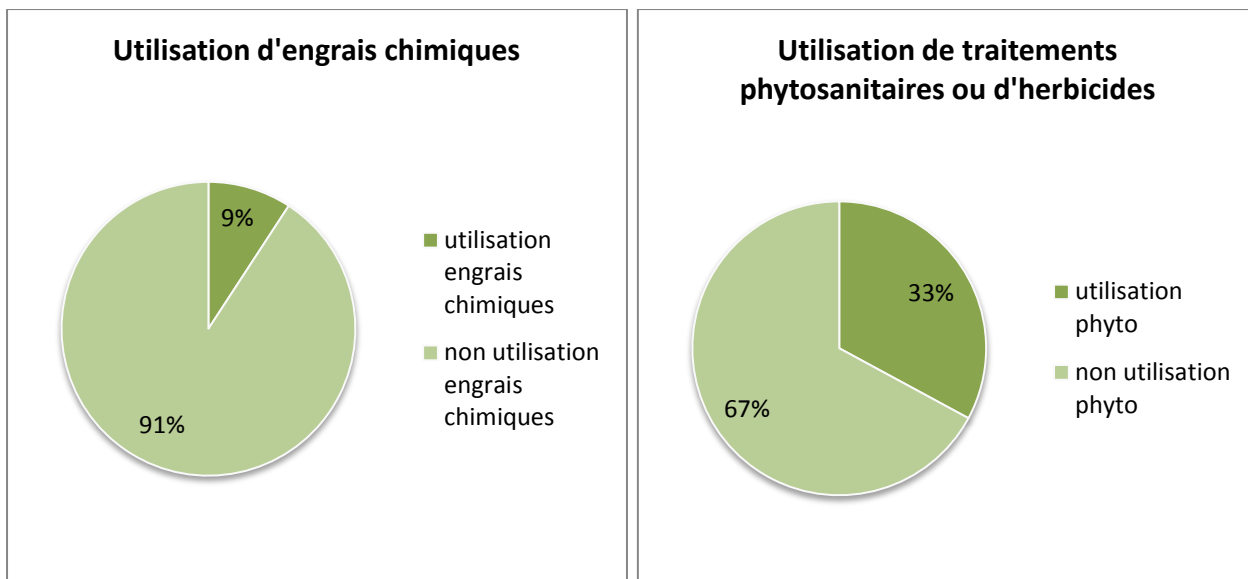
Dans ce chapitre on a cherché à comprendre comment s'organisent les exploitations agricoles des producteurs enquêtés et à différencier plusieurs catégories d'exploitations pour établir une typologie des producteurs d'anacarde.

Système Agraire

Notons tout d'abord que le système de production agricole de la région est extensif. L'agriculture est principalement familiale et manuelle et assez peu de producteurs utilisent des fertilisant et des engrais chimiques. Plus de 90% des producteurs laisse en jachère une partie de leurs terres avec une superficie totale de jachère qui représente plus d'un tiers des surfaces exploitées.



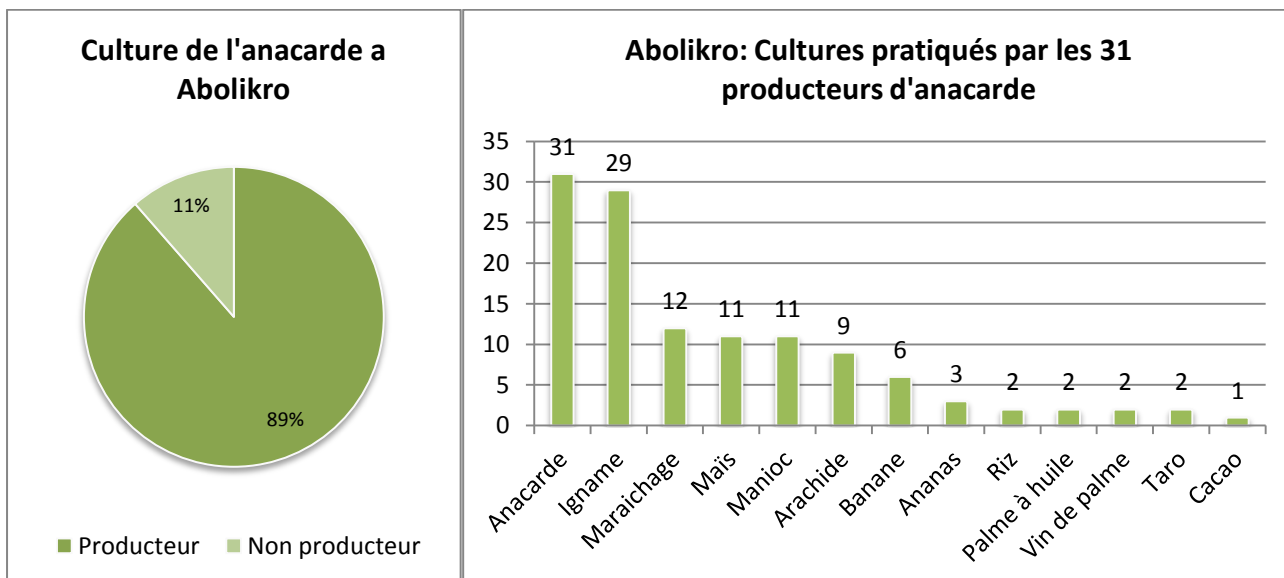
La traction animale et la traction motorisée sont principalement utilisées par les producteurs de coton. Il en va de même pour l'utilisation d'engrais chimiques et les traitements phytosanitaires, même si quelques producteurs font également usage de pesticides sur les cultures de riz et les cultures maraichères ou encore usages d'herbicides pour l'entretien de leur plantation d'anacarde.



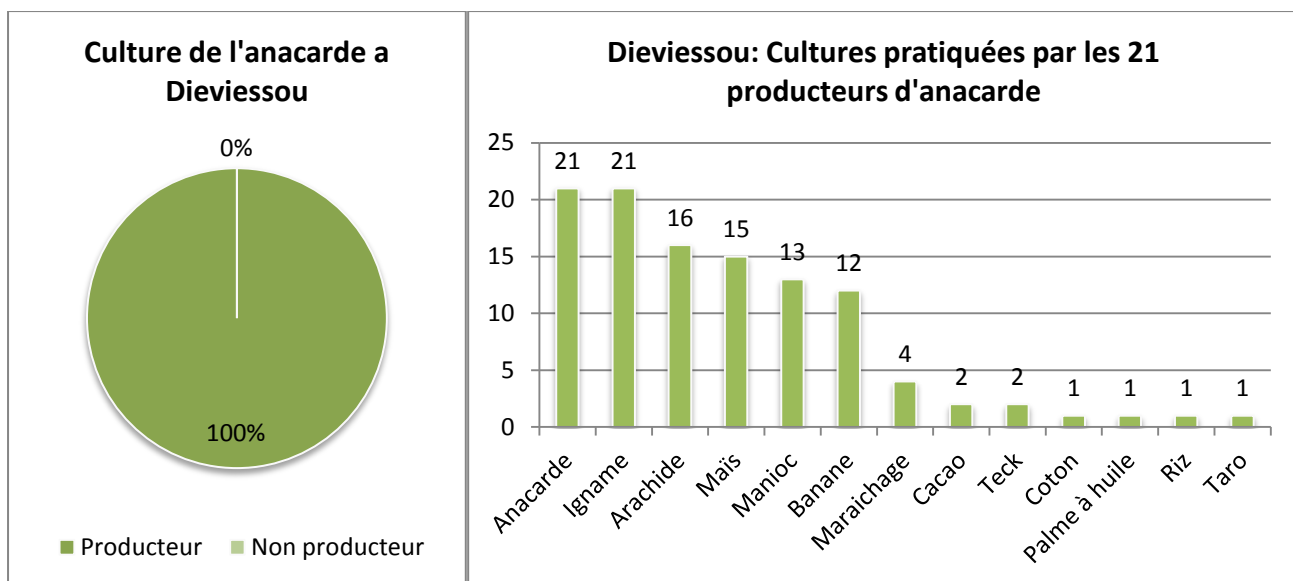
L'anacarde est avec l'igname la culture la plus pratiquée dans la région.

Sans que le choix des enquêtés n'ait été ciblé sur les producteurs d'anacarde, 76 chefs de famille sur 81 ont déclaré être propriétaire d'une plantation d'anacarde. Un résultat impressionnant qui nous a surpris malgré notre expérience dans la filière, mais qui s'explique notamment par le fait que beaucoup d'agriculteurs qui n'incluaient pas l'anacarde dans leurs productions il y a encore 5 ans ont décidé de consacrer une partie de leur superficies cultivées à cette culture de rente.

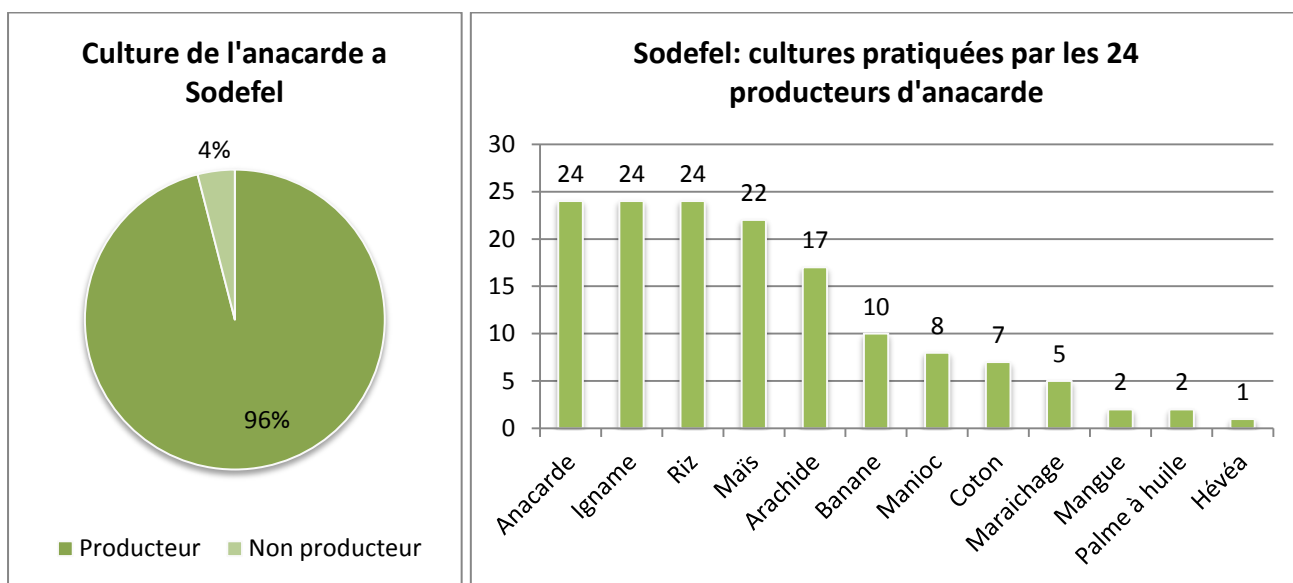
Voici la répartition des diverses cultures pratiqués dans chaque village qui ressort de l'enquête.



Abolikro a pour particularité une plus grande proportion de ménages pratiquant le maraichage semi-intensif à des fins commerciales. A priori, cette situation s'explique par sa situation géographique au bord d'une route goudronnée et à distance relativement proche (35km) de deux villes dont Bouaké qui offre un marché fortement demandeur pour les légumes frais. Cette situation permet notamment aux producteurs qui pratiquent le maraichage de commercialiser leur produit plus facilement et de réduire les pertes occasionnées par le transport.



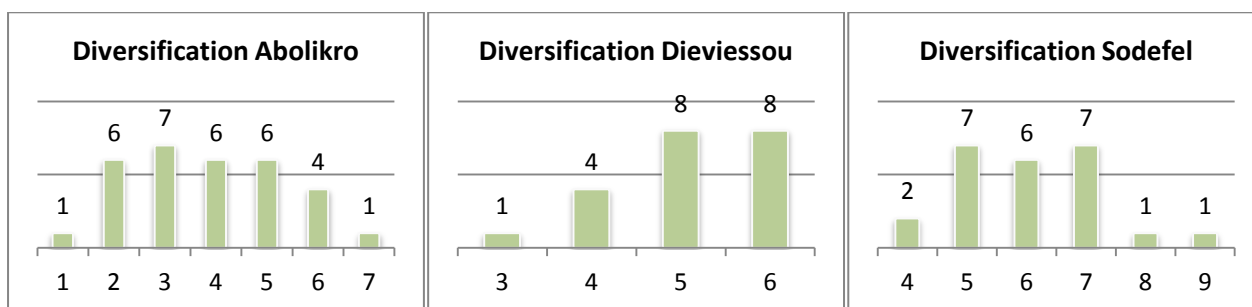
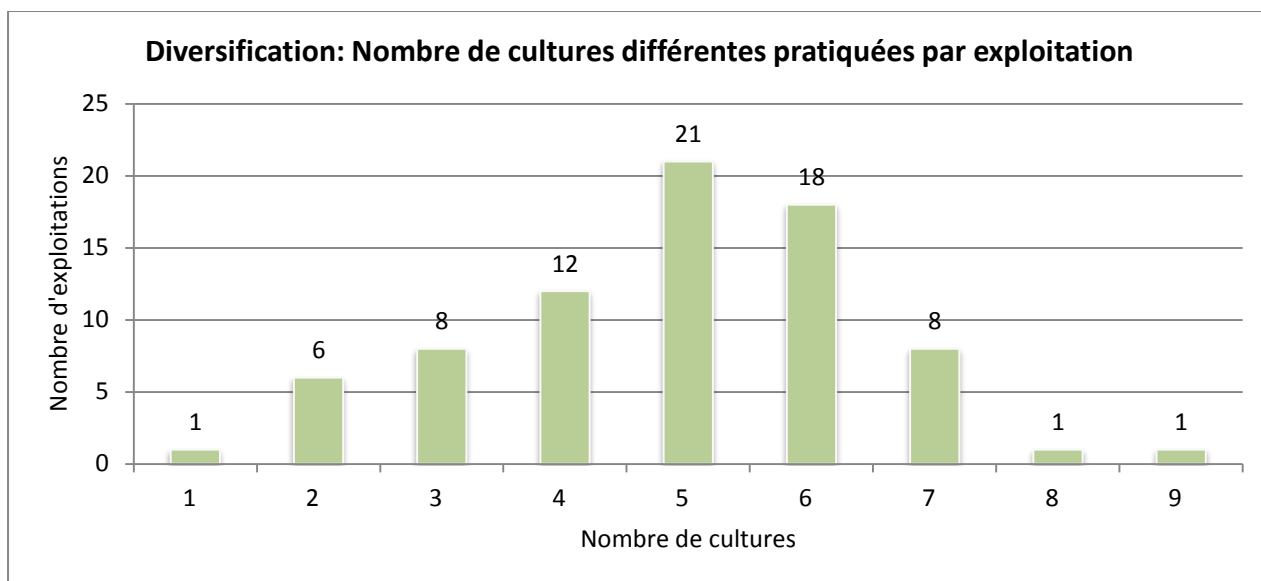
Dans le village de Dieviessou, les cultures pratiquées sont extrêmement représentatives du système agricole dominant la région avec comme cultures principales l'igname, l'anacarde et le maïs et comme cultures complémentaires en rotation l'arachide, le manioc et la banane plantain.



Le système agricole de la région de Sodefel diffère légèrement de celui des deux autres villages pour deux raisons. D'une part, il est légèrement plus au Nord que les deux autres villages et donc, au sein de cette zone de transition entre la forêt tropicale et la savane, appelée forêt claire, son climat tend un peu plus vers un climat de savane, avec une pluviométrie annuelle moindre et plus concentrée. D'autre part, contrairement aux deux autres villages où la population est majoritairement Baoulé, l'ethnie du centre du pays, son peuplement est majoritairement Malinké, ethnie du Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire, une population qui historiquement pratique d'avantage la culture du riz et celle du coton.

Diversification des exploitations

Les exploitations des producteurs d'anacarde sont assez diversifiées, la majorité d'entre eux pratiquant 4 à 6 cultures différentes.

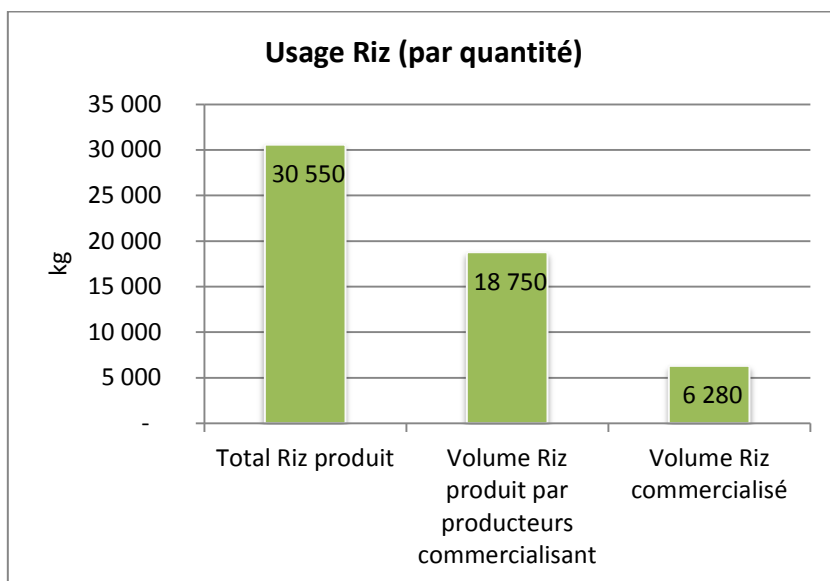
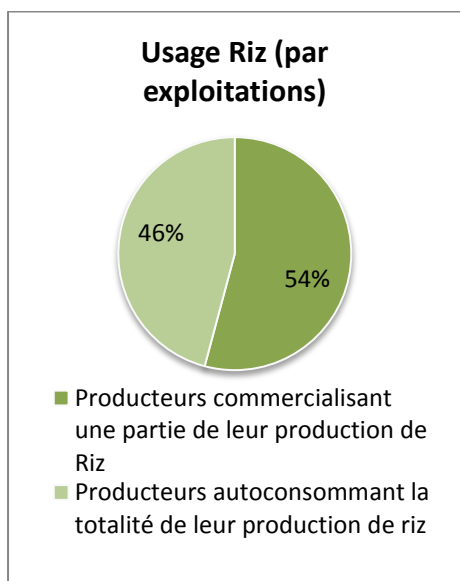
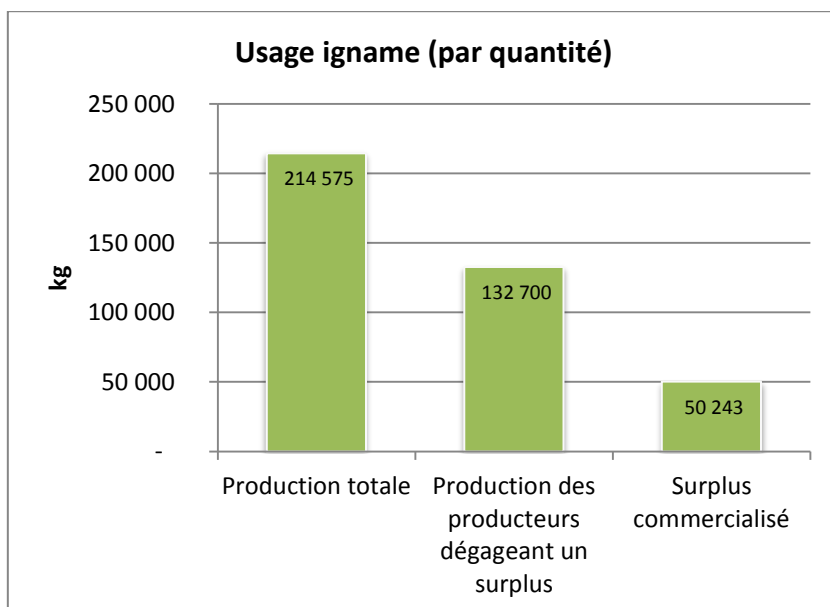
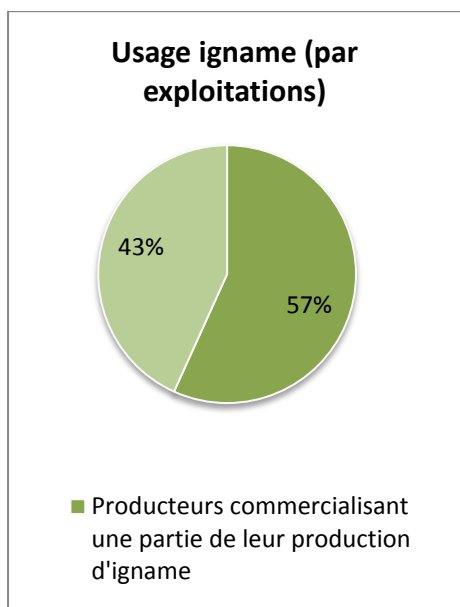


On peut remarquer qu'une partie des exploitations d'Abolikro sont relativement moins diversifiées que celles des deux autres villages, mais dans l'ensemble l'importante diversification des exploitations est observable dans chacun des trois villages. Notons également que le seul ménage qui ne cultive qu'une seule culture (l'anacarde) est celui d'une veuve qui est par ailleurs soutenue financièrement par ses enfants partis travailler en ville, c'est donc un cas extrêmement exceptionnel.

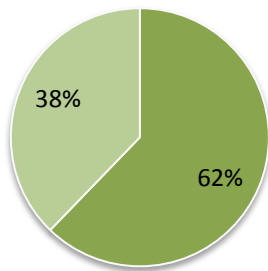
Cette diversification est avant tout un moyen de limiter les risques en termes de production (risque climatique et risque écologique) et de commercialisation (risque de prix). Mais elle correspond également à un cycle de rotation de culture qui se construit généralement autour de l'igname et du maïs dans un premier temps, cultures très exigeantes en terme de qualité du sol, puis du manioc et du plantain, cultures exigeantes également mais moins prioritaires pour l'alimentation, pour finir par l'arachide qui est une légumineuse capable de pousser sur des sols dégradés. Les terres usées retournent ensuite en jachère. Ces cycle durent normalement 6 à 15 ans, avec une phase de jachère de 5 à 8 ans selon la productivité des terres défrichées et la force de travail disponible pour le défrichage des jachère.

Utilisation des différentes cultures

Les principales cultures vivrières sont l'igname, le riz, le manioc et la banane plantain. Pour ces cultures la majorité des producteurs ne commercialisent que le surplus. Le Maïs et l'arachide sont également des cultures vivrières importantes mais dont la culture est d'avantage pratiquée pour la vente.

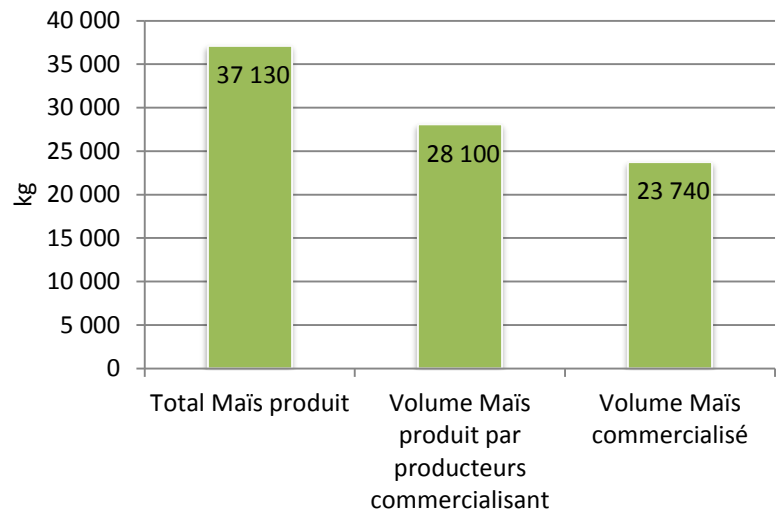


Usage Maïs (par exploitations)

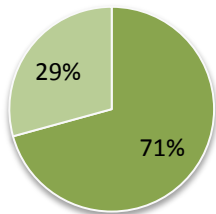


- Producteurs commercialisant une partie de leur production
- Producteur autoconsommant toute leur production

Usage Maïs (par quantité)

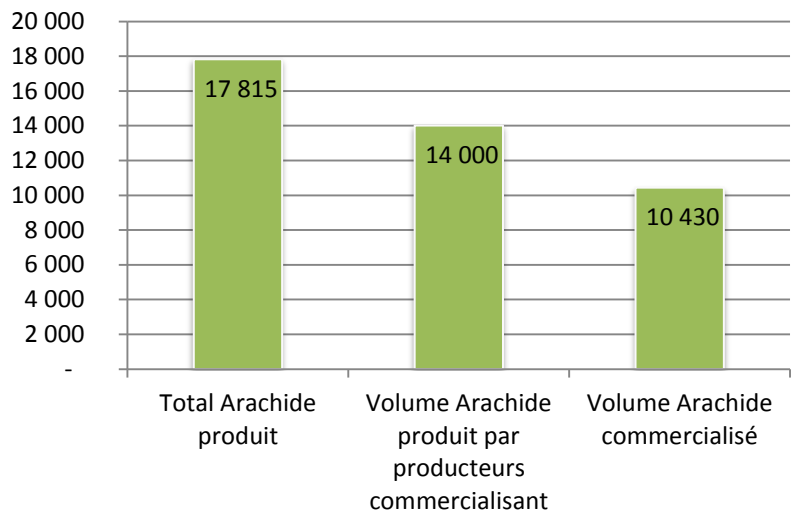


Usage Arachide (par exploitations)

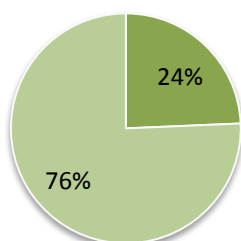


- Producteurs commercialisant une partie de leur production de Arachide
- Producteurs autoconsommant la totalité de leur production de Arachide

Usage Arachide (par quantité)

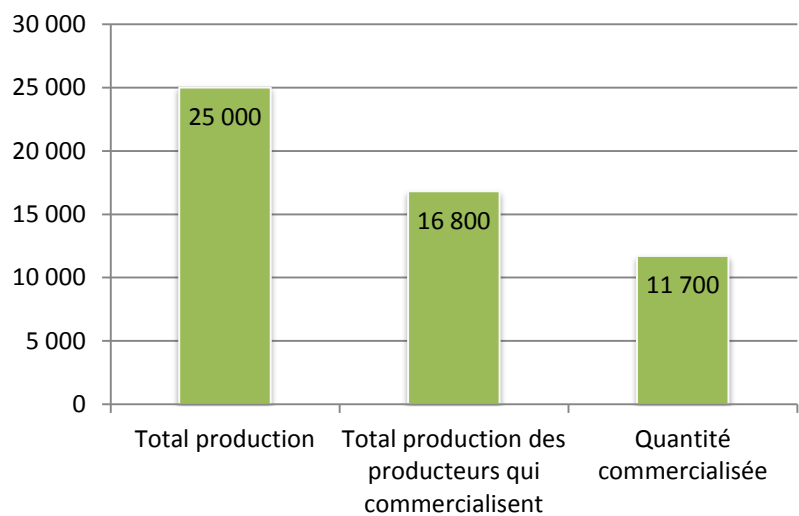


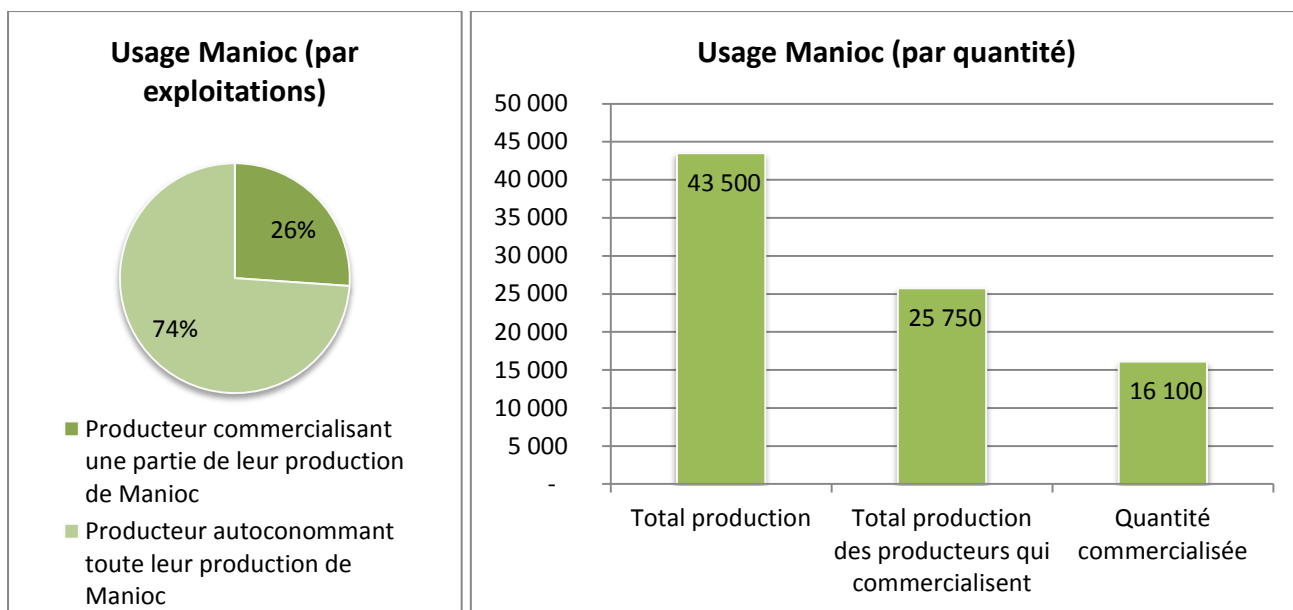
Usage Plantain (par exploitations)



- Producteur commercialisant une partie de leur production de plantain
- Producteur autoconsommant toute leur production de Plantain

Usage Plantain (par quantité)





Quelques producteurs cultivent également le taro mais les données collectées sont insuffisantes pour estimer les volumes de production. Cette culture semble à usage purement alimentaire.

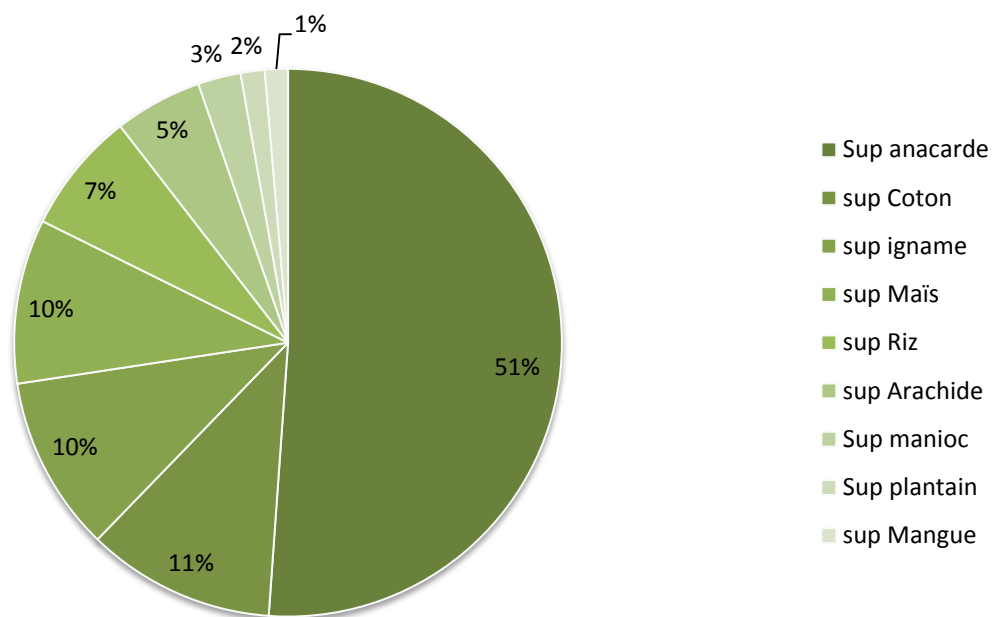
Les principales cultures de rentes sont l’anacarde, le maraichage (tomate, piment, courgette et chou entre autres), le coton et le palmier à huile. Quelques ménages possèdent des plantation de cacao en dehors du village où la pluviométrie est insuffisante pour obtenir de bons rendements.

Superficies des différents cultures

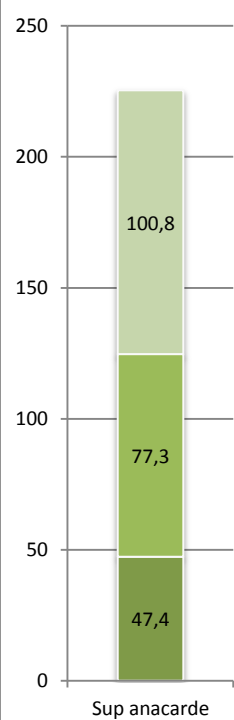
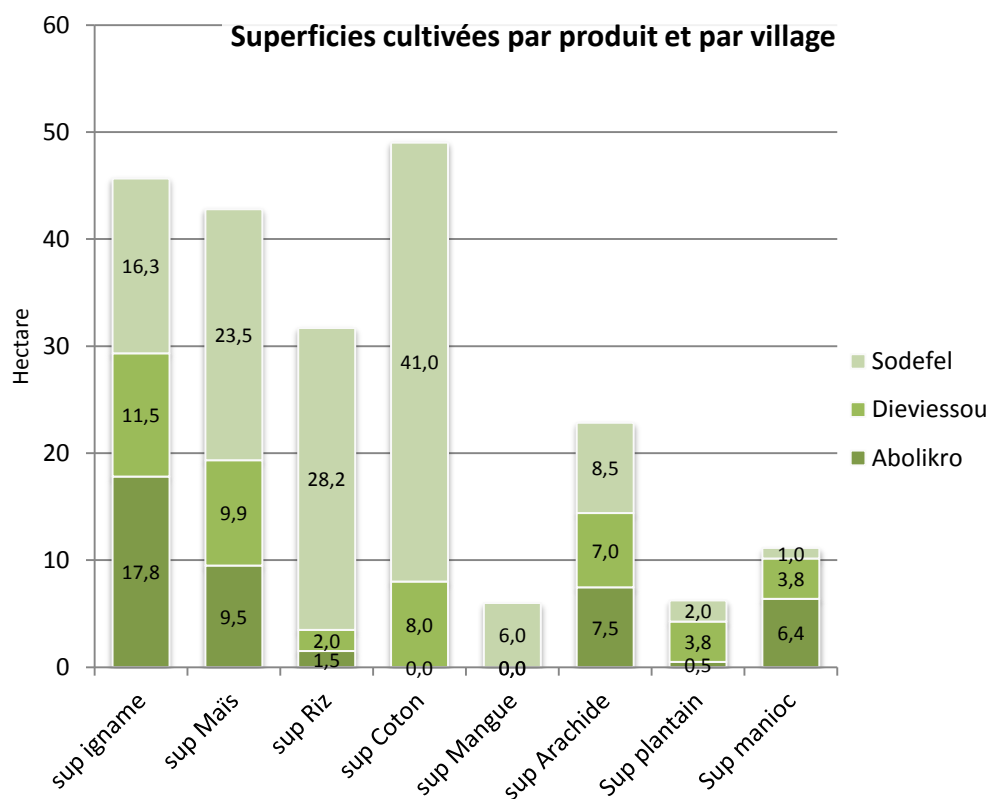
Dans le système agraire de la région, l’anacarde domine clairement les superficies cultivées. Il s’agit d’une culture particulièrement extensive qui est planté en fin de cycle de rotation de culture sur des terres appauvries. Etant donnée l’absence de variétés sélectionnées et de péinières d’anacarde, les graines sont plantées au milieu d’une culture annuelle. Les trois ou quatre premières années, les producteurs continuent généralement des pratiquer une culture annuelle (arachide, maïs, manioc, igname) entre les jeunes pieds d’anacardier, pour gagner en temps de travail en combinant défrichage et entretien.

Cette pratique réduit la surface de jachères disponibles, mais ne semble pas encore avoir eu d’impact marquant sur l’appauvrissement des terres étant donné l’importance des surfaces de jachère disponibles et le développement relativement récent (par rapport aux cycle cultureux) de la culture de l’anacarde dans la région.

Répartition des superficies cultivées par culture



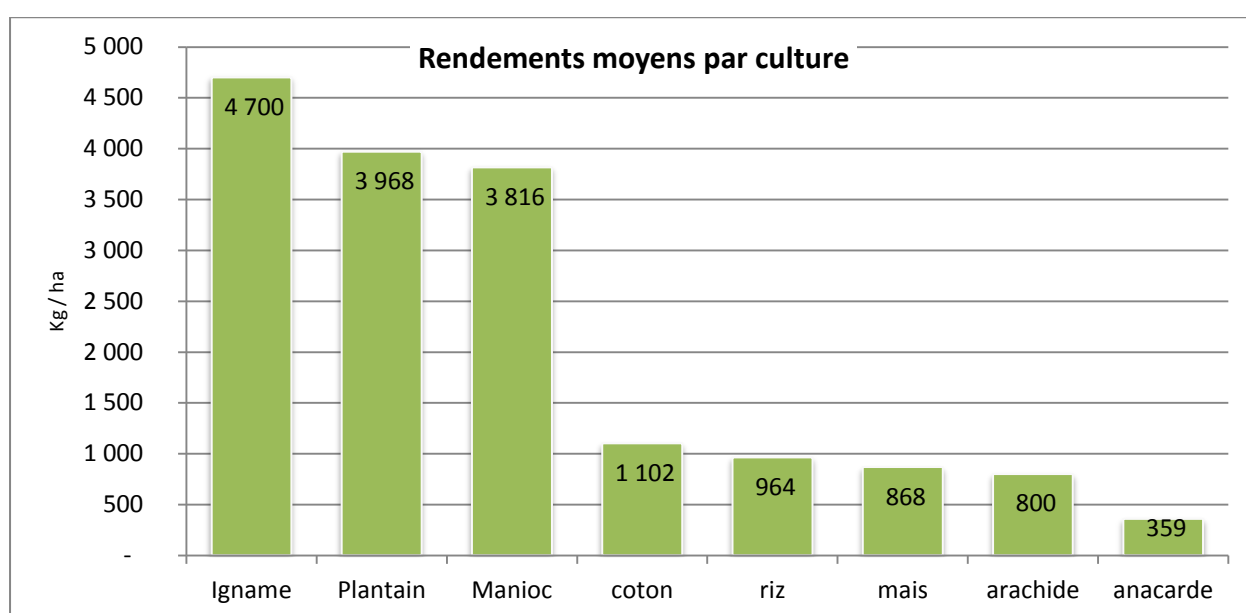
Superficies cultivées par produit et par village



Rendements moyens

Voici les rendements moyens par culture obtenus sur la base des informations les plus fiables fournies par les producteurs. Pour chacun de ces produits, on voit que le rendement moyen est bien inférieur aux rendements théoriques donnés par la littérature agronomique qui sont en général plus du double de ces rendements.

Il est bien visible que l'anacarde est la culture potentiellement la plus extensive avec les rendements à l'hectare les plus bas de toutes les cultures produites. Au contraire, les tubercules et le plantain ont des rendements très élevés qui permettent de limiter très fortement l'insécurité alimentaire dans la région, contrairement aux régions sahéliennes du Burkina Faso, du Mali du Sénégal ou du Niger où seules les céréales poussent et où les rendements sont susceptibles d'être insuffisants pour subvenir à l'alimentation des ménages.



Notons que pour l'anacarde, n'ont été pris en compte que les parcelles productives, c'est-à-dire celles de plus de 5 ans.

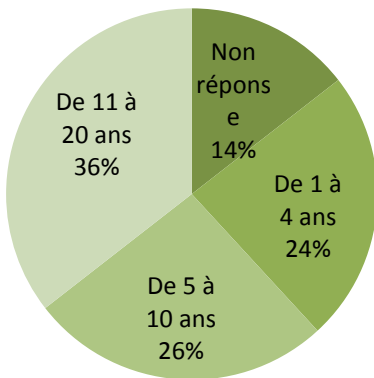
Age des plantations d'anacarde

L'analyse de l'âge des plantations d'anacarde fait ressortir deux pics de plantation :

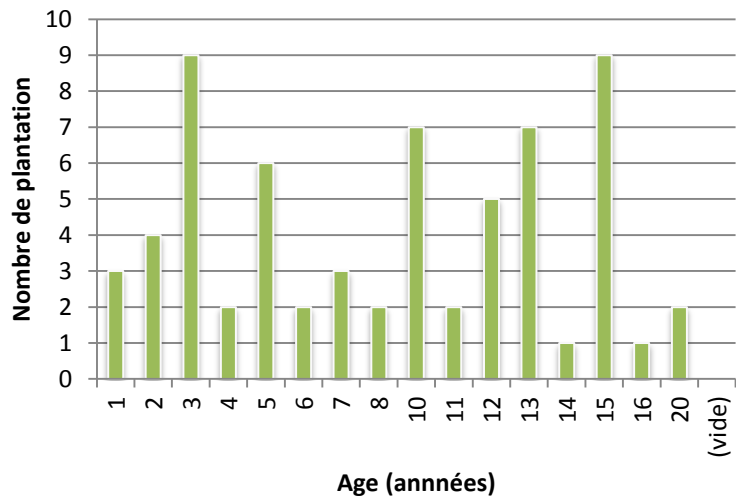
- l'un entre 1997 et 2002 qui concerne la majorité des plantations actuellement en production et correspond à une période où les prix de l'anacarde sur le marché international combinés aux taux de change Franc CFA – Dollar US ont maintenu des prix très élevés (entre 300 et 500 FCFA/kg) sur le marché local ivoirien.
- L'autre de 2008 à aujourd'hui, donc pour des parcelles qui ne sont pas encore ou rentrent tout juste en production. Elle correspond à la remontée globale des prix de l'anacarde sur le marché international (année 2009 mise à part). Bien qu'il concerne un nombre important de parcelle, ce deuxième pic est beaucoup plus restreint en terme de surface. Comme on le verra plus loin, cette réduction des surfaces plantées correspond principalement à une sociologie des producteurs qui

participent à cette deuxième vague de plantation : ce sont des producteurs plus pauvres qui ont généralement une superficies cultivée plus réduite et une plus faible force de travail et qui plantent l'anacarde moins dans un logique de création de « plantations d'anacarde » que dans une logique de diversification d'une petite partie de leur superficie cultivée.

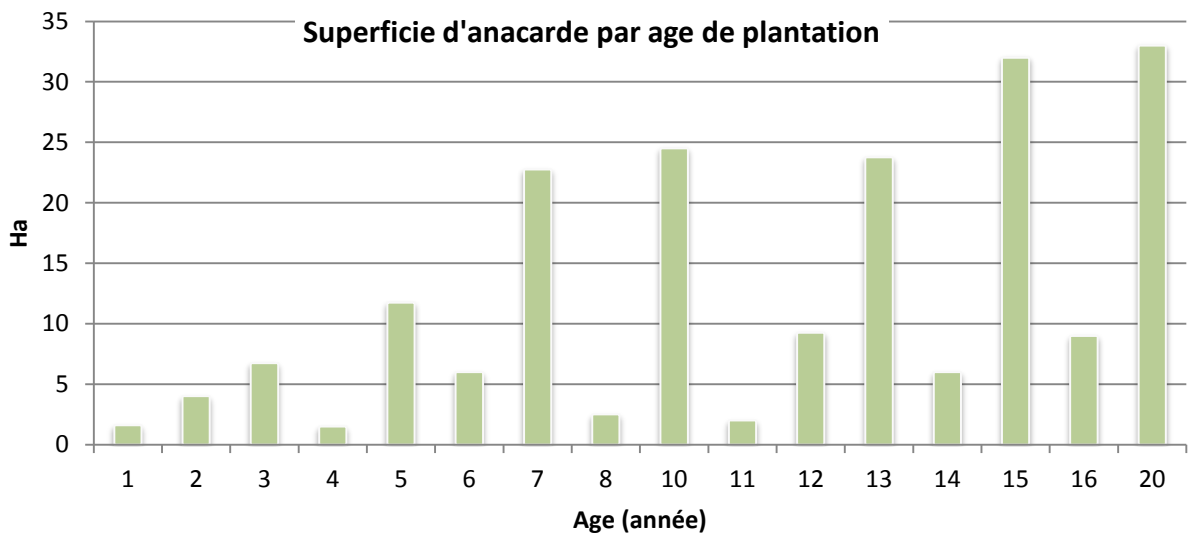
Répartition de l'age moyen des plantation d'anacarde



Nombre de plantation par age



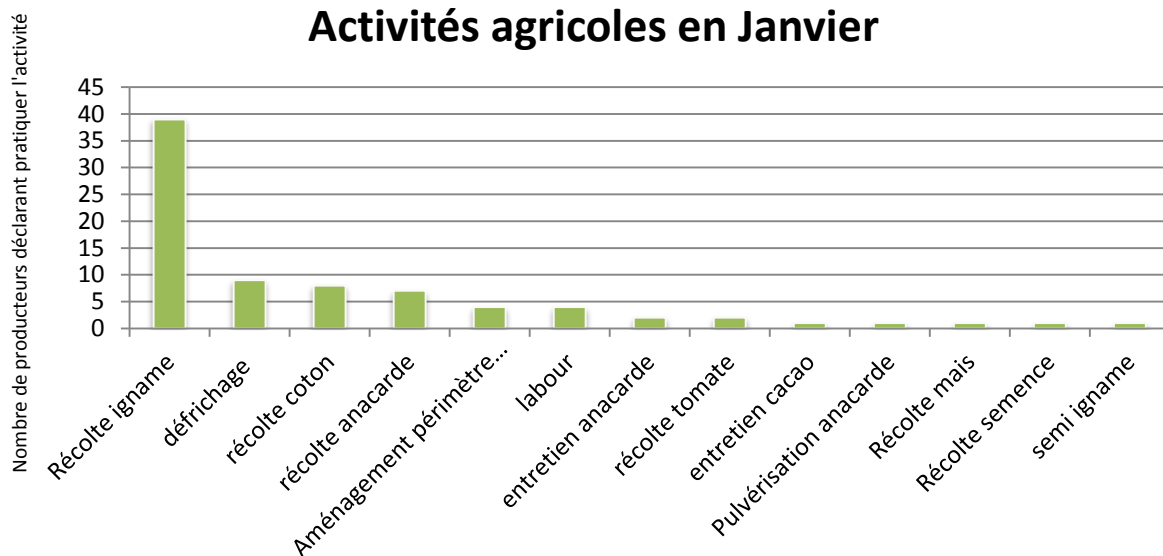
Superficie d'anacarde par age de plantation



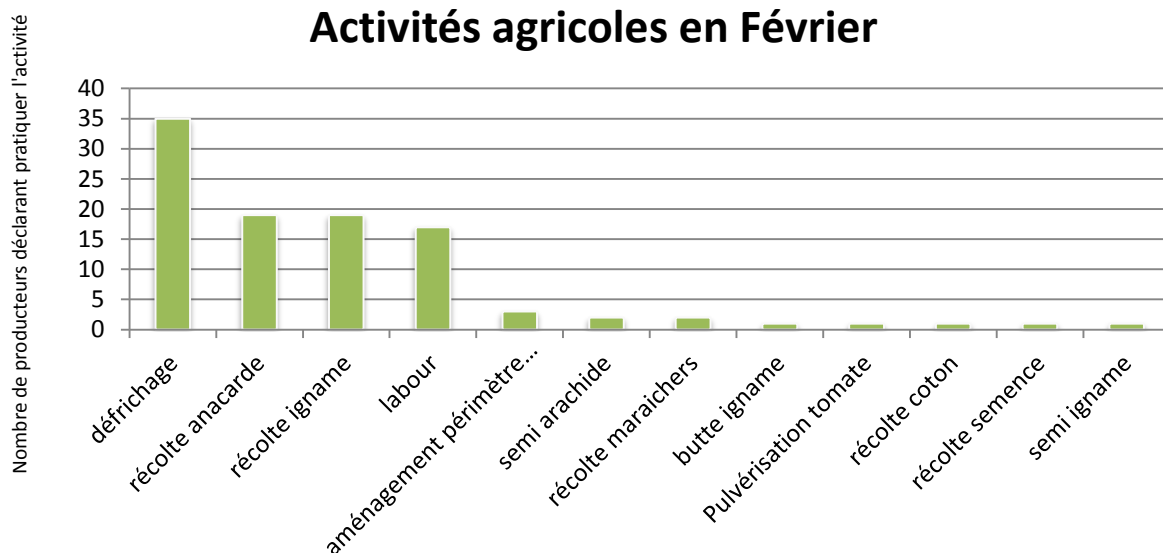
Organisation du travail

La réalisation d'un calendrier d'activité avec les producteurs a permis de comprendre qu'elles sont les activités qui les mobilisent aux différentes période de l'année.

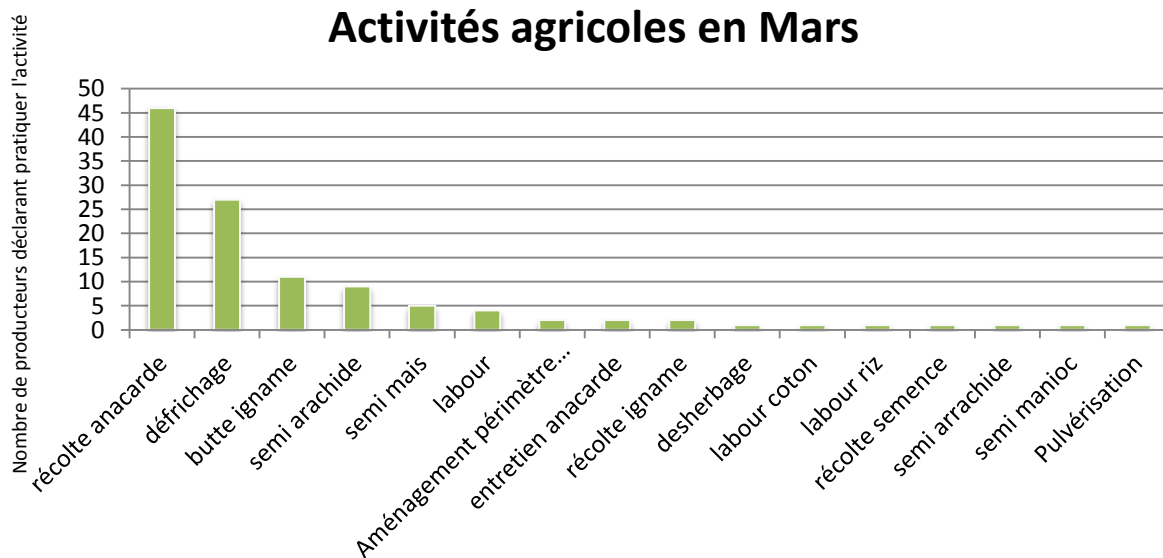
Activités agricoles en Janvier



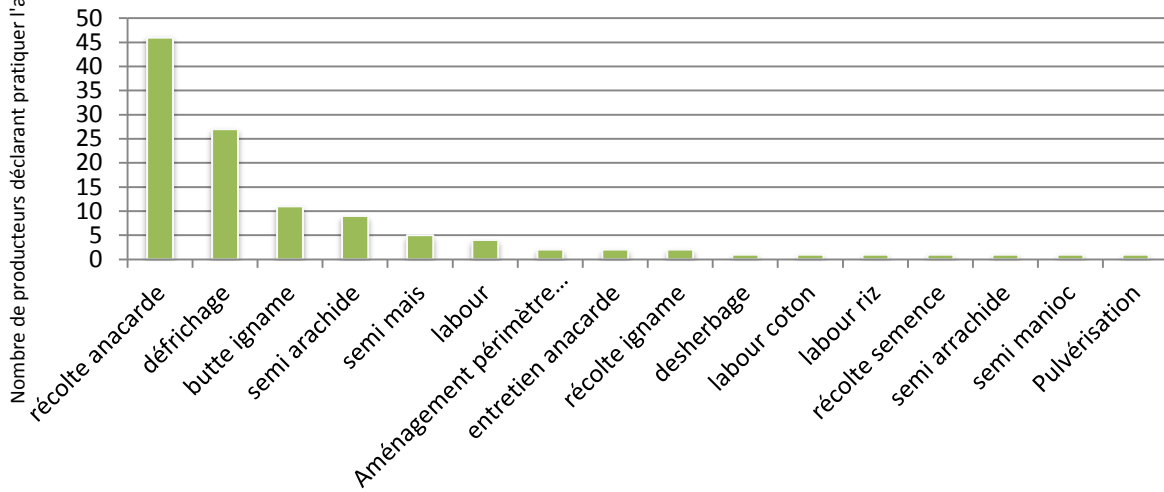
Activités agricoles en Février



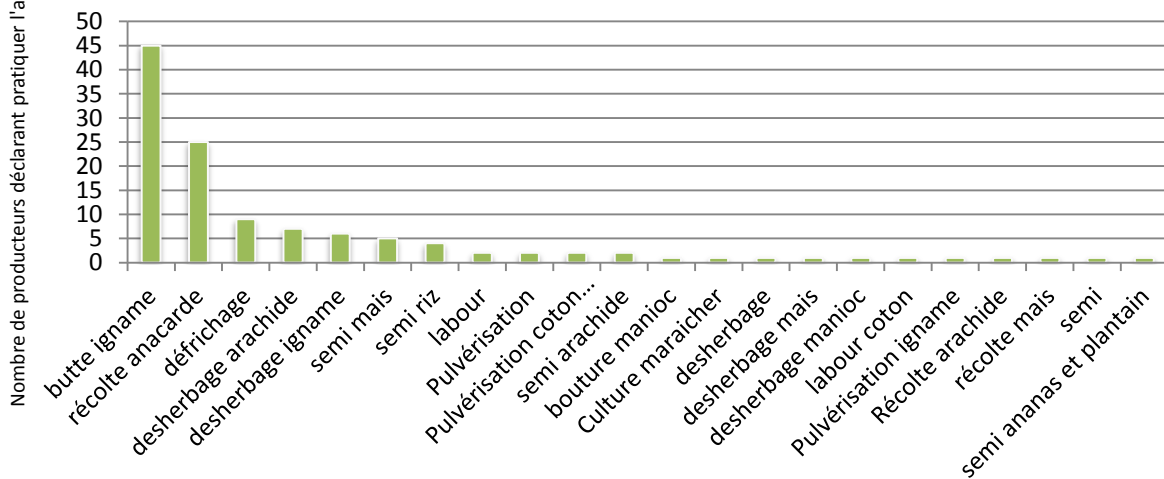
Activités agricoles en Mars



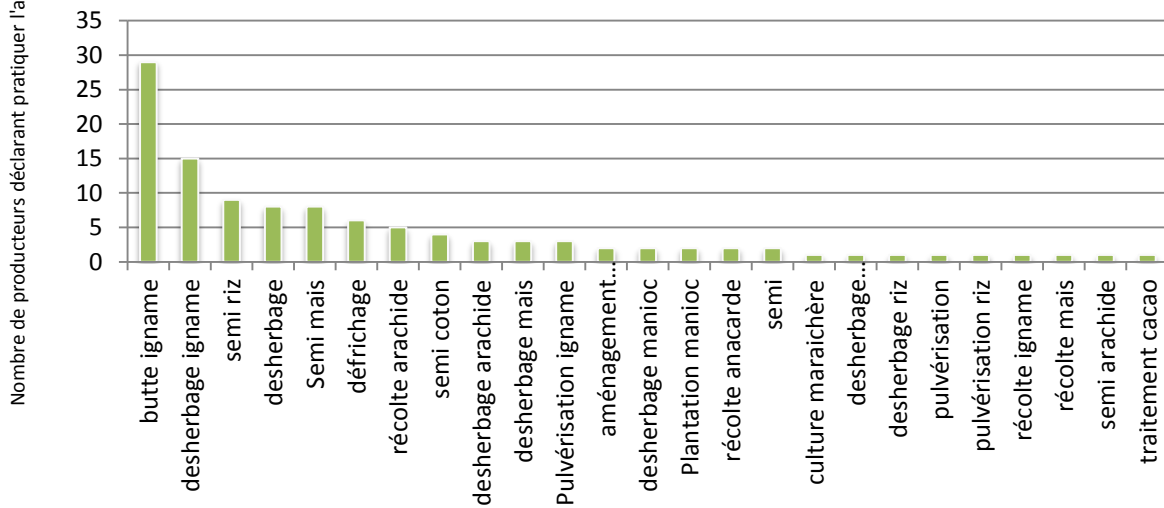
Activités agricoles en Avril



Activités agricoles en Mai

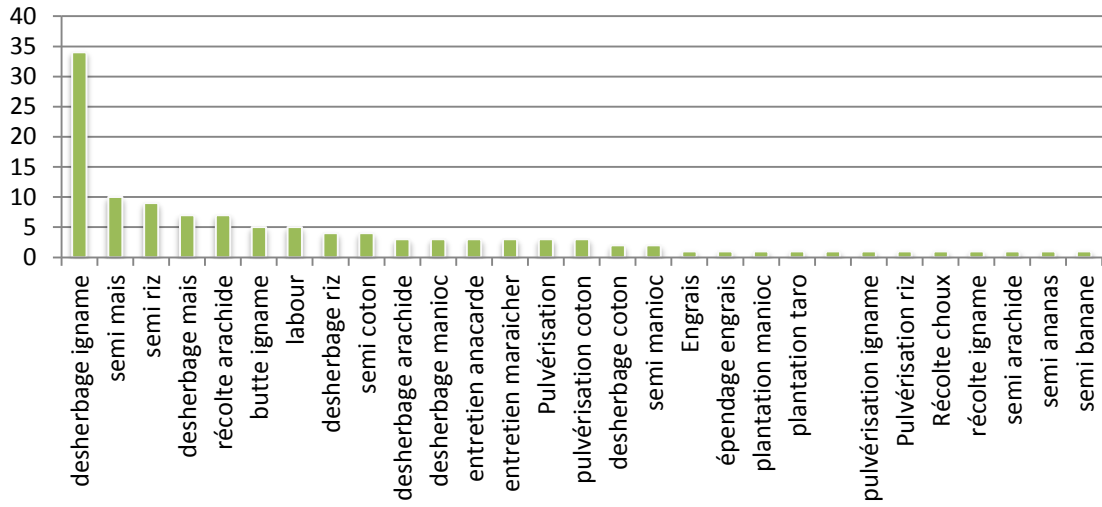


Activités agricoles en Juin



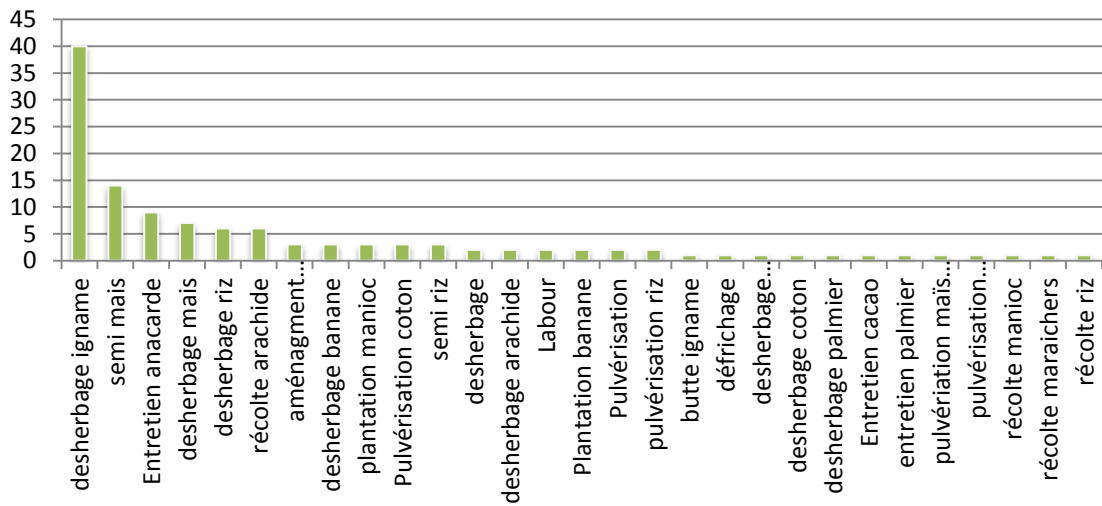
Activités agricoles en Juillet

Nombre de producteurs déclarant pratiquer l'activité



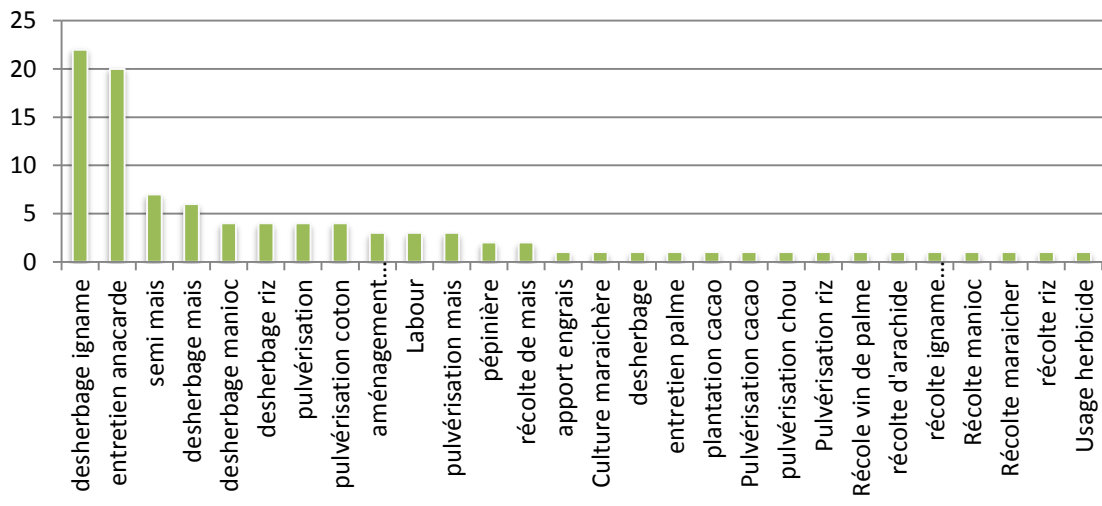
Activités agricoles en Août

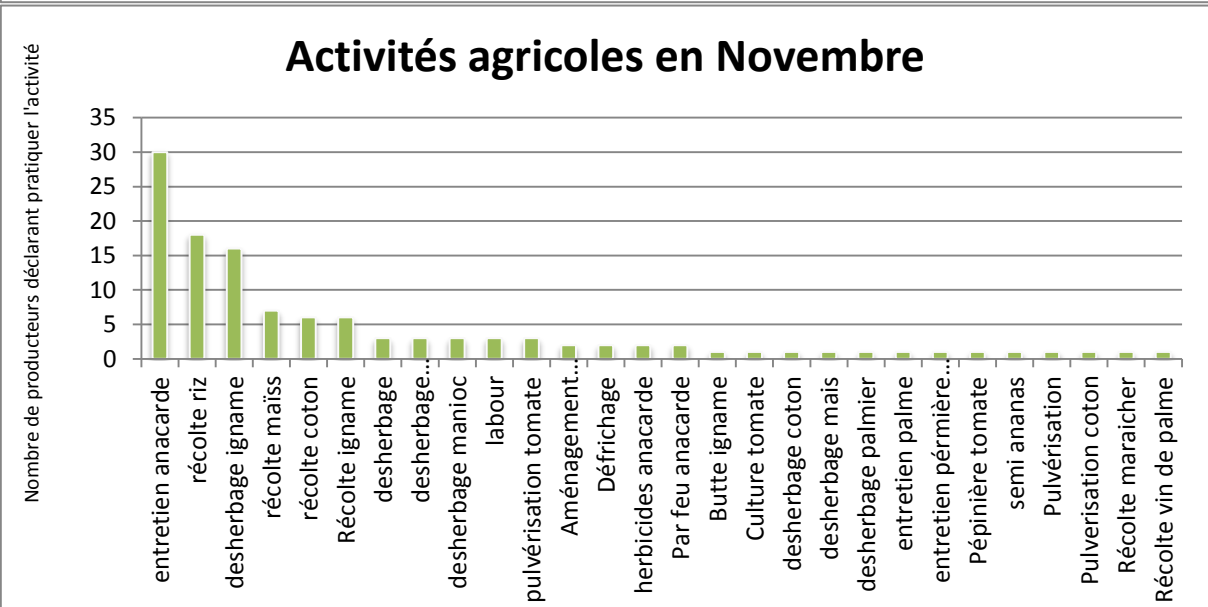
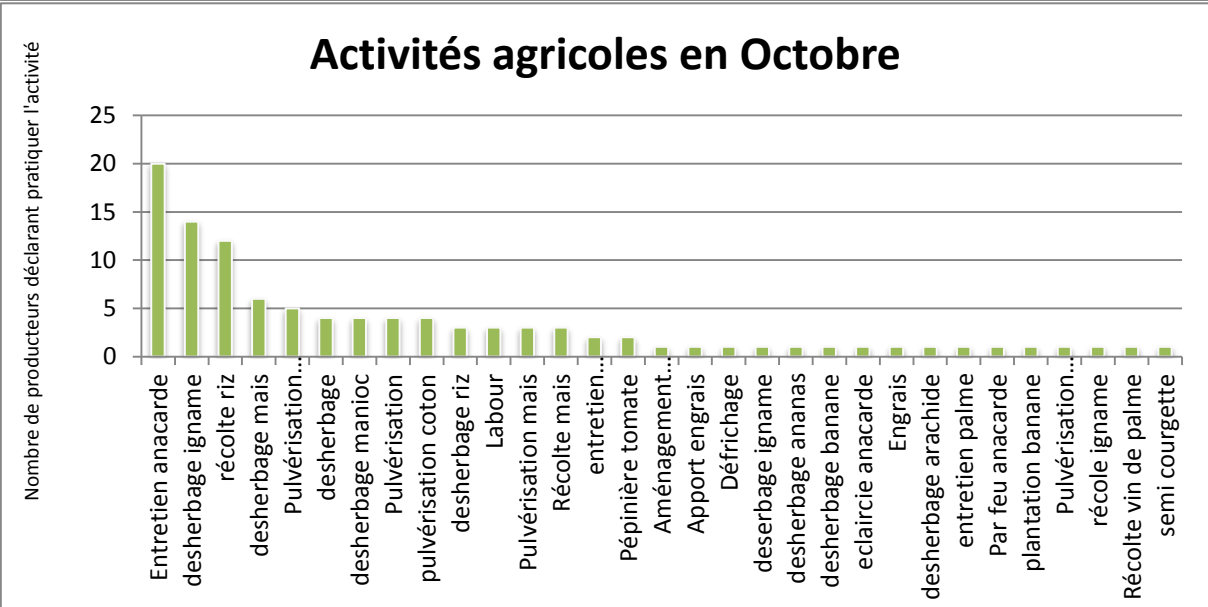
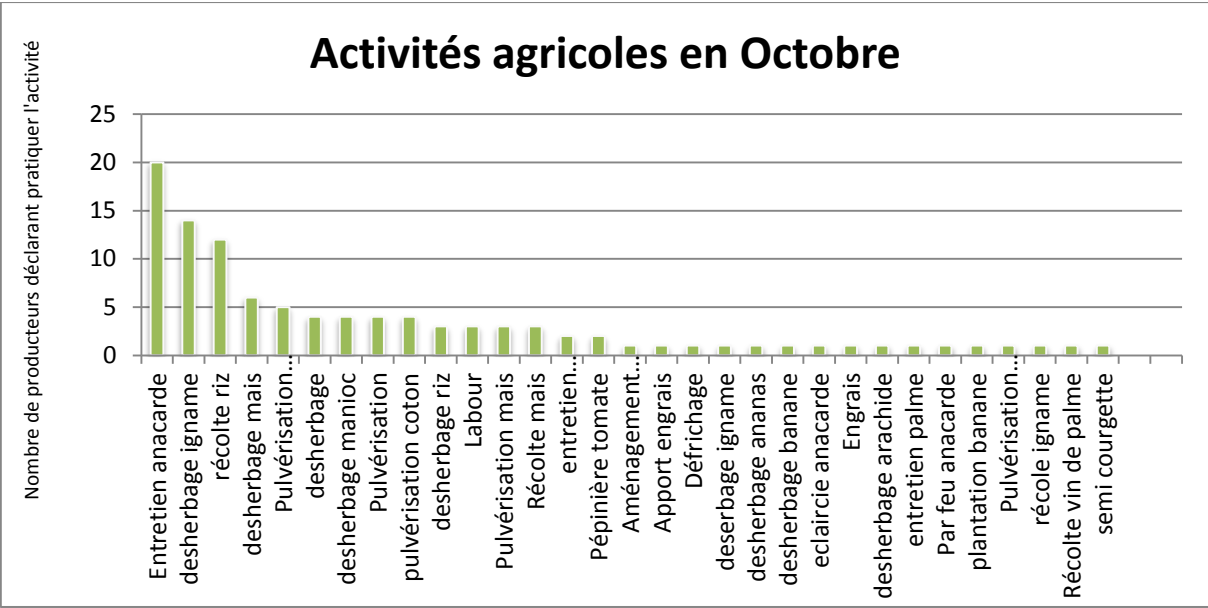
Nombre de producteurs déclarant pratiquer l'activité

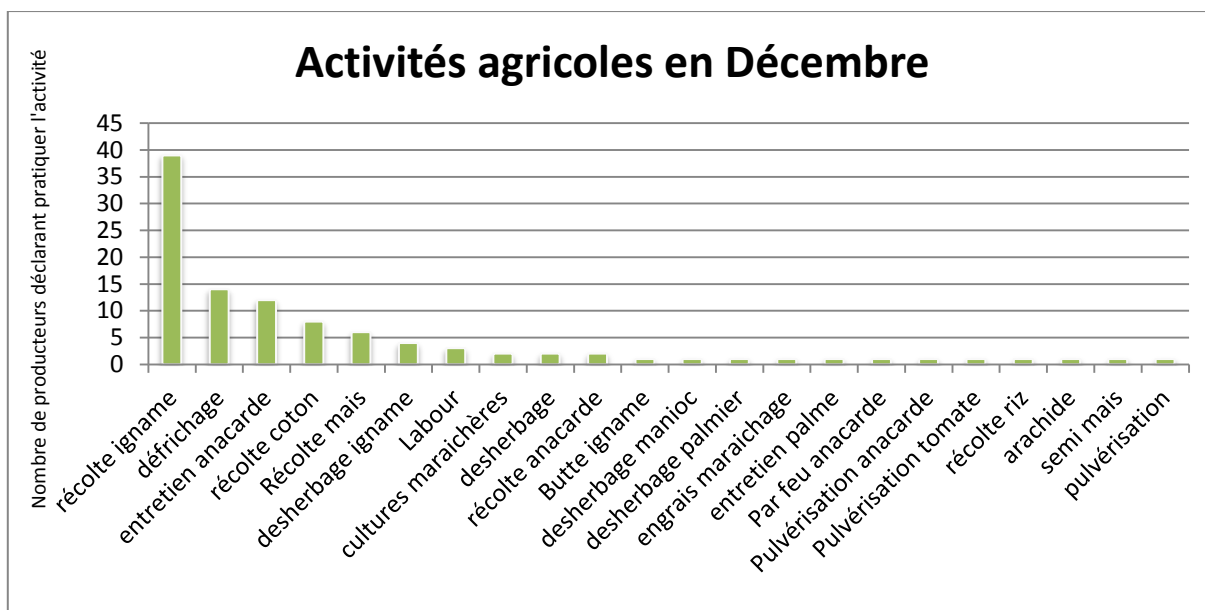


Activités agricoles en Septembre

Nombre de producteurs déclarant pratiquer l'activité







Voici un calendrier synthétique des grandes phases d'activités agricoles par type de culture :

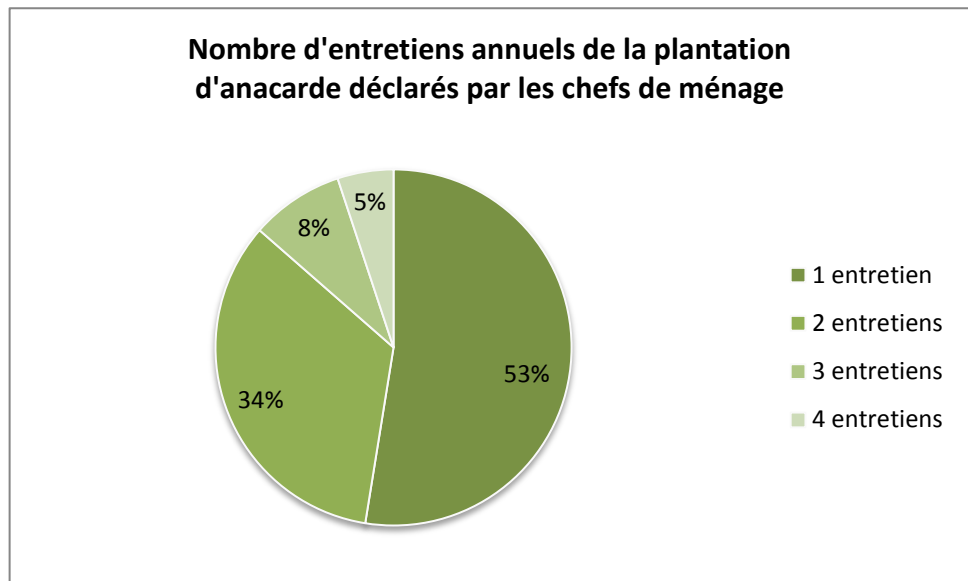
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Climat	Temps sec	Temps sec	Temps sec	Petites pluies	Petites pluies	Petites pluies	Grosses pluies	Grosses pluies	Grosses pluies	Dernières pluies	Temps sec	Temps sec
Cultures annuelles	Fin récoltes	Défriche	Défriche	Début mise en culture	Mise en culture	Mise en culture	Mise en culture	Sarclage	Sarclage	Sarclage	Début récoltes	Récoltes
Anacarde	Fin entretien	début récolte	récolte	récolte	fin récolte			Entretien	Entretien	Entretien	Entretien	Entretien
Maraichage	Installation ou récolte	Installation ou récolte	Installation ou récolte	Installation ou récolte	Installation ou récolte	Installation ou récolte	Installation ou récolte	Installation ou récolte	Installation ou récolte	Installation ou récolte	Installation ou récolte	Installation ou récolte

Voici un calendrier comparable, étudiant la répartition moyenne des activités en fonction de la force de travail différenciée entre les hommes « forts » et les travailleurs aillant une force physique moindre (femmes, préadolescent, personnes âgées).

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Climat	Temps sec	Temps sec	Temps sec	Petites pluies	Petites pluies	Petites pluies	Grosses pluies	Grosses pluies	Grosses pluies	Dernières pluies	Temps sec	Temps sec
Jeunes hommes et hommes	Récolte et défrichage	Défriche	Défriche	Défriche et buttes igname	Buttes igname	Buttes igname, semis	Semis	Sarclage	Sarclage	Sarclage	Sarclage et récolte	Récoltes Sarclage et récoltes
Femmes, enfants et vieux	Récoltes vivriers	Récolte anacarde	Récolte anacarde	Récolte anacarde	Récolte anacarde	Semis	Semis	sarclage	sarclage	sarclage	Récoltes vivriers	Récoltes vivriers

L'un des gros avantages de l'anacarde est donc de ne demander presque aucun travail pendant la période de mise-en-place des cultures annuelles. Cette période est critiques car c'est à ce moment qu'en fonction de sa force de travail disponible le ménage mais en culture plus ou moins de surface.

La période d'entretien de l'anacarde présente par contre un problème de compatibilité avec les autres activités agricoles car elle doit normalement être faite à plusieurs reprises pendant les périodes d'entretien et de récolte des cultures annuelles. Cette moindre compatibilité avec les cultures vivrières explique en partie le fait que très peu de producteur entretiennent correctement leur plantation d'anacarde comme cela est visible sur le graphique ci-contre.



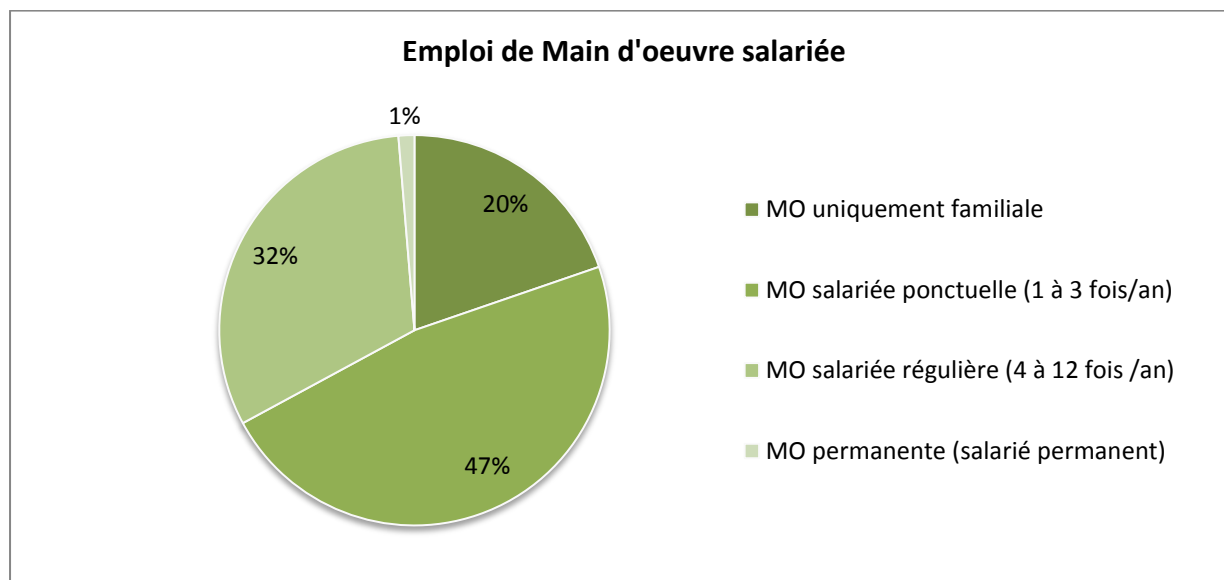
C'est également cette contrainte qui pousse les producteurs à planter leurs arbres de façon serrée pour limiter l'enherbement et réduire le travail d'entretien. Ces pratiques culturales ont un mauvais impact sur les rendements des parcelles d'anacarde mais seront difficiles à faire évoluer dans un système agraire très extensif qui est celui de la grande majorité des zones de culture de l'anacarde en Côte d'Ivoire.

Notons que le maraichage dans les zones de baffons est une activité d'autant plus intéressante qu'elle peut être pratiquée toute l'année et venir combler les creux d'activités dans le calendrier agricole. Elle recèle toutefois deux principales contraintes : d'une part elle demande un investissement initial en semences, engrais et produits phytosanitaires de plus de 300 000 FCFA/ha² bien plus important que pour les autres cultures. D'autre part, elle nécessite un accès rapide à un marché étant donné le faible temps de stockage supporté par les productions maraichères.

² Soit plus 30 000 FCFA sur 0,1ha qui est la superficie la plus souvent cultivée (environ 20 000 FCFA d'engrais, 6000 FCFA de traitement phytosanitaire, 4000 FCFA de semences)

Main d'œuvre agricole

La majorité de la Main d'œuvre est familiale mais beaucoup de producteurs ont recours à des travailleurs journaliers (groupes de jeunes ou travailleurs étrangers au village) de façon ponctuelle pour combler un retard ou compenser une absence (notamment lors des cas de maladie) lors d'une activité agricole. Seul un tiers des producteurs ont recours à de la main d'œuvre salariée de façon régulière, comme cela est visible sur le graphique ci-dessous.

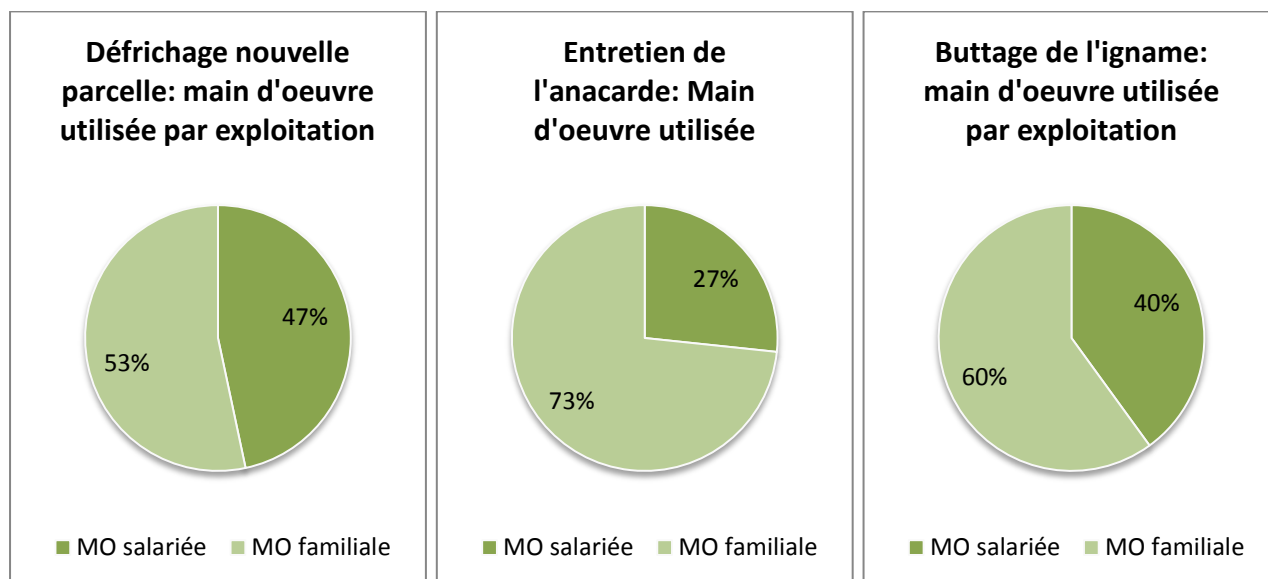


Le coût de la Main d'œuvre salariée varie entre 500 et 1500 FCFA/jour selon l'effort physique et la disponibilité de manœuvres. Le salaire journalier majoritairement pratiqué est de 1000 FCFA/jour. Voici le temps de travail moyen nécessité pour les principales activités agricoles et le coût lorsque la main d'œuvre est salariée.

Activité	Homme-Jour/ha/mois	Nombre de mois	Coût Homme-Jour	Coût activité si MO salariée
Défrichage nouvelle parcelle (mise en culture de terres en jachère)	30	1	1000 - 1500	30 000 - 45 000
Butte et semi igname	30	1	1000 - 1500	30 000 – 45 000
Labour	20	1	1000 - 1500	20 000 – 30 000
Semi maïs, riz, manioc, arachide	10	1	1000	10 000
Sarclage	20	3	1000 - 1500	60 000
Récolte igname - manioc - arachide	15	1	1000	15 000
Récolte maïs, riz	10	1	1000	10 000
Entretien jeune plantation anacarde	15	3	1000	45 000
Entretien plantation anacarde > 8 ans	4	3	1000	12 000
Récolte anacarde	8	3	500 - 1000	12 000 – 24 000

En comparaison aux autres cultures, l'anacarde apparait comme une activité peu intensive en main d'œuvre et avec des coûts de production particulièrement faibles.

Mis-à-part la culture du coton, pour laquelle toutes les exploitations cotonnières emploient des manœuvres, les trois activités qui mobilisent principalement de la main d'œuvre salariée sont le défrichage, l'entretien des plantations d'anacarde pendant les récoltes annuelles (Nov-Dec-Jan) et le buttage/semi de l'igname.



Certains producteurs sont également organisés en groupe de travail de 5 à 10 personnes, principalement pour les mises-en-cultures. Le groupe passe tour à tour dans les parcelles de chaque membre. Le ménage dont la parcelle est mise-en-valeur paye le repas du midi des travailleurs. Cette organisation du travail semble permettre une plus grande motivation au travail et une augmentation des surfaces mise-en-culture au début de la grande saison des pluies (Juin-Juillet).

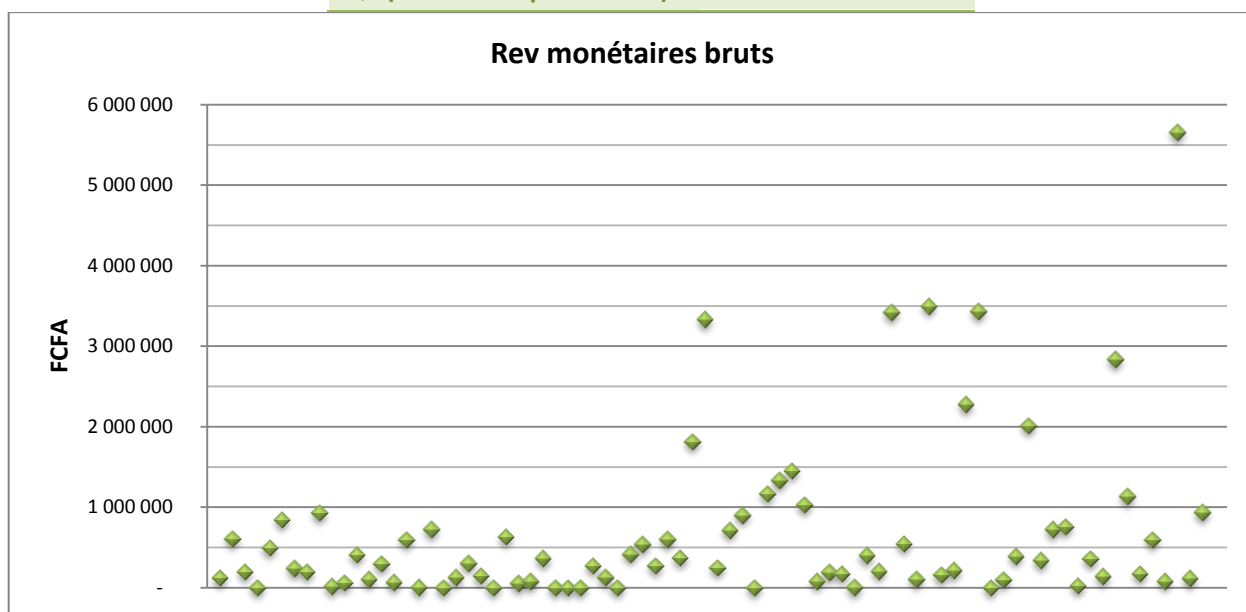
Les activités de sarclage et de récolte sont très majoritairement familiales à l'exception des quelques producteurs cultivant de très grandes superficies ou devant se faire remplacer aux champs en raison de l'âge ou d'une maladie.

Revenus agricoles

Dans ce chapitre nous différencions trois types de revenus. Les revenus monétaires bruts issus de la commercialisation des surplus ou des cultures de rentes, les revenus théoriques bruts prenant en compte la valeur estimée des produits autoconsommés et les revenus monétaires nets, qui sont les bénéfices monétaires dégagés par l'exploitation. Le revenu monétaire brute médian des enquêtés est de 323 563 FCFA, tandis que le revenu théorique brute médian est de 481 250 FCFA par exploitation. Le revenu net médian est de 271 250 FCFA.

Comme cela est visible ci-dessous la répartition des revenus est relativement inégale entre les exploitations. Les 25% d'exploitations les plus productives gagnant plus de six fois plus que les 25% d'exploitations les plus pauvres.

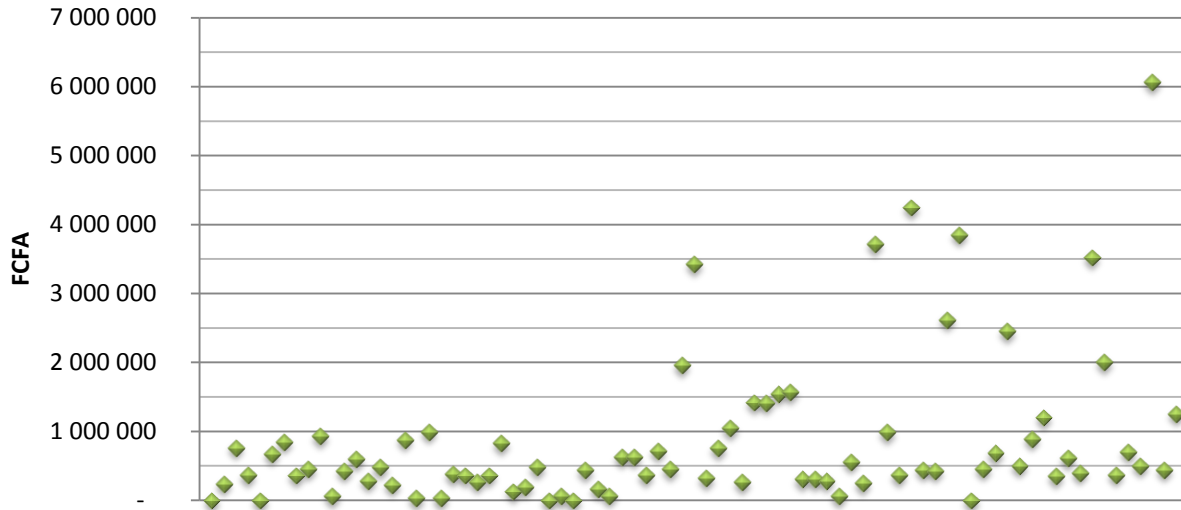
Quartiles revenu monétaire brute (FCFA)	
Min	0
Q1 (25% des exploitations)	124 531
Q2 (25% des exploitations)	323 563
Q3 (25% des exploitations)	737 125
Q4 (25% des exploitations)	5 658 750



Quartiles revenus théoriques bruts

Min	28 750
Q1 (25% des exploitations)	341 381
Q2 (25% des exploitations)	481 250
Q3 (25% des exploitations)	945 875
Q4 (25% des exploitations)	6 062 500

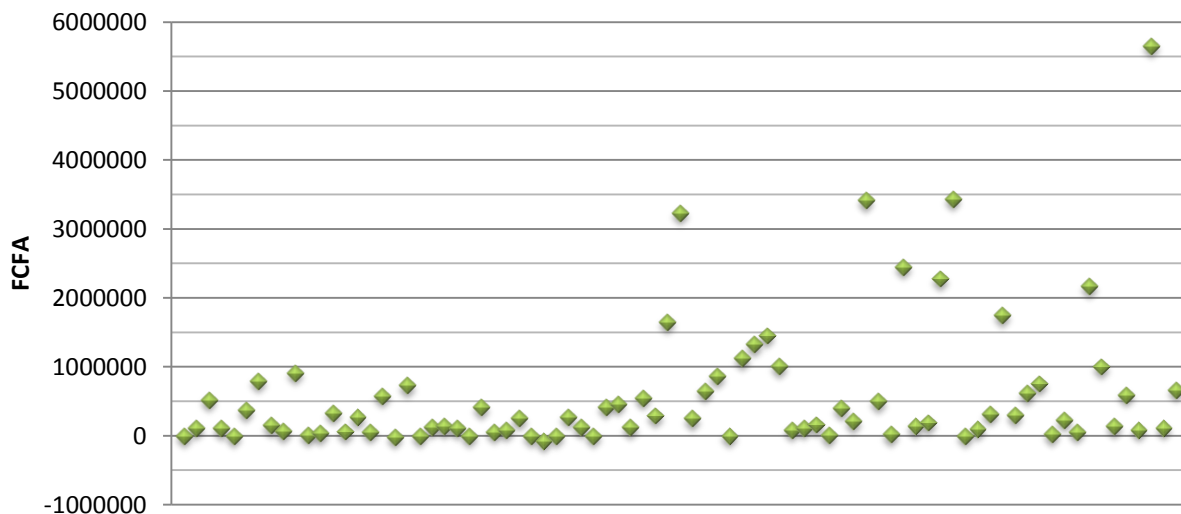
Rev theoriques bruts



Quartiles revenus nets d'exploitation

Min	-11250
Q1 (25% des exploitations)	108 969
Q2 (25% des exploitations)	273 125
Q3 (25% des exploitations)	714 125
Q4 (25% des exploitations)	5 658 750

Revenus nets d'exploitation



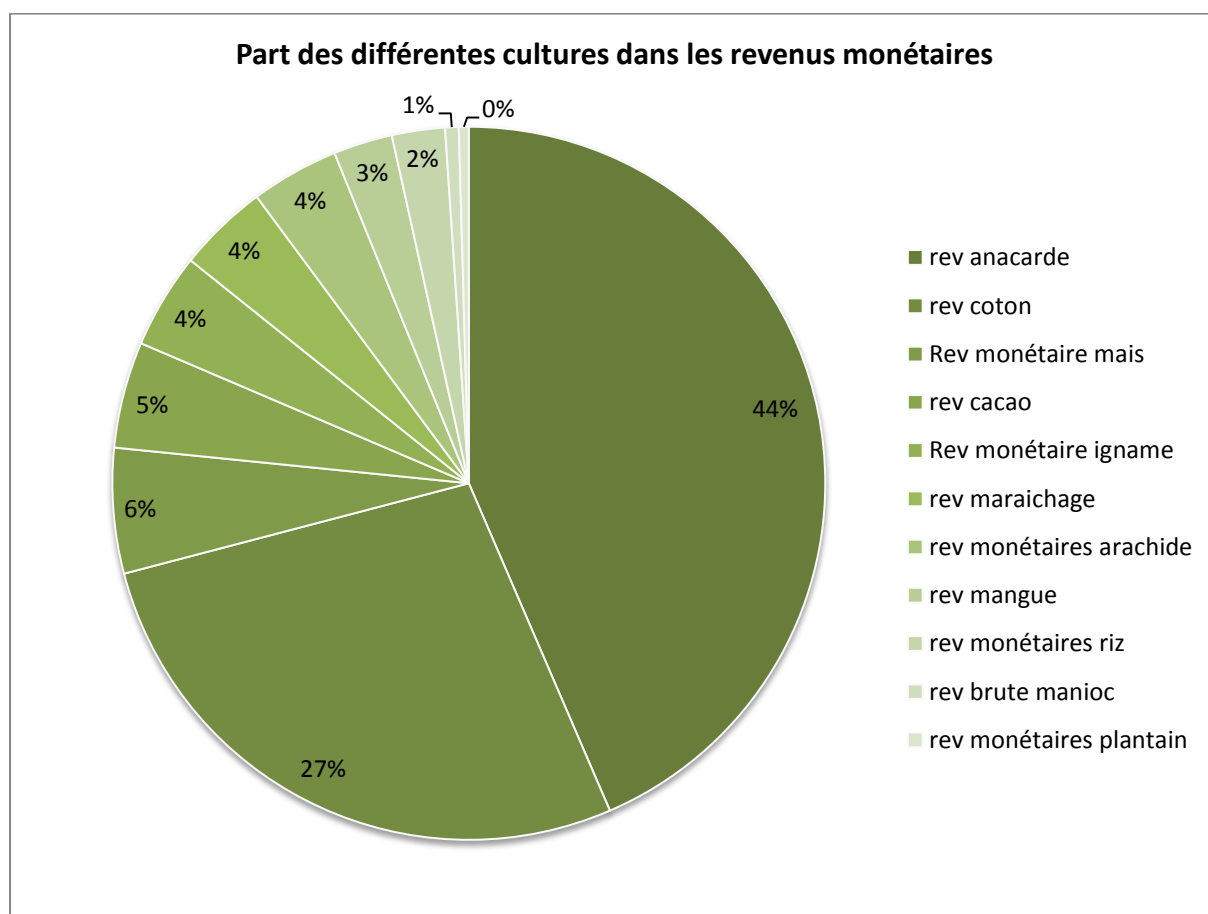
Seules deux exploitations présentent un bilan financier négatif : celle du vieil homme, veuf, qui vit avec son petit fils et reçoit des soutiens financiers extérieurs de ses enfants et celle d'une femme divorcée qui vit en grande difficultés et dont une partie de la plantation d'anacarde a été brulée. Mais 25% des exploitations ont un bilan financier inférieur à 108 000 FCFA/an (209 USD).

Part de l'anacarde dans les revenus des exploitations

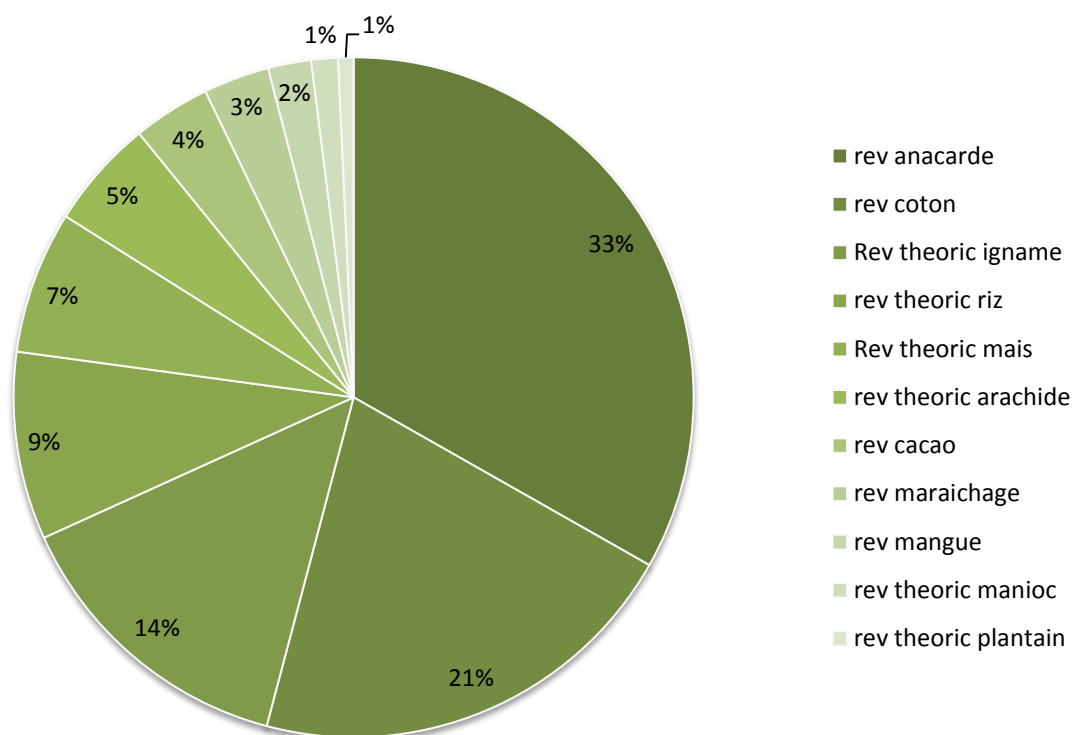
Pour 25% des ménages, l'anacarde représente plus de 73% des revenus monétaires. Mais pour la moitié des producteurs dont les parcelles ne sont pas encore rentrées en production ou sont encore jeunes elle représente moins de 24% des revenus monétaires de l'exploitation.

Quartiles : part de l'anacarde dans les revenus monétaires	
Min	0%
Q1 (25% des exploitations)	0%
Q2 (25% des exploitations)	24%
Q3 (25% des exploitations)	73%
Q4 (25% des exploitations)	100%

Toutefois, elle représente près de 45% des revenus monétaires totaux de l'ensemble des exploitations. Comme cela est visible sur le graphique ci-dessous.



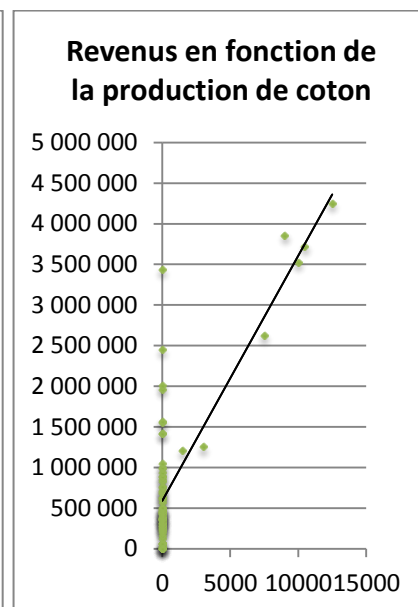
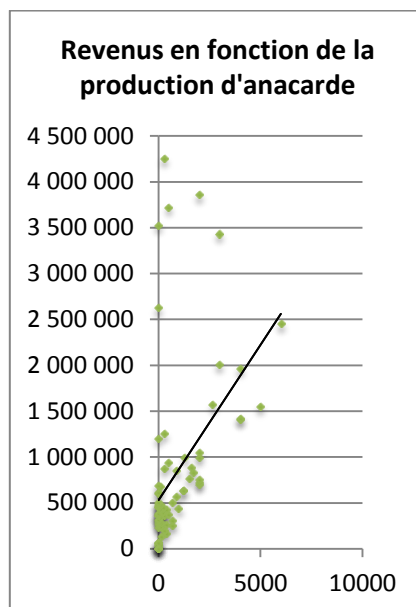
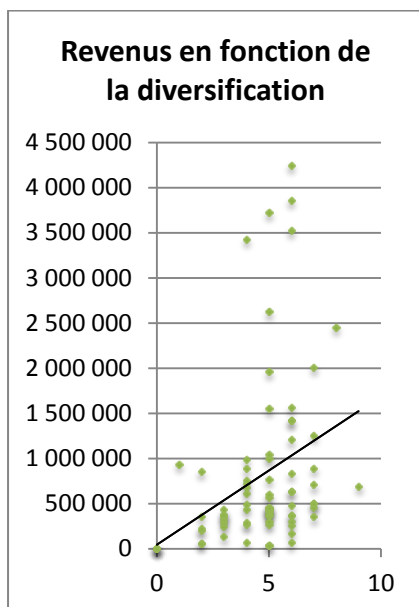
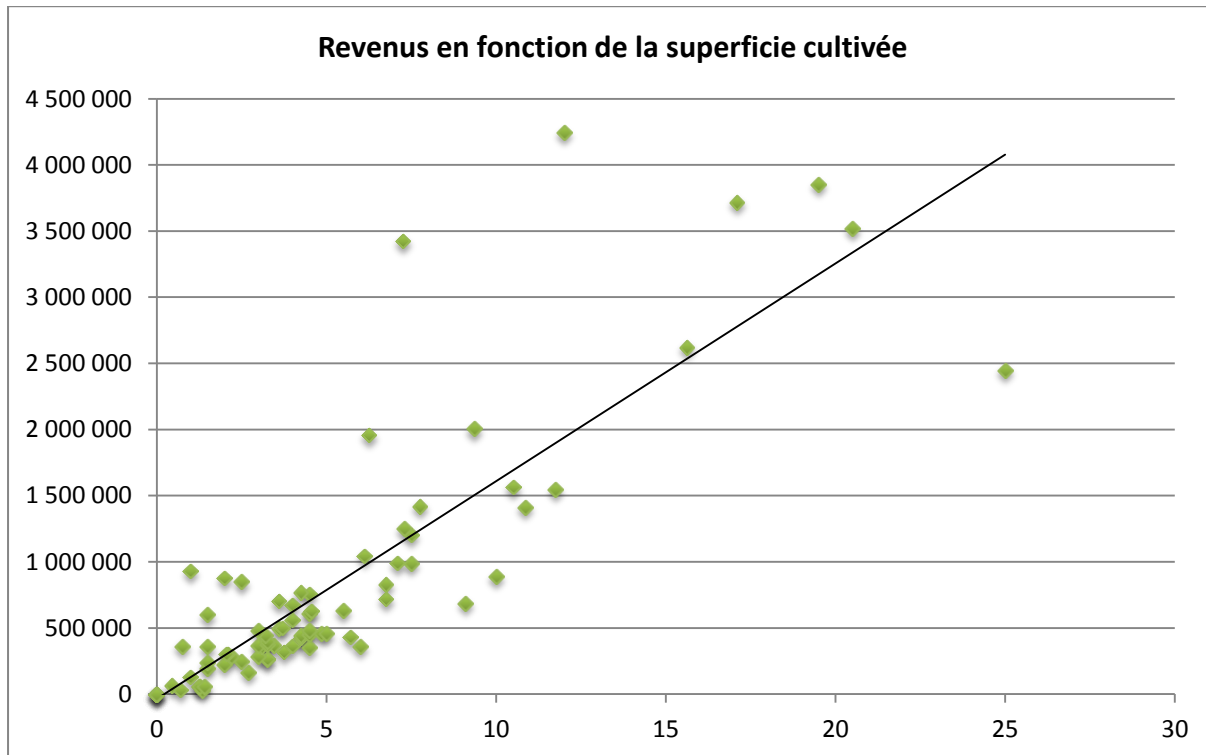
Par des différentes cultures dans les revenus théoriques bruts



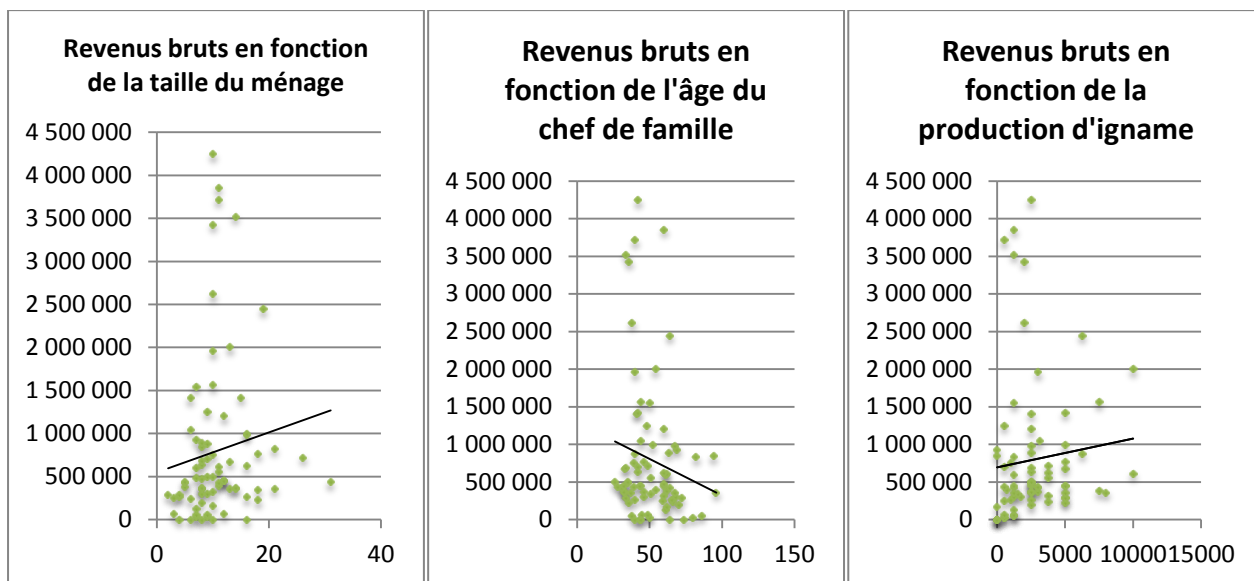
L'anacarde contribue donc très fortement à la création de valeur ajoutée dans la région de l'enquête et plus largement dans les zones de production de Côte d'Ivoire. Toutefois, ses revenus semblent jusqu'à présent relativement concentrés entre les mains d'une part de la population.

Facteurs de différenciation des revenus

Comme cela est visible ci-dessous les revenus théoriques bruts sont principalement fonction de la superficie cultivée. La production d'anacarde, la diversification et la production de coton ont également un niveau de corrélation modéré avec les revenus.



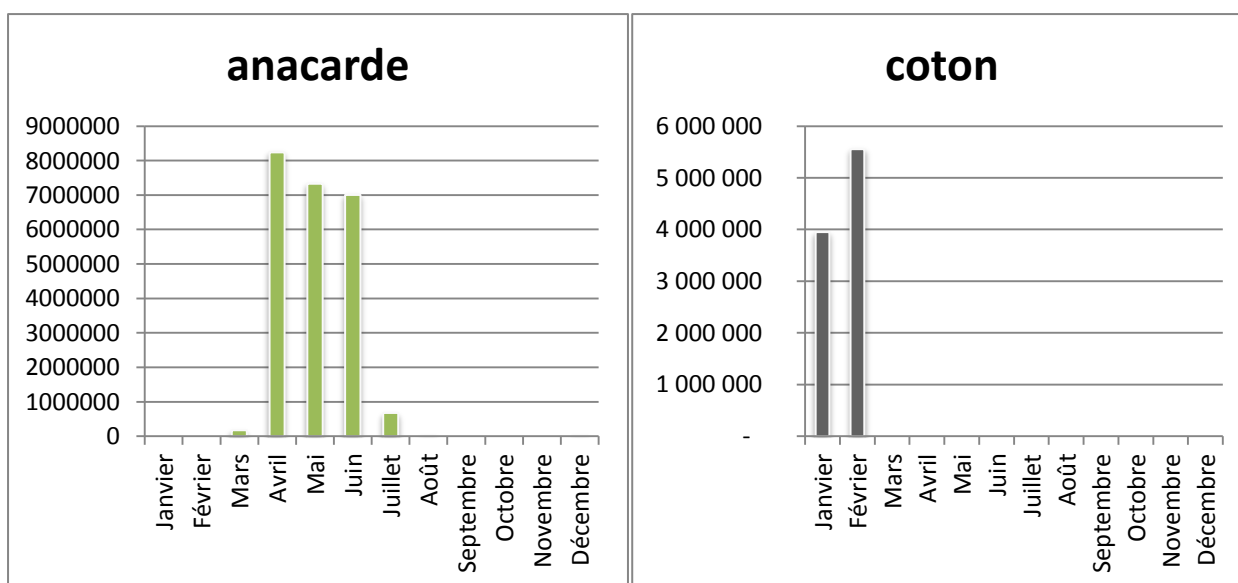
L'âge du chef de famille, la taille du ménage ou la production d'igname n'ont par contre pas de corrélation évidente avec le revenu théorique brute.



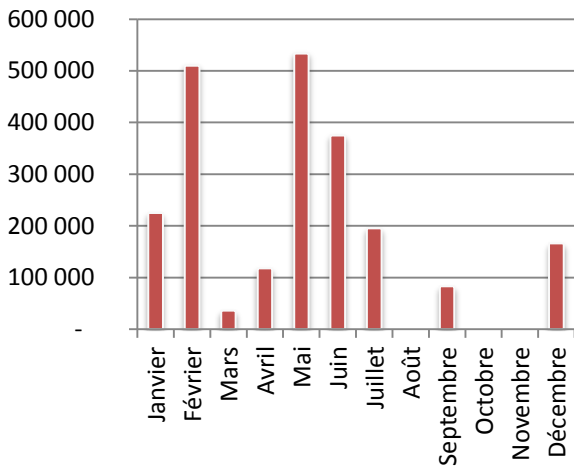
Il est donc intéressant de constater que l'anacarde, comme le coton est une culture aillant un fort potentiel de réduction de la pauvreté et d'émergence d'exploitation agricoles dégageant une marge financière capable de les faire rentrer dans une logique d'entrepreneariat agricole. La culture de l'anacarde, en raison de son faible coût d'investissement initial, de son itinéraire technique relativement simple et de ses faibles coûts de production est d'ailleurs beaucoup plus facile d'accès pour des producteurs pauvres et peu encadrés que le coton, bien que ce dernier est une bien plus forte rentabilité potentielle à l'hectare.

Répartition des revenus monétaires sur l'année

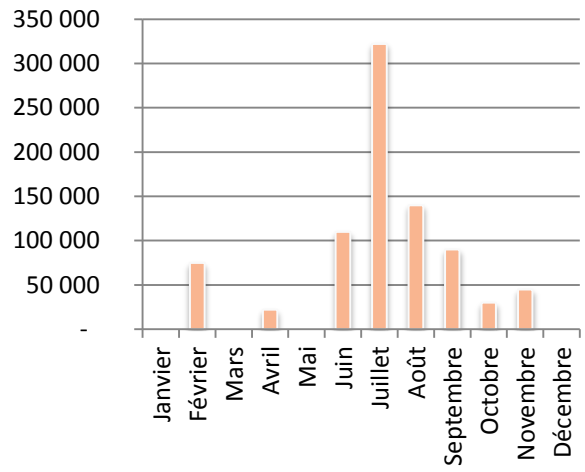
A partir des calendriers agricoles réalisés avec les producteurs nous avons pu estimer la répartition dans le temps de leurs revenus. Voici les répartitions par culture à partir des ventes déclarées.



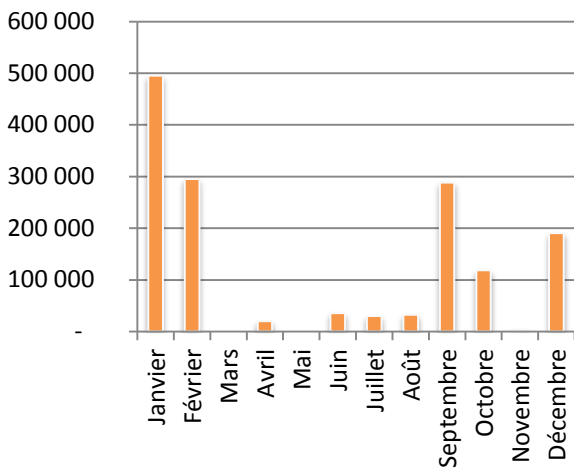
igname



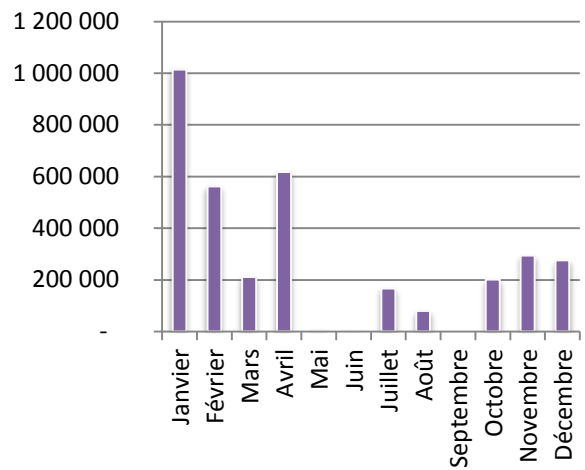
arachide



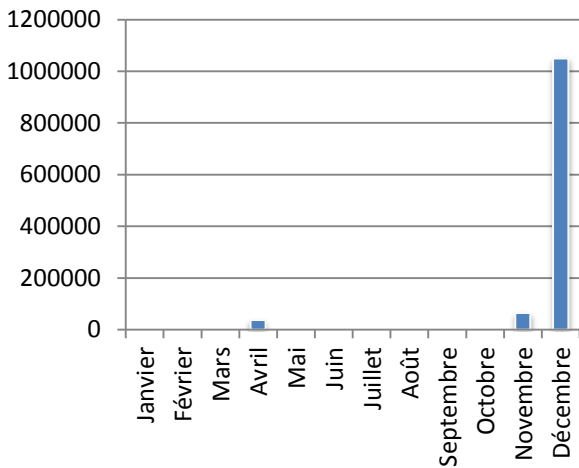
Maïs



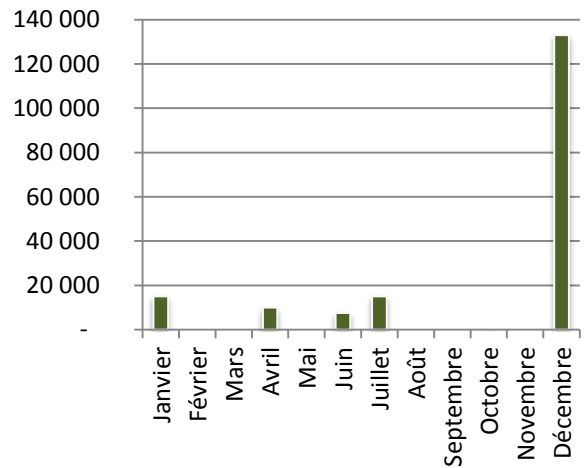
maraichage



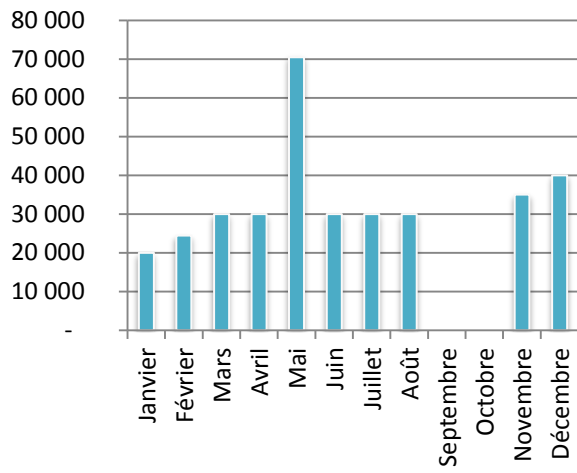
cacao



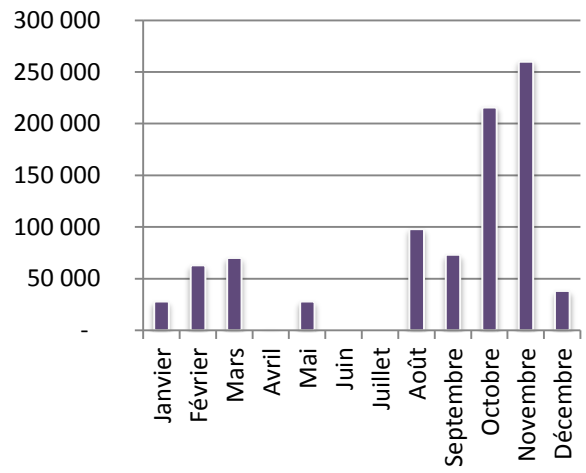
riz



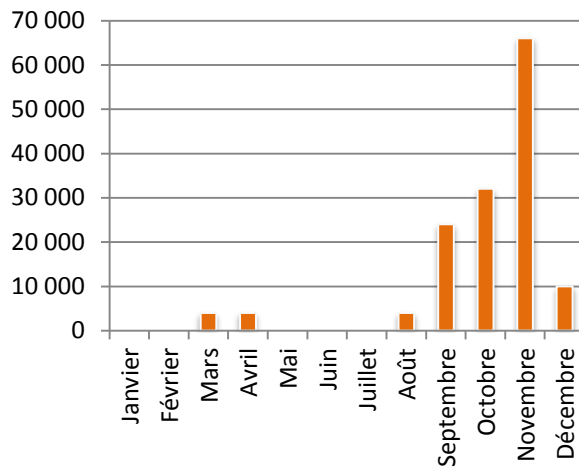
graine de palme



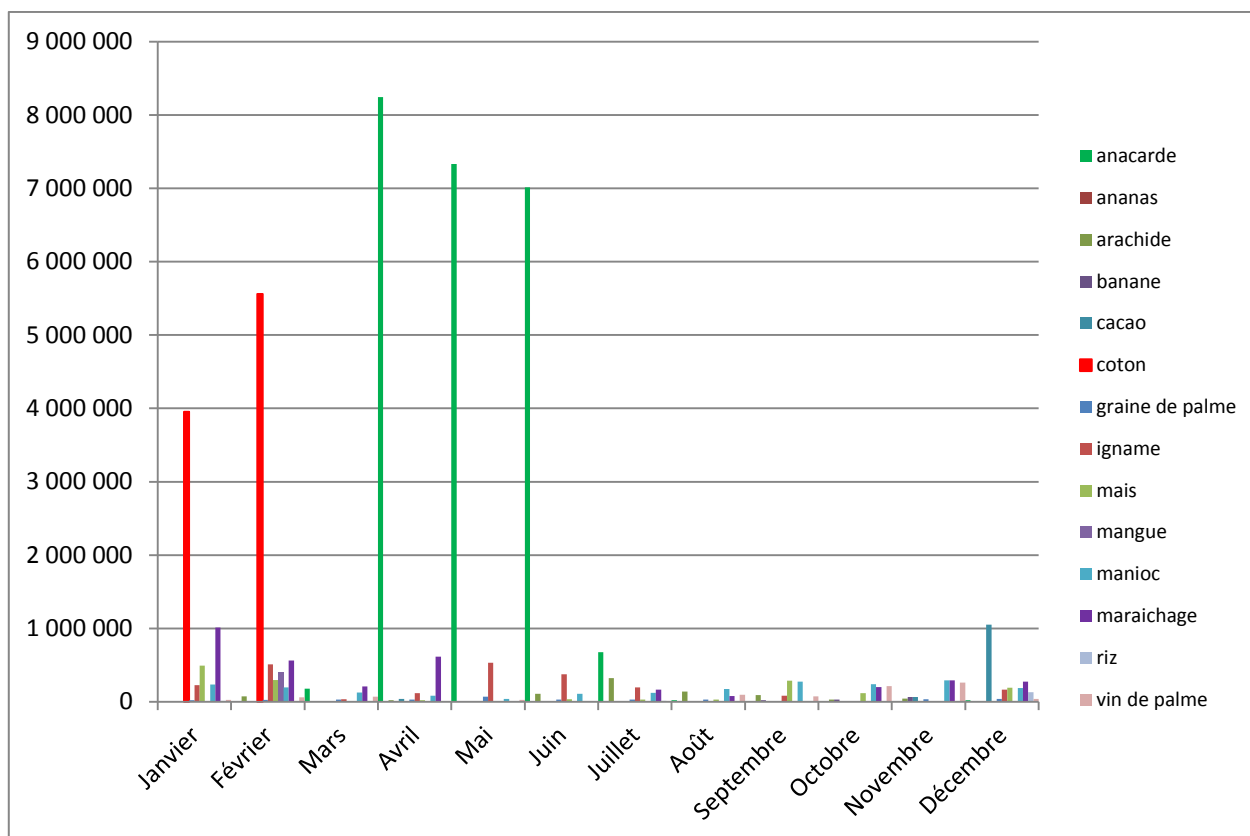
vin de palme



banane plantain



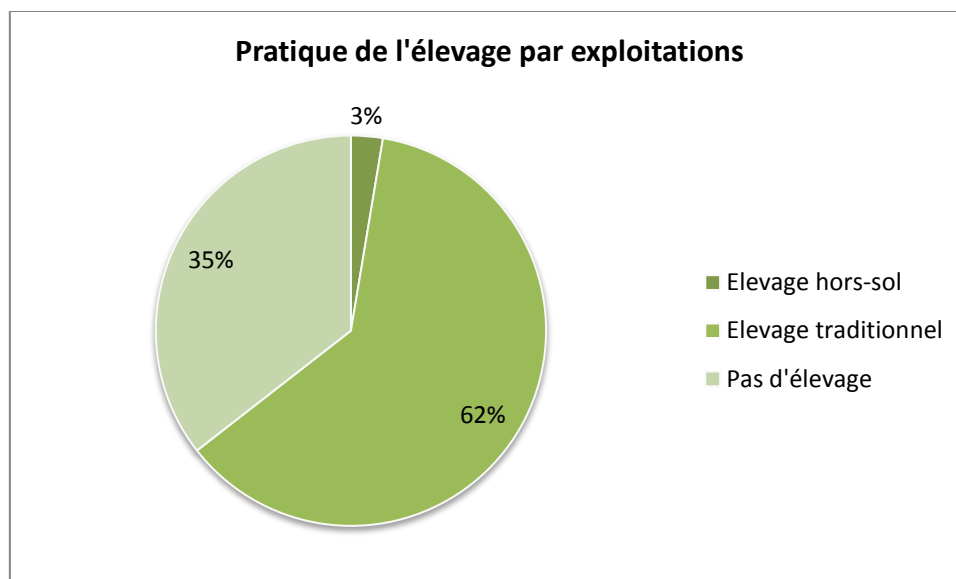
Regroupé sur un même tableau voici la répartition des revenus agricoles sur l'année



On constate que l'un des intérêts économiques de l'anacarde est de fournir des revenus monétaires plusieurs mois après les principales récoltes et à une période où commencent les mises en culture. Elle peut donc fournir un capital intéressant pour l'investissement dans les cultures annuelles (achat de semences et d'engrais, paiement de main d'œuvre) même si comme on le verra plus loin ce n'est pas cet aspect qui est soulevé par les producteurs quand on les interroge sur l'intérêt de l'anacarde.

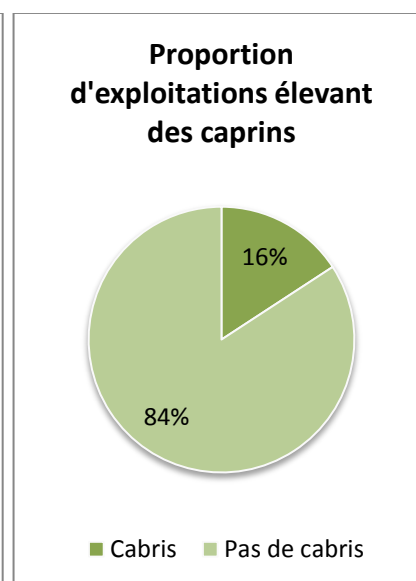
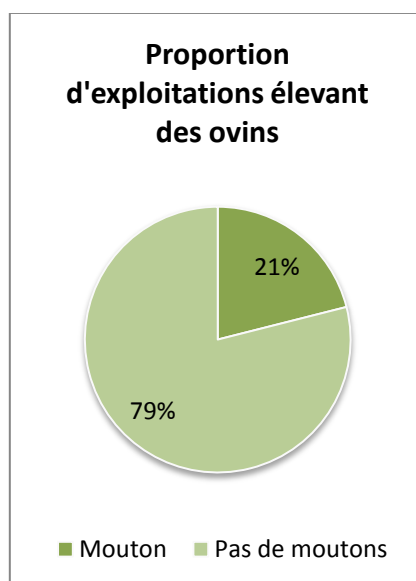
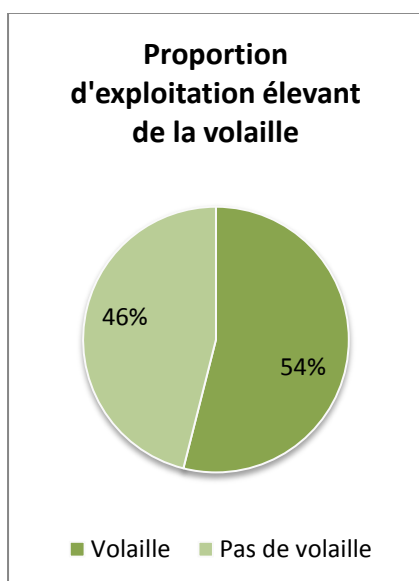
Elevage

Un peu moins des deux tiers des ménages pratiquent l'élevage traditionnel et seul deux producteurs pratiquent un élevage hors-sol partiel en achetant de l'aliment pour bétail.



Les animaux les plus élevés sont très largement les volailles. Moins d'une exploitation sur quatre possède du « petit bétail » et seules cinq exploitations possèdent des bovins.

	Nombre d'exploitations	Nombre moyen d'animaux par exploitation	Nombre maximum d'animaux par exploitation
Volaille	41	10	40
Mouton	16	3	20
Caprins	12	3	15
Bovins	5	4	60
Porc	1	1	1



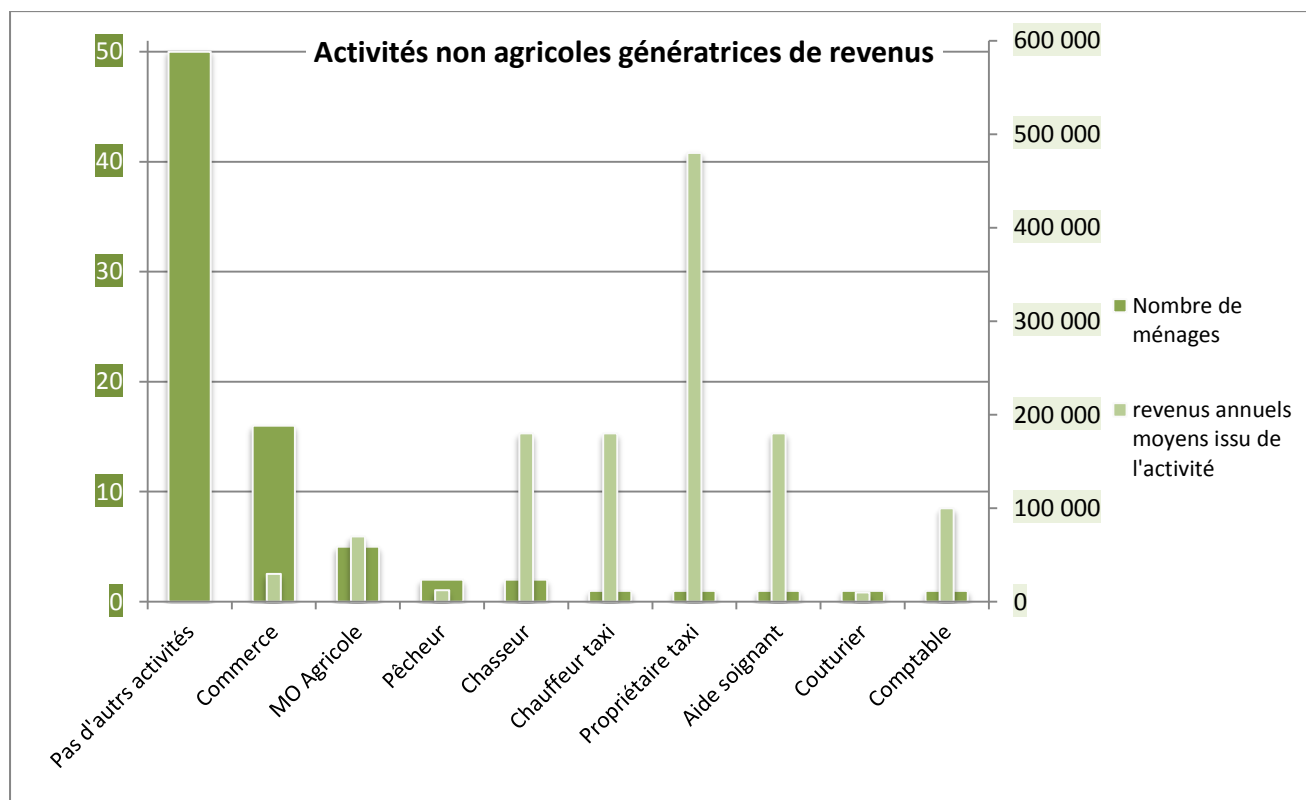
Seuls 21 ménages ont tiré des bénéfices de l'élevage au cours de l'année avec un bénéfice médian de 17 125 FCFA. 12 ménages ont au contraire eu plus de dépenses que d'entrée d'argent grâce à l'élevage, soit qu'ils aient dû investir dans des produits vétérinaires pour soigner leurs animaux soit qu'ils aient acheté plus d'animaux qu'ils n'en ont vendu.

Pour beaucoup de producteurs, l'élevage est un moyen d'épargne rémunérée. Les animaux jeunes sont achetés en période d'excédent financier et peuvent être revendus en cas de besoin financier à une valeur supérieur. Le mouton est l'investissement d'épargne par excellence, il est facilement capable de s'autoalimenté et sa valeur peut être multipliée jusqu'à 5 fois s'il grossit suffisamment.

Valeur unitaire	minimum	moyenne	maximum
Volaille	1 625	2 500	5 000
Mouton	10 000	30 000	55 000
Cabris	7 000	10 000	16 000

Autres activités génératrices de revenus

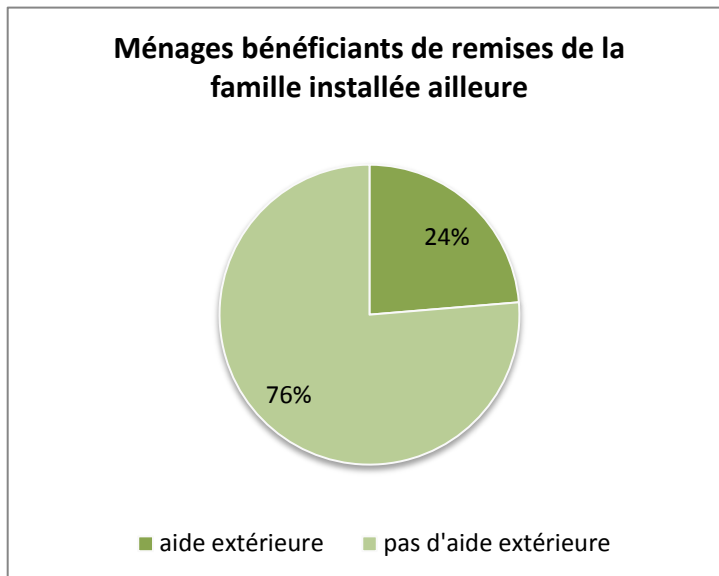
Un peu plus d'un tiers des ménages ont une activité complémentaire à l'agriculture. Ces activités sont principalement le commerce et le travail comme manœuvre agricole sur d'autres exploitations mais on trouve aussi des activités très diverses comme cela est visible sur le graphique ci-dessous. Elles ne concernent le plus souvent pas directement le chef de famille mais un autre membre du ménage.



Aide financière extérieure au ménage : remises

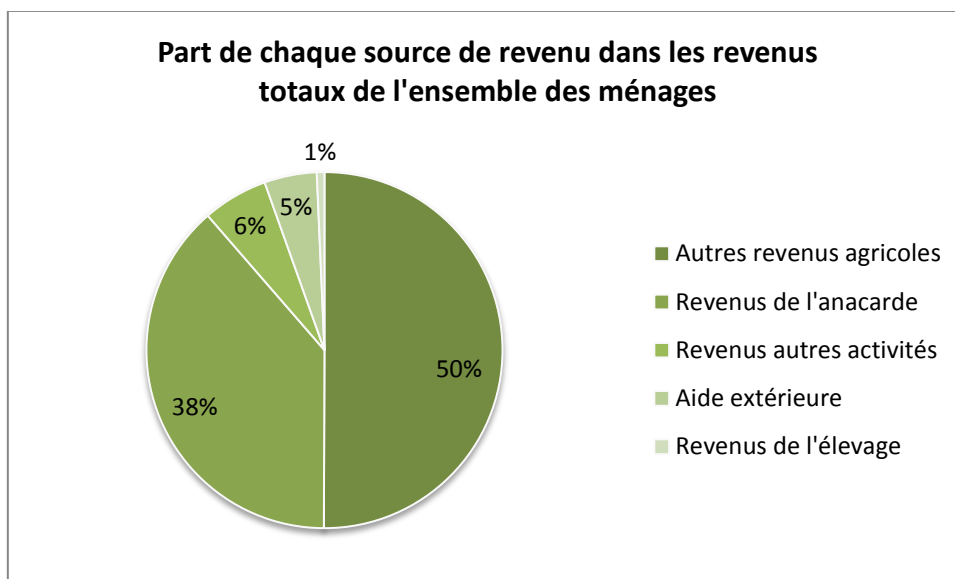
18 producteurs bénéficient d'une aide extérieure. Le plus souvent ce sont les enfants qui travaillent en ville ou dans la boucle du cacao (Sud de la Côte d'Ivoire) qui sont à l'origine de cette aide mais certains reçoivent également de l'argent de leurs frères et sœurs.

Les montants envoyés varient entre 20 000 et 360 000 FCFA par an. Le montant médian s'élève à 60 000 FCFA. La somme totale de ces remises est de 1 404 000 FCFA.



Part de l'agriculture et de l'anacarde dans les revenus monétaires totaux des ménages

Pour synthétiser, on observe que l'anacarde représente plus d'un tiers de la création de richesse globale des exploitations. L'agriculture en générale représente plus de 88% des revenus, elle est donc au centre des enjeux de lutte contre la pauvreté dans la région.



Tentative de typologie des exploitations productrices d'anacarde

Sur la base de l'étude des revenus et de l'organisation des exploitations nous avons distingué trois grands types d'exploitations.

Les grandes exploitations à dynamique entrepreneuriale :

Elles représentent environ un quart des exploitations. Elles font en moyenne entre 15 et 30 ha et sont dirigées par des hommes actifs dans la force de l'âge aillant entre 35 et 55 ans en majorité. Le chef de famille n'a pas forcément reçu une éducation scolaire. Le ménage est suffisamment nombreux pour fournir une main d'œuvre familiale importante mais pas non plus exceptionnellement grand pour ne pas entraîner des charges excessives. Il y a en général entre 10 et 15 membres. Les enfants sont majoritairement scolarisés mais participent également aux travaux des champs les moins difficiles le week-end et pendant les vacances scolaires. La famille possède généralement deux bâtiments dont au moins un bâtiment construit en dur (béton).

Le ménage possède un ou plusieurs vélos et une moto pour ses déplacements en ville. Il n'a pas forcément de télévision mais possède une radio et un téléphone portable.

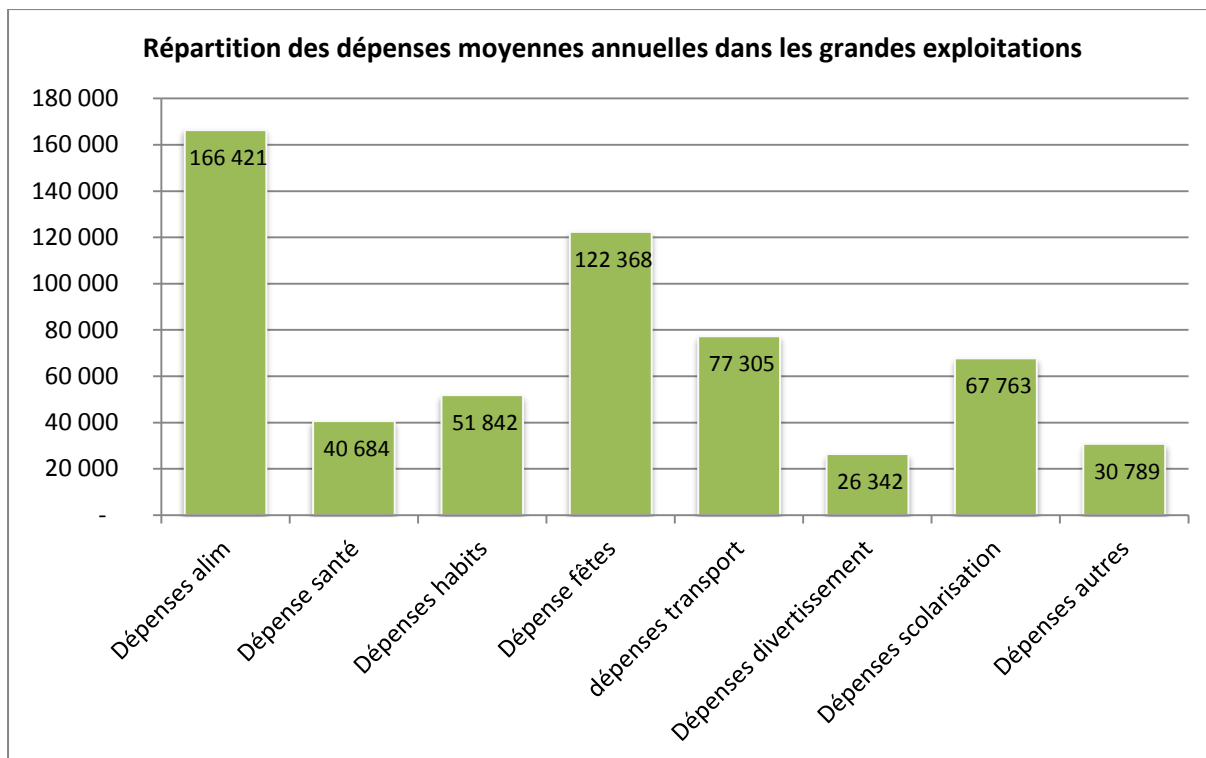
Le ménage n'utilise pas toujours le labour attelé ou mécanique mais il fait largement appelle à de la main d'œuvre salariée pour l'aider dans la plupart des tâches agricoles. Il utilise également des engrais pour certaines cultures (coton, maïs et maraichage), ainsi que des pesticides et parfois des herbicides.

L'exploitation est modérément diversifiée avec 5 à 6 cultures. La plantation d'anacarde âgée généralement de 10 à 15 ans occupe environ un tiers de la superficie exploitée. Un tiers se partage entre deux productions alimentaires, l'igname et le riz, deux productions à usage principalement commercial mais dont une petite partie de la récolte est consommée, le maïs et l'arachide et une ou deux cultures de rente qui peuvent être le coton, la mangue et/ou le maraichage. Le dernier tiers est laissé en jachère.

Le ménage possède un petit cheptel de volaille et de moutons ou de caprins et certains membres pratiquent souvent le petit commerce pour avoir des revenus supplémentaires.

Les revenus moyens du ménage se situent en moyenne entre 1 000 000 et 2 500 000 FCFA par an, soit un revenu moyen par personne variant entre 100 000 et 300 000 FCFA/an.

Les ménages dépensent en moyenne 600 000 FCFA par an avec la répartition visible ci-dessous. Ces exploitations dégagent donc un bénéfices net annuel variant entre 400 000 FCFA et plus de 1 000 000 de FCFA.



Les exploitations moyennes équilibrées :

Elles représentent environ la moitié des exploitations. Dans ces exploitations les superficies cultivées varient entre 5,5 et 8 ha en incluant les terres en jachère. L'âge du chef de famille est extrêmement variable. Dans la plupart, les enfants en âge scolaires ne sont pas tous toujours scolarisés. Le nombre d'enfants scolarisé dépend en partie du bilan financier de l'année passée. En effet, ces exploitations dégagent relativement peu de bénéfices par rapport aux besoins du ménage. Les dépenses réalisées (parmi lesquelles les frais de scolarité) sont donc très variables en fonction des revenus de l'année écoulée. La taille des ménages varie fortement et la surface de terres exploitées est en grande partie proportionnelle à la main d'œuvre familiale disponible. En effet, ces exploitations ne font recours à de la main d'œuvre salariée que ponctuellement et quand leur marge financière leur permet. Ce qui explique également que la proportion de terres qu'elles laissent en jachère est légèrement plus élevée que pour les grandes exploitations.

La grande majorité de ces ménages possèdent un vélo mais très peu possèdent une moto pour leurs déplacements. Ils vivent le plus souvent dans un seul bâtiment en dur.

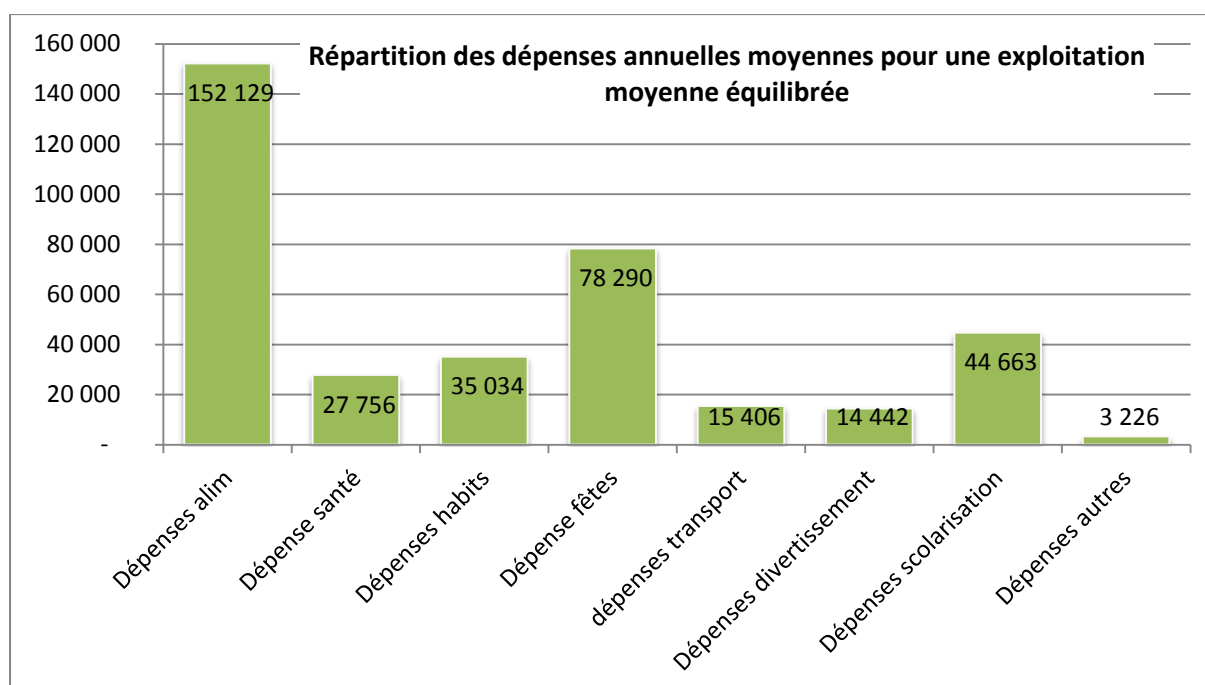
Ces exploitations sont un peu moins diversifiées que les grandes exploitations. Elles pratiquent en général 4 ou 5 cultures. Elles consacrent 1,5 à 3 ha à l'anacarde, soit environ un tiers de leur surface, mais la moitié d'entre elles ont une plantation qui n'est pas rentrée ou rentre tout juste en production, ce qui fait que l'anacarde ne joue pas encore un rôle important dans toutes ces exploitations. Il existe d'ailleurs à leur niveau une corrélation entre leur niveau de revenu et l'ancienneté des plantations d'anacarde. 0,5 à 1 ha sont consacrés à l'igname qui est à la base de leur alimentation. La plupart commercialisent un surplus équivalent à entre 25% et 30% de leur production d'igname. Elles cultivent ensuite sur un demi-hectare deux

ou trois autres produits qui sont majoritairement l'arachide, le manioc et le maïs mais certaines cultivent également le riz ou la banane plantain. A l'exception de l'anacarde les seules autres cultures de rente que quelques exploitations de ce type pratiquent sont le maraichage et le palmier à huile sur de petites surfaces.

Les deux tiers d'entre-elles ont quelques poules ou cabris, mais très peu tirent un bénéfice financier de l'élevage.

Les revenus de ces ménages varient majoritairement entre 250 000 et 500 000 FCFA par an, soit un revenu moyen par personne d'entre 30 000 et 45 000 FCFA par an. Ces exploitations dégagent très peu de bénéfices financiers et seront donc particulièrement sensible à une variation du prix de l'anacarde qui est leur principale source de revenus monétaires.

Leurs revenus couvrent tout juste leurs dépenses qui varient majoritairement entre 250 000 et 400 000 FCFA/an. Ceux d'entre eux qui ont eu une dépense exceptionnelle élevée notamment une maladie grave doivent emprunter ou recourir à une aide extérieure pour pouvoir surmonter la dépense.



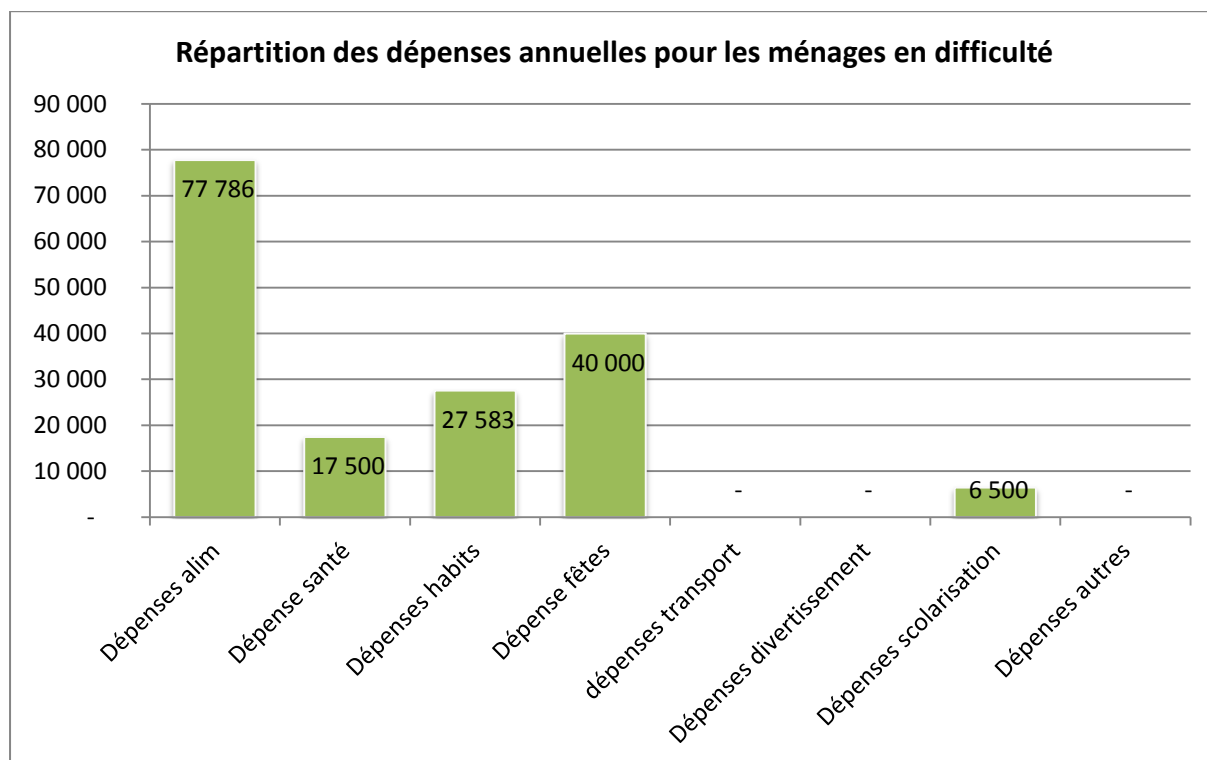
Les exploitations en difficulté financière :

Ce sont des exploitations qui souffrent d'un déséquilibre structurel et qui englobent une grande diversité de cas. On y retrouve beaucoup de femmes chef de famille, auxquelles les superficies attribuées par les chefs de terre se limitent à 1 ou 2 hectares, de vieux producteurs qui ont des difficultés à exploiter leurs terres, ou de jeunes producteurs qui ont peu de main d'œuvre familiale et peu de capital pour employer de la main d'œuvre salariée.

Leurs traits communs sont tout d'abord une faible diversification avec une production centrée sur l'igname pour l'auto alimentation mais surtout une plantation d'anacarde récente et sur de petites superficies. Leurs revenus monétaires sont donc jusqu'à présent basés sur la vente de leur surplus d'igname et d'une ou deux autres cultures qui peuvent être l'arachide, le maïs, le riz, le plantain ou le manioc.

Le revenu agricole net de ces ménages varie le plus souvent entre – 73 000 et 185 000 FCFA. Leurs revenus totaux nets varient entre 60750 et 250 000 FCFA grâce notamment à des aides extérieures.

Leurs dépenses sont donc réduites au maximum sauf les dépenses de fêtes qui restent en moyenne étonnamment élevées.



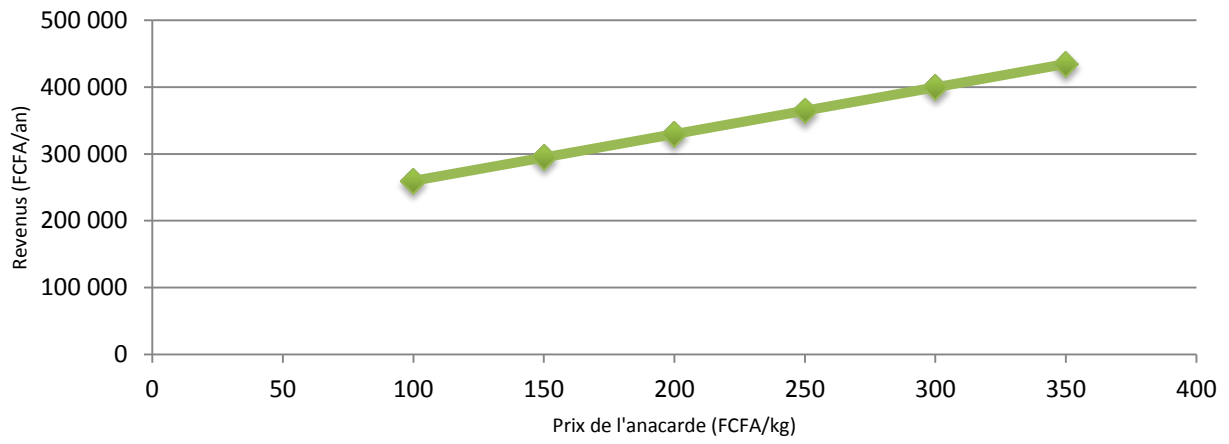
Modèle d'exploitation moyenne

A partir des données obtenues nous avons entrepris de modéliser l'exploitation moyenne « type » d'un ménage producteur d'anacarde de la région de Bouaké. Cette modélisation disponible en annexe montre qu'avec un prix à 275 FCFA/kg comme avec un prix de 150 FCFA/kg, l'anacarde est l'activité la plus rentable en temps de travail et celle qui amène la plus grosse part des revenus monétaires. Cependant, elle est la culture la moins rentable à l'hectare. C'est donc une culture qui s'intègre parfaitement aux besoins d'une exploitation extensive, où la terre est disponible et c'est la main d'œuvre qui est le facteur limitant.

275 FCFA/kg	Rentabilité en temps de travail	Rentabilité à l'hectare	150 FCFA/kg	Rentabilité en temps de travail	Rentabilité à l'hectare
Igname	886,4 FCFA/H-J	195 000 FCFA/ha	Igname	886,4 FCFA/H-J	195 000 FCFA/ha
Mais	1 232,1 FCFA/H-J	115 000 FCFA/ha	Mais	1 232,1 FCFA/H-J	115 000 FCFA/ha
Anacarde	6 083,3 FCFA/H-J	91 250 FCFA/ha	Anacarde	3 166,7 FCFA/H-J	47 500 FCFA/ha
Manioc	882,4 FCFA/H-J	150 000 FCFA/ha	Manioc	882,4 FCFA/H-J	150 000 FCFA/ha
Arachide	1 541,7 FCFA/H-J	185 000 FCFA/ha	Arachide	1 541,7 FCFA/H-J	185 000 FCFA/ha

Etant donné la diversification de l'exploitation type, les variations du prix de l'anacarde ont un impact important mais qui ne met à priori pas en danger sa viabilité.

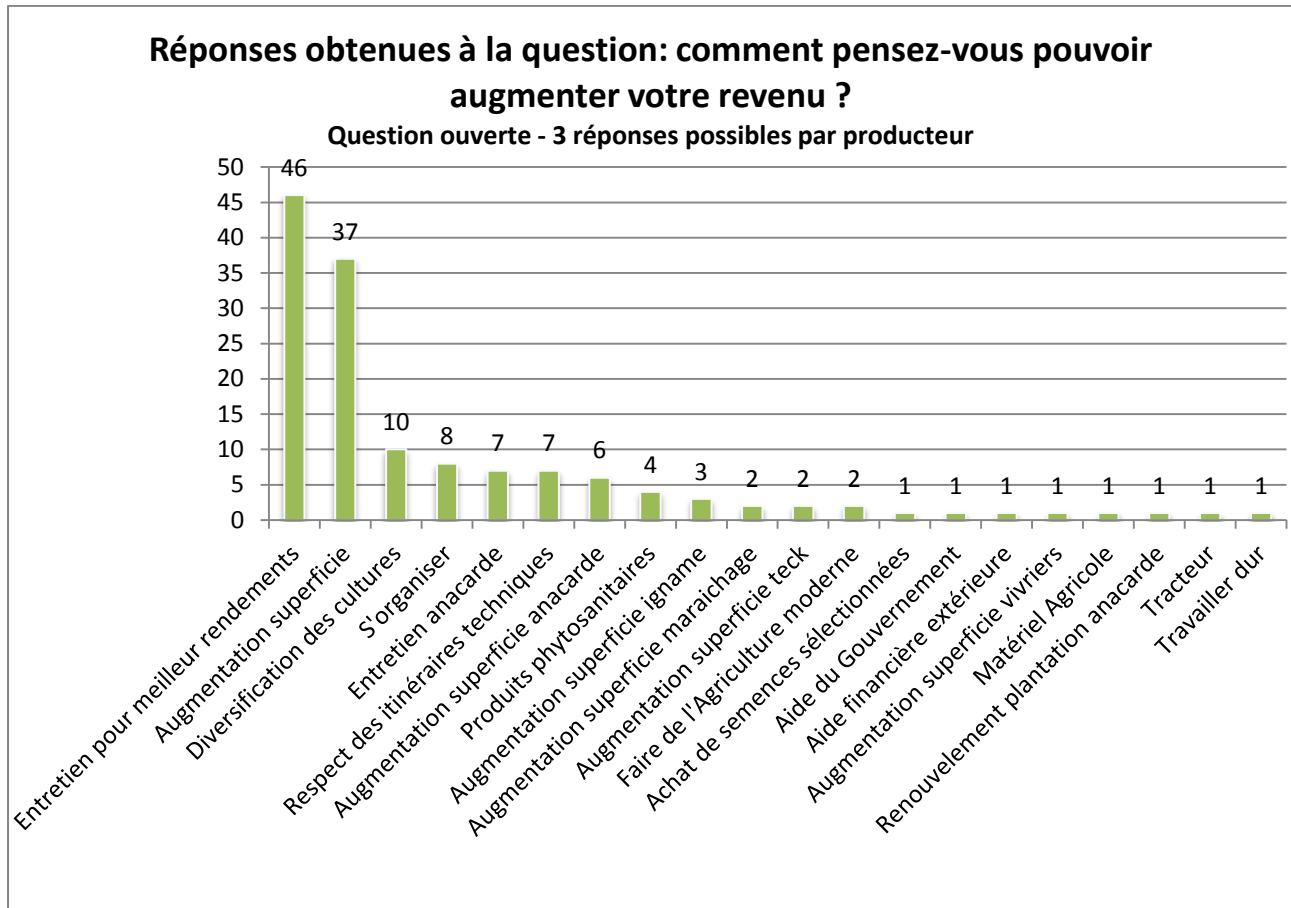
Revenu monétaire de l'exploitation type modélisée en fonction des variation de prix de l'anacarde

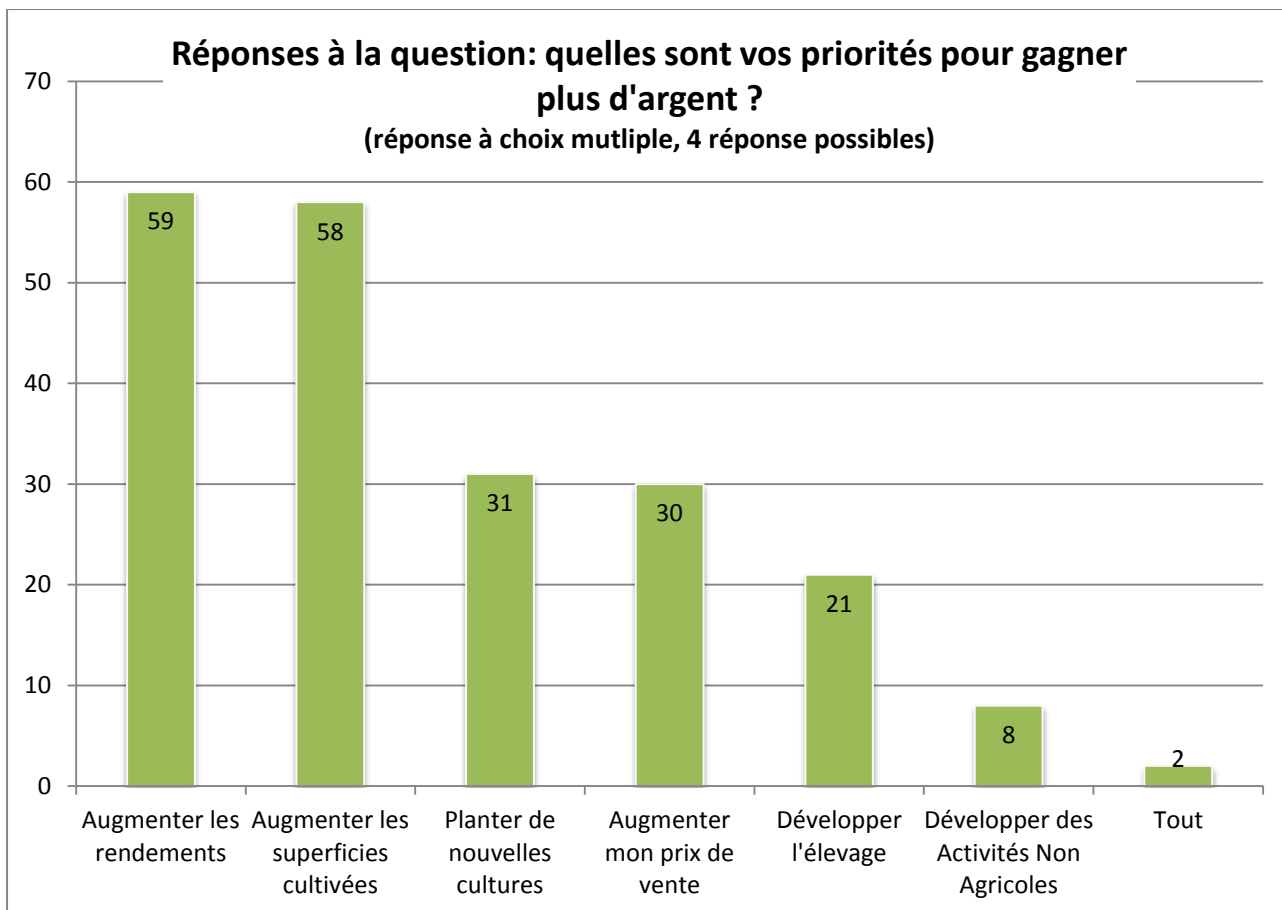


Priorités des ménages pour améliorer leurs revenus

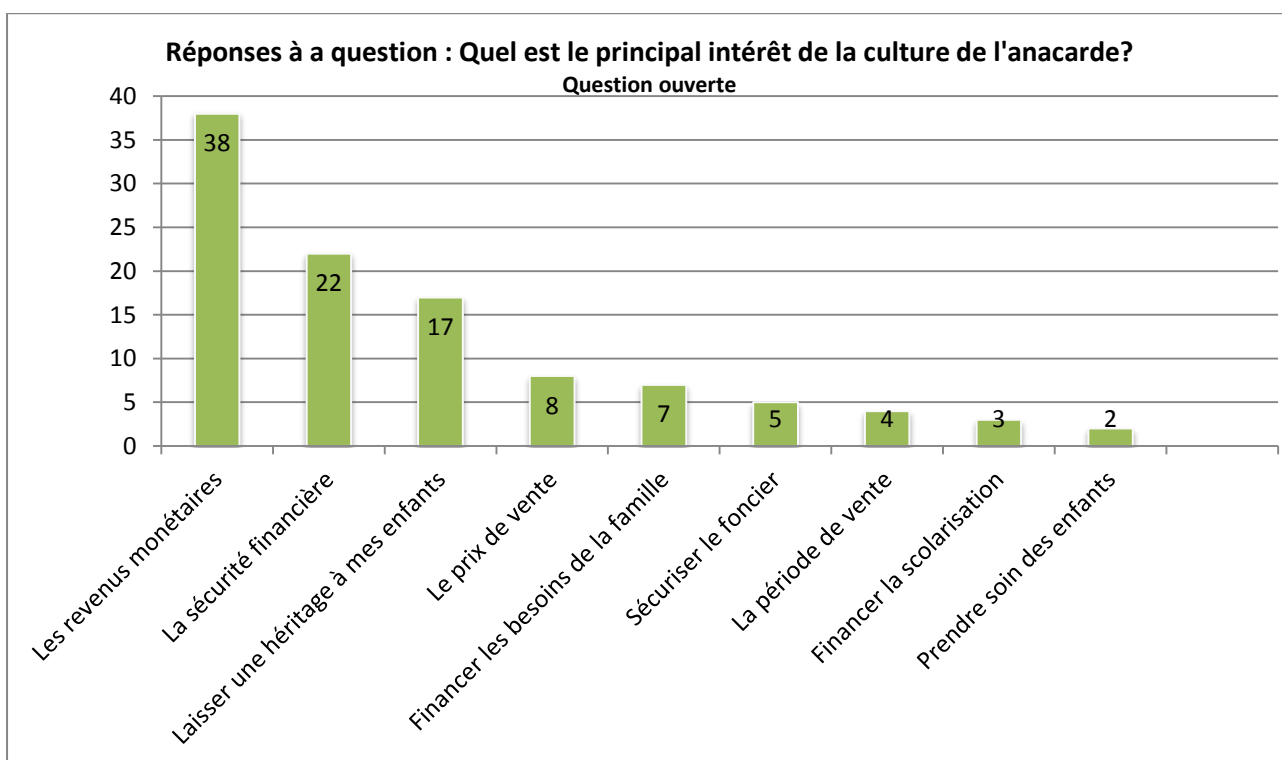
A la fin de l'entretien nous avons demandé aux chefs de famille comment ils pensaient pouvoir augmenter leurs revenus, d'abord avec une question ouverte puis avec une question à choix multiple.

Voici les éléments de réponse obtenues.





Intérêt de la culture de l'anacarde



Conclusion :

Les résultats des enquêtes auprès de 3 villages de la zone soudano-guinéenne de Côte d'Ivoire, dans la région de Bouaké, ne prétendent pas à une représentativité spatiale de l'ensemble du bassin de production anacardier de Côte d'Ivoire. La qualité des données collectées est à relativiser au regard du temps et des populations enquêtées.

Mais cette étude permet d'illustrer les dynamiques paysannes à l'échelle d'un terroir particulier, vu comme un ensemble fonctionnel d'organisation et d'exploitation de l'espace rural. L'étude a permis de dégager les principales tendances d'évolutions des systèmes agraires de ces 10 dernières années et de documenter la place de la culture de l'anacarde dans les exploitations familiales agricoles des 3 villages enquêtés. Notons que les peuplements des villages enquêtés illustrent deux des principaux groupes sociaux-culturels du nord de la Côte d'Ivoire : 2 villages baoulé et 1 village malinké.

Une culture devenue centrale dans les systèmes agraires de la zone enquêtée

La zone agro-écologique couverte est une zone de savanes soudano-guinéennes, avec des poches forestières caractérisées par la présence notables d'arbres émergents. Le paysage agraire observé est caractéristique d'un passage d'une économie de subsistance, pratiquant une agriculture sur défriche associant cultures annuelles et mises en jachères, à une économie de marché avec comme moteur économique la plantation villageoise d'anacardiers. Les villages enquêtés sont composés majoritairement d'exploitations agricoles familiales, peu diversifiées (2 cultures réalisent + de 75% des revenus bruts), pauvres (majorité sous le seuil de pauvreté) et extensives (pas d'utilisation d'intrant, faible diffusion de la traction animale hors coton). Le système dominant igname-anacarde associe une culture vivrière essentiellement autoconsommée, pratiquée sur défriche (1/3 des terres en jachères) et une culture pérenne (anacarde) dont le cycle de production dépasse les 15 années, et constitue un changement fort dans les rotations et assolements de la zone. La culture de l'anacarde est fortement liée à la connexion relativement récente des Etats d'Afrique Francophone à des marchés suffisamment rémunérateurs pour initier une dynamique réelle de plantation, assurant un revenu peu risqué avec un investissement initial peu important (en général la création d'une plantation d'anacarde est réalisée en cultures associées). La connexion à des marchés dynamiques et à des infrastructures influe fortement la mise en valeur des terroirs : on observe le développement du maraîchage, et donc la mise en valeur des bas-fonds, près des axes routiers.

L'anacarde joue donc un rôle fondamental dans l'artificialisation des paysages agraires de la zone, en modifiant fondamentalement le milieu naturel et social des villages enquêtés. Avec 50% des terres occupées par l'anacarde dans les 3 villages, sa place est devenue centrale dans les systèmes agraires, et cela en moins de 15 ans.

Une culture qui joue un rôle économique clairement positif

Le rôle économique positif de l'anacarde revêt plusieurs dimensions : les valeurs brutes injectées dans l'économie locale, les périodes d'injection des revenus, la valorisation du travail et la création d'un patrimoine d'épargne.

Les revenus issus de l'anacarde représentent plus de 44% des revenus bruts, et 33% des revenus théoriques (déduction faite de l'autoconsommation). L'augmentation des revenus des exploitations familiales de la zone est fortement corrélée avec l'augmentation des surfaces cultivées : quelle que soit la taille des exploitations, des plantations d'anacarde sont créées ces 5 dernières années pour assurer un revenu.

La période de commercialisation de l'anacarde répond à des besoins de trésoreries cruciaux. En effet, les apports d'argent liquide en juin-juillet, période de mise en place des cultures, répondent à des besoins alimentaires forts, liés à la consommation calorique des ménages.

La valorisation du travail, comparativement à d'autres activités agricoles, est de 3 à 6 fois supérieure, d'après les estimations de notre étude.

Enfin, la création d'un patrimoine pour les enfants est une forme d'épargne villageoise de long terme.

Rôle qui doit être nuancé selon les types d'exploitations

L'enquête a également permis d'affiner la compréhension du rôle de l'anacarde dans les exploitations familiales et donc de nuancer ces effets en fonction des types d'exploitations :

- pour les « Grandes exploitations à dynamique entrepreneuriale », la culture d'anacarde est objectivement le moteur économique. Ce type d'exploitations agricoles familiales mettent en valeur plus de 15 ha, sont modérément diversifiées et dégagent un bénéfice d'exploitation entre 400 000 FCFA et 1 000 000 FCFA (776 et 1941 USD). L'anacarde occupe au minimum 1/3 des surfaces et assure une part majoritaire du revenu.
- pour les « Exploitations moyennes équilibrées », entre 5 et 8 ha, la culture de l'anacarde occupe 1/3 des surfaces et assure l'essentiel des revenus monétaires. La place des cultures vivrières dans l'exploitation est essentielle pour assurer la sécurité alimentaire du ménage. Ces ménages arrivent à équilibrer leurs besoins financiers. Toutefois, ces ménages sont particulièrement sensibles aux chocs (maladie, choc climatique) et aux prix de vente de l'anacarde.
- pour les « Exploitations en difficulté financière », qui englobent une grande diversité de déséquilibres structurels, la culture de l'anacarde n'entre pas dans la fabrication du revenu. Ces exploitations sont généralement « igname-centrées », tirent leurs revenus de la vente des surplus alimentaires et sont soutenues par des sources extérieures. Notons que la création récente de plantations d'anacarde représente une volonté de sécuriser un revenu à l'avenir.

Rôle qui peut être menacé par des contraintes à venir

Ce rôle fortement positif de l'anacarde sur le revenu des exploitations pose également la question de la durabilité des systèmes agraires, en particulier sur le maintien de la fertilité des sols par les jachères et la capacité des populations locales à adopter des pratiques d'amélioration de la productivité des vergers. Les terres agricoles sont encore largement disponibles dans la zone, connaissant une faible densité de population. Mais la gestion collective des terres et des assolements seront des enjeux forts pour le développement durable des territoires.

L'accès au foncier, et donc à une source de revenu, est également un facteur d'augmentation des inégalités au sein des communautés, surtout dans cette zone où l'anacarde devient la seule source de revenus monétaires.

Pour une plus grande durabilité et équité de la production, les actions suivantes peuvent être envisagées, dans le cadre d'un partenariat global pour le développement

Nous proposons ici plusieurs deux types d'actions :

Propositions opérationnelles pour sécuriser et améliorer la gestion des revenus de l'anacarde :

- Mettre en place un système de ristournes après la campagne de commercialisation, créant ainsi des rentrées d'argent en septembre, et faciliter la scolarisation des enfants.
- Faciliter l'accès des plus défavorisés à des infrastructures collectives pour la production de qualité et la commercialisation : lieux de stockages et aires de séchage.
- Sécuriser la diversification des exploitations en favorisant l'accès à des intrants pour les cultures vivrières – igname, riz, maïs (semences, engrais).
- Mitiger la diminution des temps de jachère par la promotion de techniques d'amélioration de la fertilité des sols (pratiques culturales, compostage des déchets, association agriculture-élevage).
- Appuyer la productivité des vergers en soutenant les efforts de recherche et diffusion de matériel végétal performant (en partenariat avec d'autres opérateurs de développement et la recherche nationale).

Propositions pour une meilleure compréhension de la culture et son impact sur les hommes, les territoires et l'environnement :

- étendre l'enquête auprès d'autres zones agro-écologiques ;
- améliorer la compréhension des mécanismes de gestion foncière et des potentiels conflits sociaux à venir afin de mettre en place des dispositifs de concertation et de gestion des territoires durables.;
- améliorer la connaissance des impacts environnementaux de la filière, en particulier ses effets sur la déforestation/ou reforestation ; ses potentiels de captation du carbone et son rôle dans l'évolution de la biodiversité. Pour cela, le commanditaire sera tenu informé des travaux de RONGEAD en cours sur l'analyse de l'évolution des surfaces plantées en anacarde à partir d'images satellites et les bilans de l'emprunte carbone de la filière.

Annexes :

Ecole d'Abolikro



Enquête à Abolikro (enquêteuse Clarice KOUADIO) :



Maison semi-moderne (banco crépit) :



Enquête à Dieviessou (enquêteur Djakaridja OUATTARA) :



Enquête à Dieviessou (enquêteuse Clarisse KOUADIO) :



Une femme chef de famille :



Buttes d'igname à Abolikro :



Plantation d'anacarde de 15 ans, Abolikro :

